2996

LE JOUR

Hebdomadaire national



COMMUNICATIONS:
le cauchemar en couleurs

vol. 1 no 7, du 18 au 24 mars 1977 $1.00

Treasure Tours

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS PLUS DE 50 ANS — Permis no 50144

LONDRES ou PARIS

A COMPTER DE

DEPARTS PENDANT LE WEEK-END

$299

Montréal · Paris

Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport d'Orly

DATE DE DEPART	CHOIX DES DATES DE RETOUR ET DUREE DU SEJOUR					DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX
	15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS		
MAI	Ven 6 Ven 13 Ven 20 Ven 27	Sam 21 mai Sam 28 mai Sam 4 juin Sam 11 juin	Sam 28 mai Sam 4 juin Sam 11 juin Sam 18 juin	Sam 4 juin Sam 11 juin Sam 18 juin Sam 25 juin	Sam 18 juin Sam 25 juin Sam 2 juil Sam 9 juil	Sam 2 juil Sam 9 juil Sam 16 juil Sam 23 juil	Lun 7 mars Lun 14 mars Lun 21 mars Lun 28 mars	$319.00 $319.00 $329.00 $329.00
JUIN	Ven 3 Dim 5 Ven 10 Ven 17 Dim 19 Ven 24	Sam 18 juin Lun 20 juin Sam 25 juin Sam 2 juil Lun 4 juil Sam 9 juil	Sam 25 juin – – Sam 2 juil Sam 9 juil – – Sam 16 juil	Sam 2 juil Lun 4 juil Sam 9 juil Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 23 juil	Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 16 juil Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août	Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août	Lun 4 avril Mer 6 avril Lun 11 avril Lun 18 avril Mer 20 avril Lun 25 avril	$329.00 $329.00 $359.00 $359.00 $359.00 $359.00
JUILLET	Ven 1 Dim 3 Ven 8 Ven 15 Dim 17 Ven 22 Ven 29 Dim 31 Dim 31	Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 23 juil Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août – –	Sam 23 juil – – Sam 30 juil Sam 6 août – – Sam 13 août Sam 20 août – – – –	Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août Sam 27 août Lun 29 aout – –	Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août Sam 27 août Lun 29 août Sam 3 sept Sam 10 sept – – Lun 12 sept	Sam 27 août Lun 29 août Sam 3 sept Sam 10 sept Lun 12 sept Sam 17 sept Sam 24 sept – – Lun 26 sept	Lun 2 mai Mer 4 mai Lun 9 mai Lun 16 mai Mer 18 mai Lun 23 mai Lun 30 mai Mer 1 juin Mer 1 juin	$399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $389.00
AOUT	Ven 5 Ven 5 Ven 12 Ven 12 Dim 14 Dim 14 Ven 19 Ven 19 Ven 26 Ven 26 Dim 28 Dim 28	Sam 20 août – – Sam 27 août – – Lun 29 août – – Sam 3 sept – – Sam 10 sept – – Lun 12 sept – –	Sam 27 août – – Sam 3 sept – – – – – – Sam 10 sept – – Sam 17 sept – – – –	Sam 3 sept – – – – Sam 10 sept – – Lun 12 sept – – Sam 17 sept – – Sam 24 sept – – Lun 26 sept	– – Sam 17 sept – – Sam 24 sept – – Lun 26 sept – – Sam 1 oct – – Sam 8 oct – – Lun 10 oct	– – Sam 1 oct – – Sam 8 oct – – Lun 10 oct – – Sam 15 oct – – Sam 22 oct – – Lun 24 oct	Lun 6 juin Lun 6 juin Lun 13 juin Lun 13 juin Mer 15 juin Mer 15 juin Lun 20 juin Lun 20 juin Lun 27 juin Lun 27 juin Mer 29 juin Mer 29 juin	$389.00 $369.00 $389.99 $369.00 $389.00 $369.00 $389.00 $369.00 $359.00 $339.00 $369.00 $339.00
SEPTEMBRE	Ven 2 Ven 9 Dim 11 Ven 16 Ven 23 Dim 25 Ven 30	Sam 17 sept Sam 24 sept Lun 26 sept Sam 1 oct Sam 8 oct Lun 10 oct Sam 15 oct	Sam 24 sept Sam 1 oct – – Sam 8 oct Sam 15 oct – – Sam 22 oct	Sam 1 oct Sam 8 oct Lun 10 oct Sam 15 oct Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct	Sam 15 oct Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov	Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov – – – – – –	Lun 4 juil Lun 11 juil Mer 13 juil Lun 18 juil Lun 25 juil Mer 27 juil Lun 1 août	$319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00
OCTOBRE	Ven 7 Dim 9 Ven 14 Ven 21 Dim 23 Ven 28	Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov	Sam 29 oct – – Sam 5 nov Sam 12 nov – – – –	Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov – – – – – –	– – – – – – – – – – – –	– – – – – – – – – – – –	Lun 8 août Mer 10 août Lun 15 août Lun 22 août Mer 24 août Lun 29 août	$299.00 $299.00 $299.00 $299.00 $299.00 $299.00

Montréal · Londres

Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport de Gatwick

JUIN	Sam 4 Sam 18	Dim 19 juin Dim 3 juil	– – – –	Dim 3 juil Dim 17 juil	Dim 17 juil Dim 31 juil	Dim 31 juil Dim 14 août	Mar 5 avril Mar 19 avril	$319.00 $349.00
JUILLET	Sam 2 Sam 16 Sam 30 Sam 30	Dim 17 juil Dim 31 juil Dim 14 août – –	– – – – – – – –	Dim 31 juil Dim 14 août Dim 28 août – –	Dim 14 août Dim 28 août – – Dim 11 sept	Dim 28 août Dim 11 sept – – Dim 25 sept	Mar 3 mai Mar 17 mai Mar 31 mai Mar 31 mai	$399.00 $399.00 $399.00 $369.00
AOUT	Sam 13 Sam 27	Dim 28 août Dim 11 sept	– – – –	Dim 11 sept Dim 25 sept	Dim 25 sept Dim 9 oct	Dim 9 oct Dim 23 oct	Mar 14 juin Mar 28 juin	$399.00 $319.00
SEPTEMBRE	Sam 10 Sam 24	Dim 25 sept Dim 9 oct	– – – –	Dim 9 oct Dim 23 oct	Dim 23 oct Dim 6 nov	Dim 6 nov – –	Mar 12 juil Mar 26 juil	$299.00 $299.00
OCTOBRE	Sam 8 Sam 22	Dim 23 oct Dim 6 nov	– – – –	Dim 6 nov – –	– – – –	– – – –	Mar 9 août Mar 23 août	$299.00 $299.00

DÉPARTS ASSURÉS

Ces vols sont régis par les règles applicables aux ABC de la Commission Canadienne des Transports et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens
Un accompte minimum de 10% non remboursable doit être versé lors de la réservation Le solde devra être réglé 46 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de $100
Il est possible de prendre une assurance couvrant vol nolisé et voyage Les prix n'incluent pas la taxe de $8 sur les départs d'aéroports canadiens Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement

Vols nolisés ABC

VIA NORDAIR

N'attendez pas ! Réservez dès maintenant avec notre agent de voyages.

LUB JEUNESSE

5450 CÔTE-DES-NEIGES 341-4420

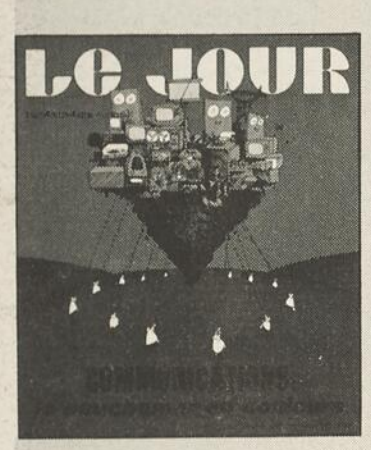
Suite 304 — Montréal H3T 1Y6 Que.

Permis No 75 01 50374

LE JOUR Hebdomadaire national

Sommaire

Notre page couverture



Le ministre des Communications du Québec a refusé d'assister à la conférence fédérale-provinciale de la fin du mois. Normand Cloutier fait l'histoire politique du dossier des communications (page 9) et Jean-Paul Lafrance ouvre des perspectives sur la technique (page 39).

Création de Bado

Editorial et courrier

Nos lecteurs nous écrivent ..... pages 5, 6, 7

Éditorial
L'huile sur le feu, par Evelyn Dumas

Le point du Jour
Quelques propos de stratégie, par Pierre Vadeboncoeur ..... page 8

Québec

La maîtrise des communications: un rêve commencé il y a cinq ans, par Normand Cloutier page 9

Construction: Québec veut éliminer l'insécurité, par Michel C. Auger ..... page 11

Canada

Ottawa impose des contraintes aux monopoles, par Jean Bédard ..... page 12

Monde

USA: le puzzle des choix économiques, par Michel C. Auger ..... page 14

Argentine: un an de dictature, par Brigitte Morissette page 15

Italie: la contestation a gagné toutes les universités, par Patrick Meney (AFP) ..... page 16

Chroniques

Le journal de Marcel Rioux ..... page 17

Les échos du Jour ..... page 18

Femmes
Le gouvernement fait la sourde oreille, par Colette Beauchamp ..... page 18

Chronique du référendum, par Pierre Bourgault ..... page 20

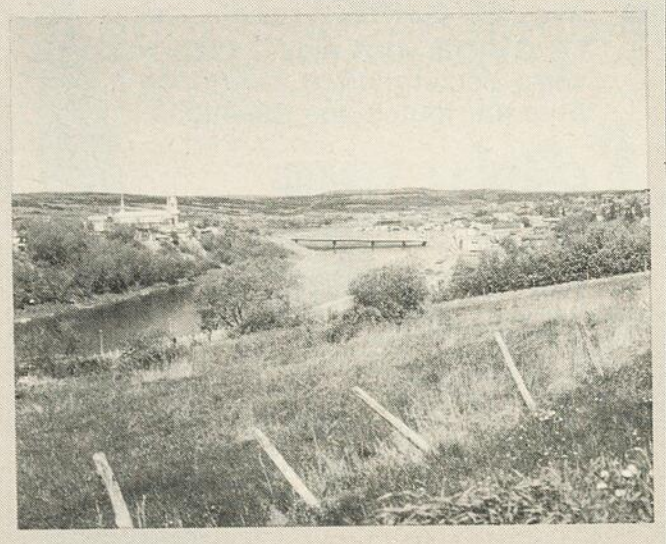
Notre patrimoine
Portneuf et Lauzon: trois classements, par Laurent Bégin ..... page 21

Économie
La caisse de dépôt, un succès? par Raymond Brouillard ..... page 22

Consommateurs
Les coopératives d'habitations: une solution d'avenir? par Ahmed Jazouli ..... page 23

Désormais
Du pain sur la planche en éducation, par Hélène Pelletier-Baillargeon ..... page 43

Tourisme et loisirs



Pourquoi pas la Beauce, par Louis Jolin ..... page 24

Le monde à bicyclette
Un congrès humain et progressiste, par Jacques Larue-Langlois ..... page 26

Votre Jardin
C'est le temps des semis, par monsieur Tulipe page 27

Le sport
80,000 handballeurs au Québec, par René Bataille ..... page 28

Plein air
La base de plein air: les espaces verts, par Robert Saint-Jean ..... page 28

Le Castor rouge
Vie du castor, partie III ..... page 28

Les mots croisés ..... page 29

La BD
Le festival international de la bande dessinée de Montréal: troisième année, par Jacques Hurtubise ..... page 30

L'air du temps, par le professeur Nimbus ..... page 30

Les bonnes tables, par Roch Côté ..... page 30

Le Sombre Vilain ..... page 31

Arts et lettres

La semaine à livre ouvert
Sur un essai de Gérard Bergeron: au fait, c'est quoi une confédération, par Alain Pontaut ..... page 32

Le livre québécois
Alphonse Piché, poète populaire, par Gaétan Dostie page 33

De livre en livre, par Gaétan Dostie ..... page 34

Le pop
Claude Gervaise et Lougarou: la chanson aux couleurs de A & W, par Bruno Dostie ..... page 35

Arts plastiques
Du courage: est-ce trop demander à un jury ? par Yves Robillard ..... page 36

Théâtre
Critique, pauvre critique, par Bernard Andrès ..... page 37

Musique
Une résolution capitale qu'il faudra repenser, par Pierre Prévost ..... page 38

Dossier

Dossier
Vers une nouvelle révolution des communications ou comment régionaliser le pays, par Jean-Paul Lafrance page 39

LE JOUR, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc., qui a son bureau principal au 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7. Composition et montage DSC Composition, 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Distribué par les Messageries Dynamiques, tél. 332-0680 Abonnement: $50.00 par année, $25.00 pour six mois. A l'étranger: $60.00 par année, $30.00 pour six mois. Tarif de l'abonnement par la poste aérienne fourni sur demande. Courrier de deuxième classe: permis en voie d'autorisation.

TÉLÉPHONE: 842-4821 (lignes groupées)

Président du conseil d'administration:
André J. Bélanger

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Directeur:
François Dagenais

Rédacteur-en-chef:
Evelyn Dumas

Courrier

Régler le problème ou l'endurer

(...) Le premier ministre du Canada disait récemment à Québec que depuis trop longtemps, les plus énormes sommes d'énergie ont été consacrées au domaine constitutionnel et non à des problèmes plus actuels et plus fondamentaux comme le chômage, la pauvreté, la misère et les disparités régionales. En effet, trop d'efforts, stériles pour la plupart, ont été employés en vue de résoudre le champ des juridictions fédérale-provinciales. Il serait en effet bien temps de s'attarder et de s'attaquer aux vraies difficultés qui affligent nos sociétés.

Il m'apparaît clairement établi que les priorités fédérales actuelles n'ont rien résolu de façon pratique. Un Québec indépendant et un Canada soulagé d'une épine n'indiqueraient-ils pas la voie à suivre en vue de vider définitivement la question du partage des pouvoirs? Les deux pays que seraient le Canada et le Québec, libérés des contraintes actuelles, pourraient alors sûrement s'employer à mettre toutes les énergies sur ce que M. Trudeau appelle les vrais problèmes.

Un fédéraliste québécois par intérêt, qui se retrouve malheureusement dans les hautes sphères de ce que l'on peut appeler l'élite influente — mais combien artificielle — n'admettra jamais que l'intérêt du Québec figure dans le rapatriement des pouvoirs qu'il a besoin, mais qui lui échappe présentement. Force est d'admettre qu'heureusement cette classe fédéraliste est en voie d'effritement comme le 15 novembre 1976 nous l'a démontré. Les fédéralistes inconditionnels du Québec le sont pour la plupart par ignorance de leur appartenance à la nation et ils représentent, pour la majorité, une génération non éveillée et qui vit d'illusion et d'idéal utopique. Quand aux autres québécois qui croient encore au Canada, nonobstant les Québécois de langue anglaise pour des raisons trop évidentes, ils sont sincères, convaincus mais non bernés. Ce sont d'ailleurs ceux-là qui détiennent la clef de l'avenir. Non en vue d'un gain ou d'une perte d'un premier référendum, car une sage et longue réflexion conduit parfois à des positions plus équilibrées, mais bien parce qu'ils constituent à l'heure actuelle la majorité des Québécois et qu'ils seront ou les derniers ou les premiers à réagir, à évoluer et à décider.

L'indépendance du Québec est plus que souhaitable car elle constitue selon moi, non la libération du peuple québécois, mais le passage de ce dernier au-delà de la barrière de la maturité politique. Sur ces faits, aucune équivoque n'est possible. On a beaucoup dit que le peuple québécois était grandement conservateur idéologiquement; de façon à se défaire de cette étiquette combien détestable, l'indépendance contient en plus d'un nouveau départ, une voie nouvelle et adaptée aux réalités d'aujourd'hui.

Après 111 ans, un Canada comme celui que nous connaissons — malgré un essor respectable et appréciable dans de nombreux secteurs — me paraît être plus que désuet. Présentement, deux peuple l'habitent; l'un est majoritaire et contrôle le tout, l'autre étant minoritaire, malgré qu'il eût la détermination d'être jusqu'à resté groupé et uni, baigne dans un avenir incertain et quasi sombre.

Les jeux sont-ils faits, les dés sont-ils jetés? L'heure est à la réflexion sérieuse et non aux querelles verbales. Ce que certains appellent "crise nationale" n'est tout simplement qu'une prise de conscience par les Québécois d'une nouvelle réalité. Jusqu'à présent, les arguments visant à démontrer le bien-fondé de la théorie fédéraliste ne résistent pas à l'analyse. On ne peut jauger l'avenir que par l'histoire d'un pays, si grand et si beau soit-il "d'un océan à l'autre". L'éducation ne se fait pas sur le terrain de l'ignorance mais au niveau des concepts de l'excellence.

Sylvain Delisle
Montréal

Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

Sur le gaspillage de l'énergie "domestique"

Même en Europe gravement touchée par la crise du pétrole, je n'ai jamais vu une telle densité d'articles et d'émissions concernant le gaspillage et la nécessité de la conservation de l'énergie, que depuis quelques semaines au Québec.

La cause profonde de cette prolifération, c'est la crise du pétrole qui a sévi en 1973, la cause immédiate, c'est à mon avis, les problèmes énergétiques que connaissent les voisins américains face à leur hiver le plus rigoureux du siècle. Preuve que même l'homme le plus techniquement avancé ne peut rien faire contre la nature. Je dirai honnêtement que ce grand débat sur l'énergie me réjouit.

Toutes les statistiques indiquent que le Nord Amé-

la clef c'est le guide

Lorsqu'il s'agit de préparer votre déclaration de revenus, la clef du succès, c'est LE GUIDE.

Avec **LE GUIDE,** c'est plus facile.

LE GUIDE vous aide à bien remplir votre déclaration. Il a réponse à presque toutes vos questions.

AIDE SUPPLÉMENTAIRE
Nos bureaux de renseignements sont à votre disposition. Consultez nos spécialistes. Cette assistance est gratuite.

MONTRÉAL

MONTRÉAL
Bureau permanent
3, Complexe Desjardins
(face à Place des Arts)
lundi à vendredi (8h.30 à 19h.30)
Tél.: 873-2611
Métro Berri-Demontigny
Métro Longueuil
28 février au 29 avril (16h.30 à 19h.30)

C'EST LE TEMPS DE L'IMPÔT

FAITES-LE TÔT VOUS AVEZ LA CLEF...

Impôt 76

Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal
276-9067

790 Atwater, Montréal
935-6716

Courrier

ricain moyen est de loin le plus gros consommateur d'énergie au monde. Il consomme pour ses besoins domestiques, par exemple, deux fois plus d'énergie qu'un Allemand et trois fois plus qu'un Français.

Je suis Français, enseignant participant à l'échange franco-québécois, et je me suis vite rendu compte d'un gaspillage énorme beaucoup plus important qu'en Europe, de l'eau, de l'électricité, de l'huile de chauffage et de tous les biens dits utiles et . . . souvent inutiles de consommation. Des comparaisons nous ont révélé que, sans avoir l'impression de se priver, notre famille de cinq personnes consomme, pour un appartement standard de cinq pièces, deux à trois fois moins d'électricité que des familles équivalentes québécoises utilisant les mêmes appareils électriques, dans des maisons semblables. D'où provient une telle différence de consommation? . . . des petits détails de la vie courante, particulièrement significatifs . . . Quand nous soupons, nous ne maintenons la lumière que dans la salle à manger, tandis qu'il n'est pas rare de voir trois ou quatre pièces inutilement éclairées dans les maisons québécoises lors du repas du soir. Nous n'avons pas pris cette étrange habitude de laisser la lumière intérieure ou extérieure (ou les deux) allumée quand nous sommes absents. La télévision ne fonctionne pas à longueur de journée. On n'utilise pas la laveuse et la sécheuse pour deux ou trois morceaux de linge chaque jour! Le linge est rassemblé lorsqu'il a assez servi — et non quand il est encore propre — jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour remplir la laveuse et la sécheuse, soit une ou deux fois par semaine maximum. Les enfants ne sont pas baignés chaque jour, par soi-disant mesure d'hygiène tournant à la manie en ce pays, mais seulement lorsque c'est utile, soit une fois en moyenne par semaine. Les parents profitent de la douche et non du bain gaspillant trop d'eau et d'électricité, etc. etc . . .

Ce sont là des petites habitudes, une discipline de la vie domestique quotidienne qui ne sont jamais une contrainte mais plutôt une satisfaction quand on n'oublie pas leur utilité pour l'avenir, et, qui, cumulées expliquent ces grandes différences de consommation. (. . .)

Grâce à un effort collectif immédiat, le Québec repousserait l'échéance de la construction de nouvelles centrales nucléaires, et, d'ici là, des formes d'énergies nouvelles et propres auront eu le temps de pallier la diminution des importations en pétrole.

Pour tous les pays industrialisés, riches, et notamment le Québec, l'alternative est simple et tragique: c'est la continuation du gaspillage des ressources épuisables et l'aventure du nucléaire avec tous les risques qu'elle comporte, aventure qui cette fois est un risque pour toute l'humanité, ou bien c'est l'économie de l'énergie à tous les niveaux et la survie assurée.

Elizabeth et Michel Berthelot
Drummondville

Appel pour les aveugles

Une pétition est en marche pour empêcher la fermeture de tous les bureaux régionaux du Québec de L'INCA (Institut National Canadien des Aveugles) la fermeture comprend ce qui suit:

1) Le congédiement de 26 personnes dont 14 aveugles, (directeurs et professeurs) sans parler des chauffeurs, secrétaires etc.

2) La perte des locaux mis à leur disposition.

3) L'absence de professeur à domicile pour le maniement de la canne blanche, pour apprendre à lire le braille, apprendre à se débrouiller dans la maison, apprendre à travailler le cuir.

4) La fermeture du Département de la Prévention à la cécité.

5) La fermeture de l'Atelier de cours de réadaptation (endroit pour nos jeunes afin de se réadapter à leur nouvelle façon de vivre.

Nous demandons à tout le monde, tous les gens, toutes les écoles, toutes les régions de la Province de Québec, de faire la même chose, mettre une pétition en marche, afin que nous puissions avoir des services pour nos aveugles, dans la Province de Québec nous sommes environ 7,400 aveugles qui désirent VIVRE comme tout citoyen décent. Parmi nous, plusieurs jeunes auront de la difficulté à recevoir l'instruction nécessaire, ceux du moyen âge auront de la difficulté pour s'adapter à leur situation, sans parler de nos personnes âgées qui n'auront plus aucun loisir organisé.

Et un des points les plus im-

→



Courrier

portant est celui des personnes qui deviendront aveugles demain, ceux-ci ne pourront pas bénificier d'aucun appui, où iront-ils pour avoir de l'information ainsi que pour avoir une canne blanche et tous les autres services? AIDEZ-NOUS afin que le Gouvernement du Québec n'abolisse pas nos services dont tous les aveugles ont besoin.

JOIGNEZ-VOUS A NOTRE GROUPE.

M. Roger Larocque,
membre du Club de la canne blanche d'Argenteuil

Les prématernelles

En octobre dernier 90 écoles prématernelles du Québec ont été avisées que le Ministère des Affaires Sociales ne leur délivrerait plus de permis comme précédemment, à moins qu'elles ne deviennent des garderies ouvertes 10 heures par jour, leur seul autre choix étant d'être placées sous la juridiction du Ministère de l'Éducation qui ne les autorise pas à accepter des enfants de moins de 4 ans, ou de fermer leurs portes. Les institutrices d'écoles prématernelles ne peuvent être d'accord avec cette solution privant les enfants de 3 ans, des avantages d'un programme conçu pour favoriser leur développement physique, intellectuel et social; elles considèrent également qu'un diplôme en éducation prématernelle est nécessaire, alors que les normes du Ministère de l'Éducation requièrent un diplôme d'éducation en élémentaire ou en secondaire.

Ce que les institutrices désirent obtenir c'est que le Gouvernement range les prématernelles dans une catégorie spéciale qui leur permettrait de fonctionner en acceptant des enfants de 3 ans, avec un personnel enseignant possédant les qualifications adéquates. Depuis octobre, le Conseil Coopératif Préscolaire des Parents du Québec ainsi qu'un comité composé d'institutrices de prématernelles, coopératives et autres, ont remis des mémoires en ce sens au Gouvernement. Entre-temps, les prématernelles ont reçu l'autorisation de continuer leurs activités jusqu'à la fin de l'année scolaire et les sous-ministres des Ministères des Affaires Sociales et de l'Éducation ont entrepris l'étude de solutions nouvelles. Ceci est encourageant, mais il serait important qu'une décision soit prise rapidement, car c'est généralement au mois de mars que commencent les inscriptions des enfants pour l'année scolaire suivante et les écoles prématernelles sont encore dans l'incertitude quant à leur avenir.

Nicole Lavigne,
Institutrice,
École prématernelle coopérative "Au Moulin"

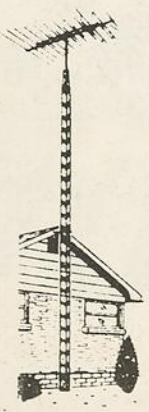
Les enfants hyperactifs

La critique du livre intitulé "Pourquoi votre enfant est-il hyperactif?" (Le jour, 18 fév.) est un peu inquiétante dans ses implications. Il est suggéré que l'hypothèse de ce bouquin est simpliste. Et que l'auteur, un docteur Feingold, est victime d'une "manie des explications trop simples". Je ne suis pas d'accord avec ce point de vue.

Feingold nous dit qu'il y a possiblement une relation directe entre l'hyperkinésie chronique et la consommation d'un bon nombre d'aliments modernes et quoi qu'il y a une présence immense d'additifs chimiques - colorants, saveurs, BHA, BHT, MSG, préservatifs, etc. Selon votre critique, on a l'impression que ces chimiques alimentaires ne posent aucun risque au consommateur.

Dans la manchette de la cri-

INSTALLEZ UNE ANTENNE VOUS-MÊME POUR RECEVOIR LES STATIONS ÉLOIGNÉES



VOYEZ

CITÉ ÉLECTRONIQUE

MONTRÉAL
3185, rue Hochelaga
Métro Préfontaine
525-2551

9797, rue Hochelaga
Angle Georges-V
645-7461

LONGUEUIL
2187, rue de la Province
Parc Industriel
527-8943

PACIFIC PREFAB

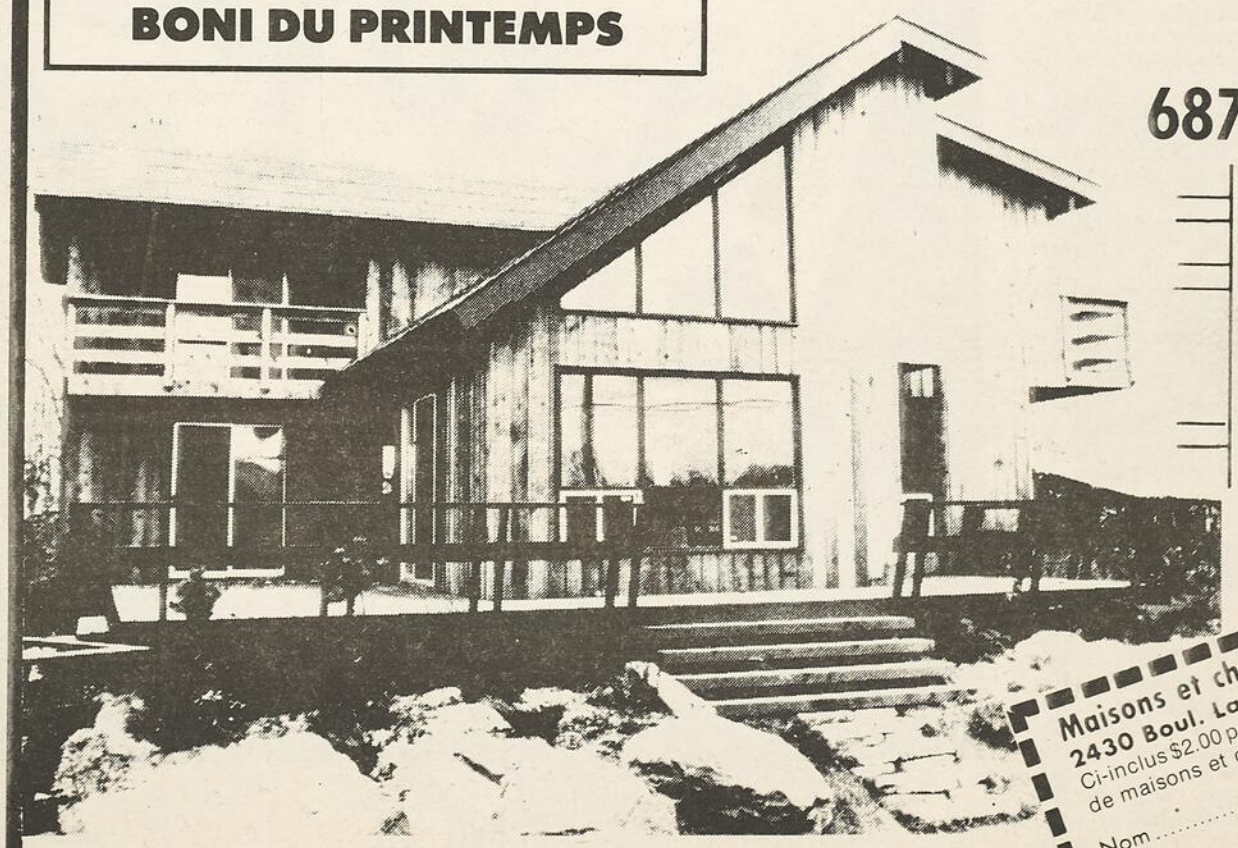
Maisons et Cottages "selon le plan de vos rêves"

SPÉCIAL "PETIT NID D'HIVER"

LE MODÈLE "ST-MORITZ" FAIT PARTIE DE NOTRE GAMME DE PAVILLONS ET MAISONS DE CAMPAGNE.

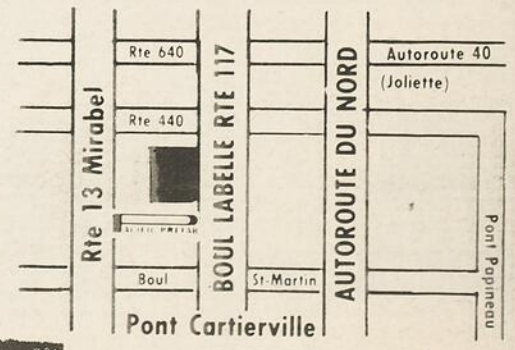
Le prix du chauffage vous préoccupe-t-il? Les constructions PACIFIC PREFAB peuvent être équipées avec le meilleur procédé d'isolation thermique. Demandez immédiatement à nos vendeurs de vous parler du boni spécial "PETIT NID D'HIVER". Venez nous voir, vous serez assurés d'avoir la meilleure qualité aux meilleurs prix.

BONI DU PRINTEMPS



687-2255

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI au VENDREDI
10 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI et DIMANCHE
1 p.m. à 5 p.m.



Maisons et chalets PACIFIC PREFAB
2430 Boul. Labelle, Chomedey Laval
Ci-inclus $2.00 prière de m'expédier votre catalogue de maisons et chalets Pacific Prefab

Nom .....
Adresse ..... Tel .....
Ville .....
Je suis propriétaire d'un terrain
Oui ☐
Non ☐

P-1950

ST-MORITZ MAINTENANT EN MONTRE À LAVAL

tique, je trouve que votre choix des mots est regrettable. S'il y a une manie concernant ces additifs alimentaires, tandis qu'en Amérique du nord on joue avec plus qu'un mille de ces chimiques.

Est-ce qu'on a besoin des colorants et saveurs artificielles? Sont-ils nécessaires à la santé? Pour l'industrie chimique, oui apparemment, mais pour les consommateurs, je pense que c'est douteux.

L'industrie alimentaire a changé profondément pendant les derniers vingt ans. Elle est devenue beaucoup plus centralisée et, grâce à la télévision, très commercialisée. On a vu le début des aliments nouveaux, plein d'additif et presque sans valeur nutritive. Aujourd'hui ils sont populaires et bien profitables aux multinationales. Mais à quel prix pour la santé ordinaire? Malgré la vogue chimique, je ne veux pas être cobaye. Je préfère manger "naturellement" autant que possible. Pour ma part, j'épluche les fruits et légumes que j'achète ailleurs. J'utilise les produits cultivés dans ma localité ou chez nous. Et je minimise l'usage personnel des aliments "plastiques" dont on ne sait pas les conséquences éventuelles.

Enfin, le mouvement "Feingold" est une part d'une plus grande expression naturiste très répandue. Ainsi, ce n'est pas une "diète miracle" qu'on décrit, mais un régime traditionnel qui paraît de plus en plus sain chaque jour qui se passe.

Thomas B. Vandermeulen,
Melbourne, Québec

Le concept de nation

Le 8 décembre dernier, Le Devoir publiait un article de monsieur Gilles Boyer du Soleil, portant sur "le concept de nation chez Trudeau et Lévesque".

Dans son article, monsieur Boyer faisait un parallèle entre le concept français de nation et le concept allemand, soulignant que monsieur Trudeau se réclame du concept français tandis que monsieur Lévesque, lui, invoque la philosophie allemande. La différence entre les deux théories étant la suivante: la version allemande assimile l'état à la nation ou à l'ethnie, tandis que la théorie française de nation transcende les groupes culturels.

A ma connaissance, monsieur Lévesque n'a jamais invoqué la théorie de qui que ce soit pour appuyer sa position. Son attitude semble fondée sur la réflexion et la conviction personnelle. Quant à monsieur Trudeau, nous avons eu à quelques reprises l'occasion de constater qu'il affectionne particulièrement Renan.

On peut d'abord se demander pourquoi cette différence entre les théoriciens allemands et français. Serait-ce, par hasard, parce que la France a réussi depuis déjà quelques siècles à grouper sous un même drapeau, tous les francophones d'Europe (ou presque); tandis que l'Allemagne n'a pas, encore au XXe siècle, groupé sous une même bannière, tous les européens de langue allemande.

Si Renan avait écrit trois siècles plus tôt, alors que la France était en train de s'unifier, lirions-nous la thèse allemande sous sa plume? Si en 1930 l'Allemagne avait englobé tous les européens de langue allemande, les théoriciens du IIIe Reich nous auraient-ils livré la pensée de Renan?

Il y a une réalité bien concrète derrière toutes ces théories: il y a des peuples, des pays ou des gouvernements qui veulent dominer les autres.

Et puis — Est-ce que les gouvernants puisent réellement leur inspiration dans les écrits des théoriciens? Ne serait-ce pas plutôt ces derniers qui élaborent à posteriori des concepts destinés à glorifier l'action des dominateurs aux yeux de leurs contemporains et à les justifier aux yeux de l'humanité?

Cela cadre bien cependant avec certaines visées politiques courantes d'invoquer les écrits de Renan ou d'un autre historien. Le contexte social et politique dans lequel ces écrivains ont élaboré leurs théories ne s'applique pas nécessairement au cas québécois, et on peut contester ces références.

Monsieur Boyer semble traumatisé, tout comme monsieur Trudeau d'ailleurs, par le nationalisme allemand du IIIe Reich. Il semble oublier que le nationalisme russe, lui, transcende les ethnies. Fait-il pour autant le bonheur des Estoniens, des Lithuaniens ou des Ukrainiens? Est-ce que les Kurdes se sentent heureux sous le nationalisme turc ou iranien? Que pensent les Biafrais du nationalisme nigérien?

On peut se demander s'il n'y a pas aussi tout près de nous, un nationalisme pan-canadien qui lui aussi transcende les ethnies? De fait, n'a-t-il pas tendance à être assimilateur?

P.H. Lavallée
Ste-Foy, Québec

●

$3295* pour une Renault 5L '76
$3495* pour une Renault 5L '77
$3795* pour une Renault 5GTL '76
$3995* pour une Renault 5GTL '77

SPÉCIAUX SUR TOUS LES TOITS OUVRANTS

Toutes nos voitures sont équipées de pneus Michelin radiaux 4 saisons et l'antirouille est même inclus!

Donnez votre voiture en échange, elle vaut plus de $$$ chez nous

Prix spéciaux sur R12 - R15 - R17 1976

Choix de couleurs — livraison immédiate — licences à toute heure

MAXI-SERVICE complet de A à Z; voitures de courtoisie service de dépannage diagnostic-entretien débosselage et peinture pièces de rechange

$ FINANCEMENT $ bancaire sur place $ à 13½% $

Automobiles Renault Ville Marie inc.
Le concessionnaire Renault des Québecois

2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)
MÉTRO VIAU
254-9971

*Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

ARTISANAT SUR OR

ARTISANAT SUR ARGENT

BIJOUX EXCLUSIFS

L'ATELIER DE BIJOUX
ANDRÉ GRATTON INC.
6979, rue St-Hubert, Montréal

Tél: 273-2188

Editorial

L'huile sur le feu

S'il faut en croire les gazettes, Madame Monique Bégin, député libéral à Ottawa, est allée dire ces jours derniers à un groupe de juifs montréalais que le ministre de l'immigration du Québec, M. Jacques Couture, frôlait le racisme dans ses propos sur l'immigration. Un peu plus tôt, le premier ministre Trudeau, dans une envolée pré-électorale, a prédit que les minorités seraient menacées dans un Québec indépendant. On se rappellera qu'il y a une quinzaine, Jean-Louis Gagnon, vétéran du Parti libéral, exprimait ses craintes de voir disparaître la démocratie si le Québec devenait souverain. On peut dire qu'il se dégage une thématique en milieux outaouais: selon les libéraux fédéraux, les Québécois seraient des primitifs incapables de respecter les droits universellement reconnus, des gens enclins au racisme et à ses pires excès, que seul le fédéralisme "canadian" empêche de se laisser aller à des atrocités.

Je dois dire que je trouve particulièrement puant que Madame Bégin, une femme pour qui j'avais jusqu'alors de l'estime, choisisse précisément un auditoire juif de Montréal pour lancer ses accusation gratuites. Je fréquente aussi des membres de la communauté juive de Montréal, et j'ai de la sympathie pour leurs appréhensions instinctives à l'égard du nationalisme, quel qu'il soit, compte tenu des persécutions que le nationalisme leur a valu au cours des millénaires et plus particulièrement au cours de ce siècle. Mais beaucoup d'entre eux essaient de comprendre le Québec nouveau et de s'y associer. Venir mettre de l'huile sur le feu comme l'a fait Madame Bégin, et sans fondement aucun (qu'un ministre de l'immigration s'inquiète de l'insertion des nouveaux arrivés dans son territoire, quoi de plus normal), c'est proprement pervers: on encourage des craintes, et quand elles auront mené à des animosités insurmontables entre les groupes, on en rejettera la faute sur les indépendantistes.

Il y a dans les motions diverses de non-confiance à l'endroit des Québécois un bonne part du vieux "diviser pour régner". Il y a aussi une attitude typique des gens de droite, c'est-à-dire une méfiance instinctive à l'égard de l'homme.

Mais il y a aussi un phénomène de rejet de la terre d'origine. Madame Bégin, MM. Trudeau et Gagnon, sont issus du Québec. Qu'ils s'opposent à l'indépendance, passe encore, mais qu'ils repoussent en même temps que l'État du Québec son peuple tout entier, voilà qui est plus troublant et qui en dit long sur le fondement de leurs positions constitutionnelles.

Les Québécois seraient-ils des bêtes sauvages qu'il faut tenir en cage pour éviter qu'ils détruisent tout? Le fédéralisme serait donc bien une tutelle, tutelle à leurs yeux nécessaire mais tutelle quand même, sans laquelle les Québécois verseraient dans la dictature et le racisme? On se demande quel autre nom donner que le racisme à ce stéréotype négatif appliqué à tout un peuple.

M. Trudeau aime à répéter que l'individu seul compte, avec son bonheur privé. Mais où, dans le monde, les humains se sont-ils débarrassés de la discrimination et de l'injustice sans lutte collective? Les princes du fédéralisme ne reconnaissent une existence collective aux Québécois que pour leur imputer des tares. Pour en arriver là, il faut qu'ils soient bien mal à l'aise dans leur peau de Quisling.

Evelyn Dumas

●

le point du JOUR

Souveraineté-association? Association-souveraineté?

Quelques propos de stratégie

La stratégie fédérale consiste à montrer l'idéologie indépendantiste dans son principe essentiel seulement, qui est la souveraineté, sans son corollaire, aussi important, l'association. Elle vise donc à faire apparaître la position québécoise comme aussi absolue et radicale que l'est l'idée de souveraineté considérée en elle-même et sans son rapport nécessaire avec la complexe réalité des faits et des situations envisagée par l'idée d'association.

Cette stratégie fédérale présente un double avantage: premièrement, elle dispense le gouvernement central de parler de l'association, terrain où il serait plus faible que sur l'autre, et, deuxièmement, elle lui permet de dissimuler son intransigeance, sa rigidité, son irréalisme, autrement dit son refus de s'ouvrir à la négociation et à la raison, en fixant l'attention sur une intransigeance, sur une rigidité et sur un irréalisme supposés nôtres mais qui n'existent pourtant pas de notre côté de la barrière.

De cette façon, une idée politique globale qui n'est ni intransigeante, ni absolue, ni rigide, ni fermée, ni bornée, celle d'un Québec indépendant mais associé, passe aisément pour être tout cela, une fin de non-recevoir, un refus de considérer la réalité et le possible, qui sont autant d'attitudes fédérales destinées à maintenir à peu près le statu quo, se cachent derrière le refus qu'oppose le gouvernement fédéral à la thèse québécoise prétendue sans souplesse mais qui ne l'est en réalité singulièrement pas.

Le choix du terrain

C'est une stratégie remarquable. Elle consiste à choisir son terrain, élément majeur de toute stratégie. Elle permet de plus des comportements qui correspondent point pour point, mais inversement, aux caractères prêtés astucieusement par le fédéral à la politique indépendantiste. A une politique déclarée "aventureuse", la nôtre, on oppose une politique solidement immobiliste: on appuie sur le frein avec un poids au moins égal à celui avec lequel on prétend que nous appuyons sur l'accélérateur. A une politique qu'on représente comme absolue bien qu'elle soit relative, la nôtre encore, on oppose une politique fédérale qui dit tout sur ce que la thèse indépendantiste a d'absolu dans son principe et rien à propos de ce qu'elle a de relatif dans l'application qu'il s'agit d'en faire. Cela permet de ne pas en envisager du tout la pertinence. C'est pourquoi Ottawa n'a jusqu'à présent rien offert aux Québécois relativement au problème constitutionnel. C'est pourquoi, par défaut, M. Trudeau use si souvent d'un vocabulaire qui ne contient pas une once de sens réel et qui, pour le sujet qui nous concerne, n'a rien à voir avec rien: "crime contre l'humanité", "crise des missiles", "amour de l'humanité", et autres explosions verbales, pétards à mèches comme il rêvait d'en mettre, facétieux, quand il était tout jeune, entre les jambes des pompiers...

Ainsi donc, la politique fédérale actuelle, à propos de l'indépendance du Québec, porte à faux, étant une politique qui ne répond nullement au problème, aux besoins et au fait québécois comme l'histoire en est venue à les exprimer, mais au contraire n'a qu'une fonction, profondément illusoire, qui est de nier ce problème, ces besoins et ce fait. Placer tout l'accent sur la séparation et nullement sur l'association; éviter par là de reconnaître un problème, en évitant de s'engager sur la voie d'une solution...

Frapper le clou à la bonne place

Qu'opposer à cette attitude factice, à cette attitude fictive? Il y a lieu de chercher réponse à cette question. M'est avis qu'il nous faut choisir nous-mêmes le terrain du débat, plutôt que de le laisser au choix des fédéraux. Il y a certes un moyen de le faire. Au lieu de nous laisser mettre sur les bras purement et simplement la problématique de l'indépendance, on peut leur mettre sur les leurs la problématique de l'association. Sur l'aspect association, le premier ministre canadien ne dit absolument rien. C'est parce que sa position, de ce côté des choses, est fragile. Or il est de notre avantage que le fardeau de la question québécoise, ce soit lui qui l'ait plutôt que nous, à tout le moins pour moitié. Devant le problème soulevé par un nombre énorme de Québécois comme par une immense voix, qu'est-ce qu'il a à dire? Quelle association a-t-il à proposer, ou du moins de quel ordre d'amplitude pourraient être les changements envisagés par lui, Trudeau? C'est sur ce point qu'il faut insister et l'obliger bon gré mal gré à fournir des réponses. Si cet interrogatoire le coince, eh bien! tant pis; c'est un signe de plus que c'est là qu'il faut porter les coups.

Godin et Landry

Aussi bien, lorsque Gérald Godin ou Bernard Landry tiennent des propos qui ne sont pas centrés sur l'indépendance mais plutôt sur l'association, au premier coup d'oeil cela surprend peut-être, et des militants s'interrogent, pour ne pas dire qu'ils s'étonnent. Qu'on réfléchisse seulement qu'un accent mis résolument sur ce qu'on est convenu d'appeler l'association transfère tout simplement pour partie le poids du problème sur les épaules du fédéral. C'est mieux que de l'avoir entièrement sur notre dos. Quiconque a déjà négocié connaît bien l'avantage qu'il y a de passer la parole à l'adversaire en le tenant sur le sujet par un biais qu'il n'aime pas mais qu'il ne peut éviter. De plus, nos thèses, exposées dans leur extension réelle et dès lors paraissant à juste titre bien moins redoutables, placent nos vis-à-vis dans une position forcément plus raisonnable, donc, en un sens, plus faible ou moins aveugle. De plus, présentées ainsi, elles font apparaître des avantages réels pour les deux parties, donc aussi pour la partie qui nous fait face, ce qui est indispensable dans toute négociation, mais ce que précisément Trudeau ne veut pas parce que c'est un homme dont les idées sont plutôt fixes.

Or, qu'on dise ce qu'on voudra, les négociations globales sont déjà commencées. Et c'est une excellente manière de les pousser. Il faut d'ores et déjà s'en rendre compte.

Pierre Vadeboncoeur

●

Québec

La maîtrise des communications

Un rêve commencé il y a cinq ans

par Normand Cloutier

Québec sera la seule province à ne pas participer à la réunion du Conseil des ministres des Communications qui se tient à Edmonton, fin mars, pour faire le point sur des questions apparemment aussi vitales que les mécanismes de concertation fédérale-provinciale en matière de planification des communications, la nouvelle législation fédérale en la matière, la télévision à péage, le contrôle de la radiodiffusion intra-provinciale, l'interconnection des systèmes entre provinces et, bien entendu, le statut, le rôle et le fonctionnement de ce Conseil, dont c'est la première réunion.

Dans la déclaration faite à la presse il y a quelques semaines pour annoncer le boycottage du Québec, le ministre Louis O'Neil a été à ce point laconique que plusieurs journalistes, peu familiers avec le dossier des communications, ont vu là une décision du nouveau Gouvernement. Il n'en est rien. Celle-ci a été prise en juillet 1975, sous l'ancien Gouvernement, lors de la deuxième et dernière conférence fédérale-provinciale sur les communications, au cours de laquelle le conseil auquel Québec refuse de participer a justement été créé, avec la réticence d'ailleurs de plusieurs provinces et, notamment, la Colombie Britannique, qui avait réservé son jugement sur le sujet. Comme on se le rappelle, face à l'impossibilité de discuter avec son homologue fédéral, M. Gérard Pelletier, du partage des pouvoirs en matière de communication, Jean-Paul l'Allier, qui détenait le porte feuille des Communications à Québec, s'était tout bonnement retiré de la conférence. L'ambiguité est venue du fait qu'au printemps 76, son successeur aux Communications, M. Denys Hardy, avait laissé entendre qu'il pourrait peut-être prendre part aux travaux du conseil s'il y avait ouverture sur une discussion de fond avec Ottawa. Selon Richard Guay, adjoint parlementaire du ministre O'Neil aux Communications et qui était chargé des affaires intergouvernementales au même ministère en 1975, une délégation de fonctionnaires s'est rendue explorer le terrain à Ottawa pour conclure que rien n'avait changé, et que le seul rôle que le gouvernement fédéral reconnaît aux provinces en matière de communication en est toujours un de consultation.

"La présence de toutes les provinces à cette réunion, sauf Québec, fait la démonstration une fois de plus que le gouvernement national des Canadiens anglais se trouve à Ottawa alors que celui des Québécois est à Québec."

Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut remonter cinq ans en arrière, à l'origine de ce qu'un fonctionnaire québécois appelait récemment le plus long rêve en couleur qu'il ait jamais vécu: la difficile formation d'un front commun de toutes les provinces contre Ottawa sur les communications.

"Et il n'est pas dit, ajoutait-il, qu'il est tout à fait terminé puisque la réunion d'Edmonton n'a pas eu lieu encore et que les provinces qui y participent n'ont pas dit leur dernier mot. Ce qui a changé, c'est plutôt Québec. Dans le court laps de temps qui nous sépare du référendum, le Gouvernement Lévesque aura sans doute tendance à mettre les priorités sur l'information gouvernementale, complètement à rebâtir, plutôt que sur les télécommunications, où l'on se contentera d'études à long terme."

Août 1972. Treizième conférence des premiers ministres provinciaux à Halifax. Le premier ministre Bourassa fait accepter par ses collègues des autres provinces le principe d'une concertation interprovinciale permanente sur les communications.

Le Québec est doté d'un ministère des Communications depuis 1969 et c'est la guerre ouverte avec Ottawa. Les journaux de l'époque parlent surtout du câble, dont Québec revendique la juridiction et dont il s'apprête à confier la surveillance à la Régie des services publics, malgré les menaces de poursuite en Cour suprême de M. Gérard Pelletier. Mais il y a plusieurs autres problèmes qui ne trouvent pas de solution acceptable pour Québec: — la radiodiffusion éducative, pour laquelle Ottawa accepte enfin, après plus de 10 ans de discussion, d'émettre des licences de diffusion aux provinces mais dans des conditions telles que c'est lui qui décidera de ce qui est éducatif et de ce qui ne l'est pas; — l'implantation des antennes de réception du satellite Anik par Télésat-Canada au Nouveau-Québec, où Québec voudrait qu'un seul canal de télévision soit transmis, comportant une programmation en français, anglais, eskimo et cri, avec priorité accordée aux émissions éducatives, plutôt que deux canaux qui ne seraient qu'une extension des réseaux français et anglais de Radio-Canada; comme force de frappe, Québec refuse les baux emphytéotiques de 99 ans que lui demande Télésat pour les sites de ses antennes pour ne lui consentir que des baux de dix ans, mais Ottawa a déjà pris les devants pour protéger les Inuits contre l'invasion culturelle du sud; la présence, refusée par Ottawa, d'un observateur québécois au sein de la délégation canadienne à INTELSAT, compagnie qui a le monopole des communications internationales par satellite en dehors du bloc soviétique et dont les politiques et les structures en voie de révision, intéressent d'autant plus le Québec que celui-ci entrevoit le jour où il devra établir des liaisons spatiales avec la francophonie et, particulièrement, la France, qui s'apprête à lancer le satellite SYMPHONIE; etc. etc. (Selon des informations dignes de foi, la pièce maîtresse de toute politique québécoise des communications, Bell Canada, compagnie à charte fédérale créée en 1879 "dans l'intérêt général du Canada" — plus de 90 pour cent du téléphone québécois avec ses filiales, revenu d'exploita-



(suite de la page 9)

tion de 383 millions au Québec en 1971, dépenses de construction: 162 millions —, est pris en mains par le premier ministre lui-même. Les fonctionnaires du ministère des Communications scrutent alors l'origine géographique des revenus de Bell, dont le gros des activités se concentrent au Québec et en Ontario, de même que la répartition entre les deux provinces. Lors d'une rencontre d'information en novembre 1971, M. Bourassa aurait décidé de négocier ces choses sérieuses directement avec le vice-président de la compagnie, M. De Grandpré.)

Dans tous ses échanges avec ses vis-à-vis fédéraux, MM. Pelletier au Secrétariat d'État et Standbury aux Communications, l'ex-ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, demande qu'on réponde à une question préalable avant toute discussion sur les points litigieux qui confrontent Ottawa à Québec: Sur le territoire québécois, qui, d'Ottawa ou de Québec, a le pouvoir de décider en matière de communication? "Le développement économique et culturel du Québec est indissociable de sa politique des communications, répète-t-il. Cette politique, tout en respectant certaines normes nationales, doit d'abord être québécoise et, par voie de conséquence, Québec doit être le premier agent de planification, de législation et de réglementation dans l'élaboration et la mise en oeuvre de cette politique". C'est là le fond du problème.

Pour Québec, la solution au contentieux n'est ni juridique ni constitutionnelle, mais politique.

La Constitution canadienne est en effet imprécise sur les communications pour la très simple raison qu'aucun des moyens modernes de communication, sauf le télégraphe, n'existaient au moment de la confédération. La seule allusion explicite qui est faite, touche justement au télégraphe. À l'article 92 (10), il est dit que les provinces ont le droit de légiférer sur les ouvrages et entreprises d'une nature locale autres que... "lignes de bateaux à vapeur, ou autres navires, chemins de fer, canaux, **télégraphes et autres ouvrages et entreprises reliant la province à une autre ou à d'autres provinces, ou s'étendant au-delà des limites d'une province.**" C'est principalement cette exception qui servira de justification au règlement du Conseil privé de 1932 qui fait des radio-communications un domaine de juridiction fédérale en raison de leur nature inter-provinciale. De sa compétence avérée sur les radio-communications ou les ondes hertziennes, qui servent de véhicule à la radiodiffusion, Ottawa a déduit qu'il avait compétence sur cette dernière, puis, de là, il a fait de la cablodistribution, dont le rôle unique au début était de retransmettre des émissions de radio et de télévision, une extension de la radiodiffusion. Il existe une autre exception au pouvoir de légiférer des provinces sur les entreprises locales, et c'est celui, parallèle qu'a le gouvernement fédéral de déclarer "certains ouvrages bien qu'entièrement situés dans une province être à l'avantage de deux ou de plusieurs provinces", c'est à dire d'intérêt général pour le Canada. C'est sur la base de ce pouvoir déclaratoire — il en a fait usage dans près de 500 cas jusqu'ici — qu'Ottawa a pu prendre le contrôle du téléphone de la Colombie britannique de même que Bell Canada au Québec et en Ontario.

Mais pour Québec, il n'y a pas besoin de revision constitutionnelle pour amener Bell Canada à vendre tous ses actifs au Québec, y compris ceux de Northern Telecom et de Bell-Northern, à l'une de ses filiales québécoises, notamment Télébec, et ainsi placer l'ensemble du téléphone sous la juridiction de la Régie québécoise des services publics: il s'agit qu'Ottawa le veuille. Le câble étant de nature locale et ayant d'autres fonctions que celle de retransmettre des émissions de télévision, il n'y a pas davantage besoin de revision constitutionnelle pour le considérer comme partie intégrante des télécommunications plutôt que de la radiodiffusion et le placer sous juridiction provinciale. Quant au monopole d'Ottawa sur la radiodiffusion, il repose sur une confusion abusive entre contenant et contenu, dénoncée par tous les premiers ministres québécois depuis Taschereau.

Voilà la toile de fond de l'opération inter-provinciale qu'engage le premier ministre Bourassa à Halifax au cours de la treizième conférence des premiers ministres provinciaux. L'opération, si elle réussit, va permettre de dépolariser le débat, trop centré sur Québec, et de le placer sur un terrain politique.

La première réunion des ministres provinciaux des communications a lieu à Québec, en novembre 1972. Avant la conférence fédérale-provinciale de l'automne 1973, deux autres rencontres, l'une à Calgary et l'autre à Moncton, permettront aux provinces de mettre au point des mécanismes de coopération inter-provinciale et d'établir un premier consensus face à Ottawa.

Selon un observateur, ce qui frappe, lors de la conférence de Québec, c'est l'extraordinaire diversité qui existe entre les provinces. Certaines, particulièrement dans les Maritimes, n'accordent pas une très grande priorité aux communications. D'autres, en particulier le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, où le téléphone appartient à l'État, mettent l'accent sur le développement rationel de la quincaillerie, et notamment sur l'intégration du câble au téléphone, davantage que sur les contenus. C'est peut-être ce qui explique que le Manitoba ait accepté l'an dernier, dans une entente bi-latérale avec Ottawa, de reconnaître la totale juridiction du Gouvernement fédéral sur la programmation du câble contre le contrôle de la province sur les infrastructures techniques. Ayant été débouté en Cour d'appel en 1965 au sujet du câble et revendiquant le téléphone, sous juridiction fédérale, la Colombie britannique aurait des vues qui s'apparentent à celles du Québec. Malheureusement, le Gouvernement Barrett sera battu aux prochaines élections provinciales... Cette diversité est justement, dans un premier temps, ce qui fait la cohésion des ministres provinciaux qui, au-delà des vues particulières qu'ils peuvent avoir pour leur province, en font le fondement de leur stratégie face au Gouvernement fédéral. Les déclarations fourmillent de slogans: l'Unité n'est pas l'uniformité; la politique nationale des communications n'est pas nécessairement la politique fédérale; respect de la diversité, ce qui suppose également que la province qui le veut, peut laisser au Gouvernement fédéral la maîtrise d'oeuvre des communications sur son territoire, etc. C'est, exagération mise à part, un peu le fragile consensus avec lequel les provinces s'amènent à la conférence fédérale-provinciale de novembre 1973.

Rien de commun avec l'approche du gouvernement canadien qui a pour lui l'assurance et, force est de le reconnaître, le know how que procure l'exercice incontesté du pouvoir. Pour relever les défis que posent les développements prodigieux survenus dans le domaine des communications au cours des derniers 15 ans, il s'est depuis longtemps engagé dans une revision complète de sa législation et de ses structures de planification et il a fait connaître ses positions dans un Livre vert qui met à profit les recherches du Groupe d'étude sur les télécommunications et leurs perspectives d'avenir, mis sur pied par le ministre Kiérans à l'automne 1969, et du Groupe d'étude sur la télé-informatique — un million de dollars — dont le rapport fut publié au printemps 1972.

Que trouve-t-on, en gros, dans ce Livre vert?

D'abord, une approche générale.

La planification s'est faite jusqu'à maintenant à partir des moyens et des techniques — télégraphe, téléphone, radiocommunications, satellites, etc. Cela n'est plus viable. D'abord, tout passe dans tout, et tout s'interpénètre. Ensuite, cela a permis une ex-croissance des moyens techniques au détriment des contenus, et ce dont le Canada a besoin, ce n'est pas de quincaillerie, mais de software. Il faut donc changer le tir et planifier désormais à partir de la forme et de la fonction des messages de l'information, c'est-à-dire des services. Autrement dit, des contenus.

Ensuite, une proposition de gestionnaire.

Au sein du Gouvernement fédéral, les organismes de régie sont éparpillés et ne communiquent pas entre eux, laissant les aspects les plus importants des communications en dehors de toute planification: Commission canadienne des transports pour ce qui est des tarifs; ministère des Communications pour ce qui est des questions techniques; C.R.T.C. pour l'émission des licences de radiodiffusion. Cela ne peut pas durer. D'autre part, puisque tout s'interpénètre, on ne peut plus distinguer maintenant local, provincial, national, voire international. Le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, propose donc une régie unique et toute puissante qui réglementerait tous les secteurs des communications, y inclus la télé-informatique et les communications par satellite. Cet organisme aurait tous les pouvoirs de la Commission canadienne des transports, du C.R.T.C., de même que certains pouvoirs du ministre des Communications qui comportent des éléments d'appréciation, telle l'émission des licences radio. À ces pouvoirs viendraient s'ajouter un ensemble de pouvoirs nouveaux ayant trait à l'introduction des nouveaux services,; à l'interfinancement, à l'informatique, aux satellites, etc.

Pour ce qui est des compagnies de téléphone, il pourrait y avoir une réglementation provinciale des activités intra-provinciales de ces derniers.

Pour employer un euphémisme, la conférence donna lieu à des échanges de vue intéressants et, compte tenu de la volonté manifestée par M. Pelletier de négocier avec les provinces, il fut convenu qu'on se réunirait à nouveau dans les plus brefs délais. Il y eut des élections fédérales au printemps 1974, et la deuxième conférence fédérale-provinciale fut différée au printemps 1975.

Le délai donne le temps aux ministres provinciaux des communications de mettre au point une position commune beaucoup plus cohérente que celle de 1973. Ils exigent

— la responsabilité exclusive de la cablodistribution pour les provinces qui le désirent, la redistribution du service national de radiodiffusion excepté;

— le contrôle de la radiodiffusion intra-provinciale, ce qui implique les stations privées;

— une responsabilité mixte pour ce qui est des sociétés exploitantes de télécommunication: contrôle exclusif des compagnies opérant sur le territoire provincial; responsabilité conjointe au niveau des organismes inter-provinciaux.

En fait, le consensus semble avoir été plus ténu qu'il ne semble. "Ce fut un exercice vraiment sportif", commente Richard Guay. Si l'unanimité s'est vite faite sur la cablodistribution, il s'en est fallu d'un cheveu pour qu'on n'ait pas l'accord de la majorité des provinces sur le téléphonie, et on n'a pas tout fait réussi à s'entendre sur la nature de la radio-diffusion intra-provinciale. Le réseau C.TV est-il provincial ou national?

De son côté, M. Gérard Pelletier publie un deuxième document de travail, où tout en laissant tous les pouvoirs juridictionnels à Ottawa, il propose une formule pour améliorer la coopération avec les provinces. Cette formule prend la forme d'un comité sur la politique des télécommunications, formé des ministres provinciaux et du ministre fédéral, chargé d'assurer la coordination des questions d'intérêt commun, telles que la planification des systèmes, les services inter-provinciaux et nord-américains et l'adoption de normes techniques compatibles concernant tous les systèmes de télécommunications au Canada.

La première session de la Conférence, les 13 et 14 mai, mène à un cul de sac, le ministre Pelletier voulant faire accepter son Comité sur la prolitique des télécommunications alors que les ministres provinciaux, présidés par John Rodes de l'Ontario, exigent d'en arriver d'abord à une entente sur les rôles et responsabilités de chaque palier de Gouvernement en matière de communication. L'imbroglio est à ce point complet qu'on décide de suspendre la conférence et de confier à un groupe de fonctionnaires le mandat d'apporter des précisions sur les intentions de chaque partie. Au cours des semaines qui suivent jusqu'à la reprise de la conférence en juillet, les déclarations se font intempestives de part et d'autre. Le 17 juin, devant l'Association canadienne des entreprises de télécommunication (ACET), M. Gérard Pelletier revient quant à lui sur l'urgence pour le Canada de se doter d'une politique globale et cohérente en matière de télécommunication. "Chose certaine, dit-il, si nous n'arrivons à nous donner très bientôt une telle politique, notre efficacité au sein de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) et des autres organismes internationaux en sera compromise. Et faute de savoir ce que nous voulons, nous courons le risque de devoir nous soumettre aux politiques que d'autres auront élaborées pour nous".

Le 15 juillet, dès l'ouverture de la 2e séance de la conférence fédérale-provinciale, M. Gérard Pelletier déclare que la position des provinces est irréaliste et qu'elle exige une revision constitutionnelle. Le ministre L'Allier, dont le Ministère fut le grand promoteur de la concertation interprovinciale, se retire officiellement de la conférence et remet le dossier des communications au premier ministre Bourassa.

Mission accomplie?

Chose certaine, plus rien ne s'est passé de juillet 1975 au 15 novembre 1976. Le Québec pourtant demandait seulement d'être "le maître d'oeuvre de la politique des communications sur son territoire".

●

Construction

Québec veut éliminer l'insécurité

par Michel C. Auger

Peu après la remise du Rapport Cliche en mai 75, le gouvernement Bourassa s'empressait de faire appliquer certaines des recommandations du rapport, touchant la mise en tutelle de certains locaux syndicaux, mais était beaucoup plus lent à réagir en ce qui concerne les causes mêmes de l'infiltration d'un certain nombre d'indésirables dans le domaine de la construction.

22 mois et un gouvernement plus tard, Québec s'apprête à légiférer pour tenter d'éliminer l'insécurité d'emploi et les pratiques discriminatoires d'embauche qui sont à la source même des abus que nous avons connus dans le secteur de la construction.

"Il est primordial d'instituer un droit d'appel pour que les travailleurs ne puissent se sentir lésés par les différents bureaux de placement" déclare Guy Chevrette, ancien commissaire de la Commission Cliche maintenant député péquiste de Joliette-Montcalm et adjoint parlementaire du ministre du Travail.

Le placement et l'insécurité

Bien des maux, dans la construction, viennent du placement. D'abord parce que tout le monde veut et peut en faire: les employeurs, les syndicats, les centres de main-d'oeuvre, et tout ce monde peut avoir ses listes noires de travailleurs que l'on n'engage pas pour toutes sortes de raisons.

Les bureaux de placement syndicaux de certains locaux de la FTQ-Construction ont été la chasse gardée de personnages tristement célèbres: Desjardins, Meloche, Duhamel, etc... Et si ces tristes sires ont pu être les "rois de la construction" pendant si longtemps c'est que beaucoup de travailleurs leur devaient leur job et qu'ils étaient susceptibles de la perdre à tout moment selon le bon vouloir de leur "protecteur".

La sécurité d'emploi n'existe pas dans la construction. On y travaille au rythme des chantiers qui ouvrent et qui ferment. Quand on se retrouve en chômage on va au bureau de placement et on espère...

C'est ainsi que si, pour une raison ou pour une autre, on est sur la liste noire du bureau de placement syndical, ou sur celle de l'employeur, il n'y a aucun autre recours: c'est le chômage.

Et, pour compliquer un peu plus le tableau, on entre dans l'industrie de la construction comme on entre dans un moulin. Ainsi, selon la Commission Cliche, 144,300 travailleurs y ont été employés pour plus d'une heure dans un secteur quelconque en 1973. De ce nombre 47,000 travailleurs n'y étaient employés que pour 500 heures ou moins en 1973 et plus de la moitié (52,6%) travaillaient moins de 1000 heures par an.

Ce qui fait que les vrais travailleurs, ceux pour qui la construction est le seul gagne-pain, peuvent se faire couper l'herbe sous le pied par quiconque déciderait d'aller faire quelques dollars en quelques jours ou quelques semaines dans le bâtiment.

Des changements

Le travailleur de la construction est donc soumis à l'arbitraire le plus complet et c'est pour mettre fin à cette situation que le gouvernement du Québec va bientôt légiférer.

La refonte globale de la loi 290, le "code du travail de la construction", ne pourra être déposée à l'Assemblée Nationale avant l'automne mais le gouvernement se prépare à faire d'ici un mois certaines modifications aux règlements existants.

Ainsi les travailleurs seront classifiés selon le nombre d'heures passées dans la construction au cours de la dernière année. Ainsi ceux qui auront fait 1000 heures et plus seront classifiés "A" et auront la priorité pour l'embauche; ceux qui auront travaillé entre 500 et 1000 heures seront classifiés "B" et ceux qui auront été classifiés "C" (500 heures et moins) ne pourront plus passer devant ceux qui sont vraiment des professionnels de la construction.

Il faut aussi établir une procédure d'appel pour les travailleurs qui s'estimeraient lésés par les pratiques d'embauche d'un syndicat ou d'un employeur.

Cette procédure (qui sera présentée comme un amendement à la loi créant l'Office de la Construction) permettrait au travailleur de loger une plainte auprès d'une sorte d'ombudsman qui pourrait relever de l'Office de la Construction (qui avec sa quinzaine de bureaux régionaux semble l'organisme tout désigné pour cette fonction). Dans un délai très court le travailleur pourrait connaître la sentence qui sera rendue. S'il s'estime encore lésé, le travailleur pourrait, mais les modalités ne sont pas encore arrêtées, en appeler de cette décision auprès du ministère du Travail.

Selon Guy Chevrette cette procédure d'appel rendrait les autres réformes sur le placement moins urgentes: "Même s'il existe des listes noires ou d'autres formes de discrimination dans les bureaux de placement, la procédure d'appel permet d'éliminer tout ça".

La CSN-Construction avait déjà réclamé que le placement soit effectué conjointement par les deux centrales (CSN-FTQ) avec les services techniques de l'Office de la Construction. Un projet que la FTQ déclare inacceptable et qui a fort peu de chances de devenir réalité. Les bureaux syndicaux, malgré les critiques dont ils sont l'objet semblent trop bien implantés.

Le placement syndical a ses défenseurs. Selon Fernand Daoust, secrétaire-général de la FTQ, le placement syndical est plus personnalisé et plus efficace. "Quand un employeur veut un menuisier il peut vouloir quelqu'un qui est spécialisé en finition, si on lui envoie un coffreur, c'est la crédibilité du placement syndical qui en prend un coup" déclare M. Daoust.

Les tutelles

Les suites du rapport Cliche ne se limitent pas aux bureaux de placement. Il y a toujours quatre syndicats en tutelle gouvernementale: le local 144 des plombiers, le local 1677 des ouvriers en électricité et le local 791 des opérateurs de machinerie lourde. Ces trois locaux sont affiliés à la FTQ-Construction. Les locaux 89 et 101 des mécaniciens d'ascenseurs, non affiliés à la FTQ, sont aussi en tutelle.

Les centrales syndicales s'étaient opposées dès le début à ces tutelles. Pour Michel Bourdon, président de la CSN-Construction, les tutelles ne sont pas un bon moyen. "Nous étions contre au départ. Les tutelles sont un précédent dangereux. C'est un moyen extérieur au milieu; s'il y a de la criminalité dans le domaine de la construction c'est qu'il y a des causes et les tutelles ne font rien pour éliminer ces causes". Michel Bourdon souligne aussi qu'une certaine collusion existait entre l'ancien gouvernement et certaines personnes au sein de la FTQ-Construction et qu'il ne fallait pas s'attendre à voir des tuteurs qui auraient le courage que le gouvernement n'avait pas. Jusqu'à la fin des travaux sur le chantier olympique le gouvernement a refusé de faire quoique ce soit.

Il n'y a aucun cas, remarque le président de la CSN-Construction, où l'on peut affirmer que la tutelle a bien fonctionné. Dans les locaux en tutelle, là où il y a maintenant de la démocratie, chez les électriciens par exemple, c'est qu'il y en avait déjà avant la tutelle". Michel Bourdon souligne que "Dédé" prélève encore ses taxes et que l'on a pratiquement pas touché aux abus des bureaux de placement.



Guy Chevrette

Le président du conseil d'administration des quatre syndicats sous tutelle M. Yves Ryan n'est pas de cet avis: "Si on juge les tutelles par le prisme du 144 on dira que nous avons raté notre coup mais il faut se garder de jeter du discrédit sur l'ensemble des tutelles parce que nous avons rencontré des obstacles majeurs chez les plombiers" (local 144).

En général, M. Ryan s'estime passablement heureux du chemin parcouru même si les progrès n'ont pas toujours été spectaculaires. Il souligne les difficultés à vaincre la méfiance bien légitime des travailleurs qui se faisaient accuser de coucher avec la tutelle s'ils collaboraient avec elle.

Les plombiers

Passant en revue les quatre tutelles M. Ryan montre que le local 144 est vraiment une exception à cause de l'existence parallèle de l'association sportive du local 144 qui est le fief d'indésirables bien connus que M. Ryan préfère ne pas nommer.

La tutelle a dû se contenter de chercher à surveiller les incartades, d'exercer un pouvoir de suggestion et de mettre en place de nouvelles structures tout en assumant la gestion financière.

"C'est au local 144 que la tutelle s'est ressentie des motifs inconnus de l'ancien gouvernement et qui ont amené ce dernier à refuser les amendements que demandait la tutelle dans son premier rapport".

On demandait en outre de mettre aussi en tutelle la fameuse "Association sportive du local 144" et l'Association unie des ouvriers en tuyauterie du Québec. Le gouvernement n'a pas donné suite à ces recommandations ce qui, selon M. Ryan, n'a donné aucun moyen à la tutelle pour remettre les choses à leur place au 144.

Les opérateurs de machinerie lourde

Les choses ont mieux fonctionné dans les autres locaux. Au 791 (opérateurs de machinerie lourde) la tutelle, même si elle était surtout administrative, a été plus satisfaisante. Le nombre d'agents d'affaires a été réduit de 24 à une dizaine et bien que le local ait encore des ennuis financiers, les dettes de $280,000 qui existaient quand la tutelle est entrée, sont en voie d'être remboursées.

On a réussi au local 791 à convaincre l'Union Internationale d'établir une supervision à l'intérieur des cadres de la tutelle et sous la juridiction de celle-ci. Si ce n'était des ennuis financiers du local on pourrait dire, souligne M. Ryan, que les intérêts du local sont assumés par des syndiqués authentiques et que le local est bien engagé sur la voie du retour à la normale.

Les ascenseurs

Les locaux 89 et 101 des mécaniciens d'ascenseurs étaient déjà en tutelle gouvernementale avant le dépôt du rapport Cliche. Il n'y avait pas d'exécutif en place (l'exécutif précédent avait pris le maquis, fait remarquer M. Ryan) quand la nouvelle tutelle a pris le local en charge. Là encore on a fait appel à l'Union Internationale et les choses semblent se mettre à fonctionner plus normalement, il y a des assemblées syndicales et les membres y sont présents en grand nombre. Les avis sont partagés sur l'efficacité de cette tutelle et nombreux sont ceux qui soulignent que Warner

→

Baxter, l'agent d'affaire du local 89 au moment de la Commission Cliche, règne encore sur le monde des ascenseurs même s'il travaille maintenant pour l'Union internationale.

Les électriciens

La plus grande réussite des tutelles se situerait au niveau du local 1677 la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Electricité (FIPOE). On reprochait à la FIPOE certaines activités illégales de leurs agents d'affaires Claude Labonté et Roland Fiset dont les opérations dans le domaine du prêt usuraire ou de l'extorsion étaient bien connues. Une fois ces éléments indésirables éliminés il semble que les activités syndicales du local aient été très démocratiques. Pour Yves Ryan ce syndicat pourrait servir de modèle à bien d'autres et il est un candidat sérieux à une "libération" prochaine.

Mettre fin aux tutelles

Le rapport des tuteurs, déposé en mai dernier, demandait d'ailleurs un amendement à la loi des tutelles qui permettrait de terminer ou de prolonger une tutelle sur rapport unanime du conseil d'administration de la dite tutelle.

Le gouvernement s'apprêterait à amender la loi en ce sens et le syndicat des électriciens serait libéré de la tutelle peu après. D'autre part la tutelle pourrait être prolongée au-delà de la limite prévue par la loi dans le cas des plombiers.

Le secrétaire-général de la FTQ, M. Fernand Daoust a une autre solution. Remettre les tutelles sous l'autorité de la FTQ-Construction. Le congrès des 4 et 5 avril devrait marquer un nouveau départ pour cet organisme et M. Daoust pense qu'un gouvernement qui a un préjugé favorable aux travailleurs devrait permettre aux syndiqués de faire le ménage dans leur propre maison.

"La FTQ est prête à mettre sa crédibilité dans la balance" déclare M. Daoust qui affirme que les tutelles que la FTQ avait imposée à ses syndicats avant la remise du Rapport Cliche ont fait plus en quelques semaines que les tutelles gouvernementales en plus d'un an et demi.

M. Daoust souligne aussi que la Commission Cliche a beaucoup parlé des abus dans les syndicats mais a écourté l'enquête quand on est arrivé chez les employeurs et que tout le battage publicitaire qui a accompagné le rapport n'a touché que les syndicats, alors que d'autres étaient aussi à blâmer.

M. Daoust se dit prêt à faire le ménage, Guy Chevrette se dit ouvert à toutes les suggestions alors que le président du conseil d'administration des tutelles M. Yves Ryan se met à la disposition du gouvernement pour continuer le travail ou pour se démettre. Le dossier reste ouvert, le gouvernement poursuit ses consultations et devra agir bientôt.

●

La naissance d'une image

C'est l'agence de communication Cabana, Séguin qui a créé la nouvelle identification du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Cabana, Séguin a su se bâtir une réputation d'excellence en identification; rappelons seulement les Québec-Lait, Northern Telecom, Provigo, Banque Provinciale, École des HEC, Société de Développement de la Baie James, BCN...

En plus de l'identification, Cabana, Séguin dispense un ensemble de services en publicité, promotion, relations publiques et en marketing industriel, intégrés dans une approche globale des communications: la gestion totale de l'image.

Cabana, Séguin Inc.
Gestion totale de l'image
3737 est, boul. Crémazie, 8e étage
Montréal, Québec H1Z 2K6
(514) 376-4730

Canada

Ottawa impose des contraintes aux monopoles

par Jean Bédard

Ottawa — Après un lustre de tergiversations, d'hésitations et de reculs, la loi sur la concurrence au Canada a fait de nouveau son apparition au feuilleton des Communes. Son histoire assez mouvementée peut se résumer en quelques étapes:

— En 1966, M. Guy Favreau, alors ministre du cabinet Pearson, demande une étude approfondie sur les pratiques restrictives du commerce et sur le système de concurrence au Canada.

— En 1971, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Ron Basford, s'appuyant sur les conclusions de l'étude demandée par M. Favreau (étude faite par le Conseil économique) présente un projet de réforme globale à la Chambre. Le projet est l'objet d'énormes pressions et meurt au feuilleton avec la campagne électorale de 1972.

— En 1973, le nouveau ministre responsable, M. Herb Gray, devant l'impossibilité de faire adopter globalement le projet, scinde ce dernier en deux parties. L'année suivante, les pressions et une autre campagne électorale l'empêcheront de faire adopter la première partie de sa réforme et lui coûteront son poste. M. Gray quitta le cabinet.

— En 1975, après que de nombreux amendements lui eurent été apportés, l'étape 1 de la réforme — guidée par le ministre André Ouellet — fut finalement adoptée par le Parlement.

Cette première étape — la loi C-2 — en vigueur depuis le début de l'année dernière avait trait en bonne partie aux pratiques trompeuses en matière de publicité: déclarations fausses dans les ventes de porte à porte ou par téléphone, ventes à prix d'appel, double étiquetage, ventes pyramidales ou par recommandations, etc. L'une des dispositions les plus intéressantes étendait au secteur des services la portée de la loi. Auparavant, aucun contrôle ne portait sur la concurrence dans ce secteur qui représente environ le quart des activités commerciales et industrielles canadiennes. Autre innovation, la loi a permis que, dorénavant, toute personne victime d'une infraction puisse intenter des poursuites en dommages-intérêts, ce qui n'était pas possible auparavant.

La deuxième étape de la réforme déposée cette semaine par le ministre Anthony Abbott constitue assurément un pas en avant en vue de corriger certaines des contradictions inhérentes au système de libre marché. Il donne suite, entre autre, à une recommandation du rapport du Conseil économique qui s'était, en 1969, prononcé en faveur d'une conception civiliste plutôt que criminelle d'une certain nombre de pratiques anti-concurrentielles. Il est connu que la preuve en droit criminel est beaucoup plus difficile à établir qu'en droit civil.

La difficulté de faire aboutir avantageusement une cause en passant par le processus d'examen au criminel est largement démontré par le fait qu'on ne trouve qu'un cas de condamnation en vertu des dispositions touchant aux monopoles. C'est celui de la compagnie Eddy Match dont la culpabilité fut établie et la condamnation maintenue en appel en 1953.

L'actuelle commission sur les pratiques restrictives deviendrait la Commission de la concurrence et serait donc transformée en un tribunal quasi-judiciaire. Le projet Abbott propose de décharger entièrement la Commission de ses responsabilités actuelles en matière d'enquêtes criminelles et d'accroître simultanément le recours aux procédures civiles. En plus de son domaine actuel, le nouveau tribunal verrait sa compétence s'élargir à de nombreuses questions telles les fusions, les monopoles, la propriété intellectuelle et industrielle (les brevets) et les cumuls de fonctions.

En outre, des modifications apportées à certaines définitions — particulièrement celles de fusion et de monopole — sont susceptibles de faciliter les enquêtes et l'établissement de la preuve par l'Administrateur de la politique de concurrence.

On doit noter toutefois que, contrairement aux termes de la loi américaine, le gouvernement refuse toujours de considérer comme monopole illégal celui qui contrôle moins de 50% du marché. C'est assurément une faiblesse du projet Abbott.

Une disposition introduit le concept nouveau de monopole conjoint, ou monopole collectif. Ce concept qui rappelle celui de la pratique oligopolistique donne à l'Administrateur le

→

pouvoir d'intervenir dans le cas d'un nombre réduit d'entreprises contrôlant un secteur précis du marché.

Aussi, le projet créera certainement des remous chez les hommes d'affaires et fera regimber de nombreux sénateurs puisqu'il se propose de mettre un terme à la pratique du cumul des fonctions, pas tous, bien sûr, mais dans certains cas où une personne siège simultanément à des conseils d'administration d'entreprises qui sont normalement considérées comme concurrentes.

Le ministre Abbott a rejeté une recommandation du rapport Skeoch-McDonald qui suggérait de donner au Cabinet le pouvoir d'annuler ou de modifier une ordonnance de la Commission de la concurrence. M. Abbott a certainement compris que ce droit d'appel à une instance politique se trouve être une procédure dangereuse, explosive sur des questions aussi délicates. L'exemple du programme de contrôle des prix et des salaires où un tel recours au Cabinet est possible le démontre bien.

On retrouve dans le projet un chapitre nouveau sur l'action collective. C'est une innovation qui va sans doute plaire aux consommateurs et aux groupes qui se consacrent à leur protection. L'étude faite par Williams et Whybrow a fortement recommandé cette procédure du groupe dont on trouve l'origine dans l'Angleterre du XVIIe siècle. Elle permet à un groupe de personnes victimes d'une infraction à la loi sur la concurrence d'intenter collectivement des poursuites contre le coupable. Il est fréquent qu'une personne seule n'ose se lancer dans un procès lorsque le dédommagement escompté n'en justifie pas les coûts.

La poursuite collective, en plus de gagner du temps, a donc l'avantage de rendre justice à toutes les victimes d'une infraction en répartissant sur chacune d'elles les coûts d'un seul procès. Dans leur rapport, Williams et Whybrow font également ressortir l'effet dissuasif de l'action de groupe dans l'application d'une politique de concurrence.

Il est dommage cependant que le ministre Abbott, en introduisant cette disposition, la rende difficile d'application. Le projet comporte en effet un grand nombre de barrières que devront franchir les intéressés, des barrières telles qu'elles constituent une sorte de procès-avant - le - procès qui rend la procédure longue et lourde, et risque d'avoir des effets de découragement sur les poursuivants. Il faut souhaiter que, plutôt que d'écouter les milieux d'affaires qui voudront sans doute donner encore plus de rigidité à la loi, le gouvernement se pliera davantage aux exigences des consommateurs en assouplissant le chapitre relatif aux actions collectives.

C'est dans le préambule du projet de loi qu'on retrouve l'esprit qui doit en guider l'application. Ce préambule — utile à l'interprétation de la loi par les tribunaux — est une nouveauté car il n'existe pas dans la loi actuelle.

En résumé, il reprend sous forme de considérants une ligne philosophique qui a servi de constante dans la rédaction de l'étude du Conseil économique en 1969, soit que le principal objectif d'une politique de concurrence doit être d'accroître l'efficacité dans l'ensemble de l'économie.

Il s'ensuit que si la politique canadienne en la matière comporte un préjugé très favorable à la libre concurrence, elle n'en condamne pas pour autant toutes les pratiques restrictives. Le projet Abbott est truffé de références précises à cette philosophie. Dans presque tous les cas — monopoles, monopoles conjoints, fusions, accords de spécialisation, etc. — le projet stipule que des pratiques anticoncurrentielles peuvent être admises si l'on a bonne raison de croire qu'elles favorisent une plus grande efficacité économique.

Le préambule constitue aussi une profession de foi dans le libre marché et l'énonciation du principe de la nécessaire intervention de l'Etat. Cette remarque peut paraître banale et tout à fait inutile si on oublie le tollé qu'ont provoqué certains propos tenus par le premier ministre Trudeau en décembre 1975 alors qu'il émettait des doutes sérieux sur le fonctionnement du système de libre marché. Depuis ces remarques, c'est la première fois, à notre connaissance qu'un document législatif consacre les vertus du système en reconnaissant explicitement le rôle essentiel qu'y doivent jouer les pouvoirs publics. On doit s'attendre qu'à lui seul le préambule fera renaître le débat sur le sujet.

●

Bellemare DATSUN (1976) Ltée

L'endroit où c'est plein de bon sens, présente:

- ses nouveaux propriétaires



Gérald GRENON
Président



Paul-E. COUTU
Gérant général

- la toute dernière-née de la gamme Datsun

La 200 SX



Et oui ! Bellemare Datsun a changé de propriétaires! A cette occasion tous les clients, anciens, nouveaux ou futurs, sont invités à venir rencontrer sur place MM. Gérald Grenon et Paul-E. Coutu qui se feront un plaisir de leur faire connaître la nouvelle politique de la maison: SATISFACTION ET SERVICE.

Une occasion unique de voir et d'essayer les splendides modèles 1977. Y'en a pour tous les goûts et à tous les prix.

Avec les nouveaux propriétaires de Bellemare Datsun (1976) Ltée on tire un trait sur le passé et on se lance à l'assaut de l'avenir...avec une Datsun bien entendu!

10305 Papineau MONTREAL H2B 2A3

Tél.: 382-2780

laissez-nous vous chanter la pomme.
la pomme du Québec

On reconnait l'arbre à son fruit . . . et la pomme du Québec à sa couleur. Mûries à point, les McIntosh et les Cortland se font une coquetterie de montrer un peu de vert pomme sur un fond de rouge pomme.

Et pour ce qui est du prix, ce sont les moins chères sur le marché. Achetez-les en sacs, vous en aurez pour toute la famille, à un prix encore plus économique.

Pourquoi payer plus cher pour des pommes qui viennent d'ailleurs quand on peut s'offrir les pommes savoureuses qu'on cultive au Québec . . .

plus juteuse et moins chère



Monde

USA

Le puzzle des choix économiques

par Michel C. Auger

Le deux novembre dernier, les Noirs ont voté en bloc pour Jimmy Carter et cela a suffi pour lui donner la victoire. Quand on sait que le taux de chômage chez les jeunes Noirs des grandes villes atteint le plus souvent 50 ou 60% et que Carter promettait un programme de relance de l'emploi alors que Ford, jugeant de telles dépenses inflationnistes, promettait de couper les dépenses, on comprend vite pourquoi les Noirs ont ainsi voté Carter.

Le Président veut, si le Congrès est d'accord, dépenser $15 milliards dans des programmes pour créer des emplois. Sauf que personne ne sait exactement combien d'emplois on va créer; le ministre du Travail Ray Marshall dit que deux millions d'Américains pourront se retrouver au travail alors que de nombreux économistes affirment que 600,000 personnes tout au plus pourront se retrouver sur les listes de paie du gouvernement fédéral.

Le programme est fortement inspiré de certaines mesures du "New Deal" du Président Roosevelt. Le gouvernement fédéral met à la disposition des États et des municipalités des fonds leur permettant d'engager du personnel pour des travaux publics ou des services. La municipalité pourra choisir de construire un terrain de jeu, d'aménager un parc ou de rénover une bibliothèque, et les employés seront payés par le gouvernement fédéral qui crée lui-même certains programmes de services publics.

C'est ainsi que, dès septembre, 600,000 personnes seront touchées par le programme et en septembre 78,725,000 personnes de plus seraient de retour au travail. Comme on le voit, on est loin des deux millions d'emplois créés. Cela laisserait tout de même plus de 6,5 millions d'Américains sans emploi.

Et ces chiffres ne sont exacts que si la totalité des sommes prévues sont affectées à ces programmes. Déjà Républicains et Démocrates conservateurs s'opposent au programme, le qualifiant de gaspillage et d'inflationniste. Au sein même de l'administration, Carter l'unanimité est loin d'être faite. Le secrétaire du Trésor Blumenthal, le président du conseil des conseillers économiques et le président de la Réserve Fédérale Arthur Burns s'opposent à de trop grandes dépenses dans le domaine de la création d'emplois, opinant que cela ne ferait qu'augmenter le déficit et que l'inflation risquerait d'atteindre de nouveaux sommets.

Le président Carter a lui-même déclaré à plusieurs reprises durant la campagne électorale qu'il allait faire tous les efforts possibles pour équilibrer le budget avant l'année fiscale 1981. Il ajoutait que s'il était nécessaire de couper dans les programmes à portée sociale, il le ferait, car le budget équilibré est une priorité.

Le budget pour cette année prévoit un déficit de $57,7 milliards et on prévoit des coupures de taxes afin de stimuler l'économie.

La relance économique

Le programme de relance de l'emploi fait cependant partie d'un programme plus large de relance de l'économie. Ce programme comprend un peu de bonbons pour à peu près tout le monde. Des remises de taxes pour la classe moyenne, de petites réductions de taxes pour

→

les personnes à faible revenu et les compagnies, et enfin la création d'emplois pour les minorités et les syndicats.

Un tel programme ne pouvait faire plaisir à tous. Les maires des grandes villes se disent oubliés. Les syndicats de l'AFL-CIO déclarent par la voix de leur président George Meany que ce plan est un recul du Président sur les promesses de la campagne électorale.

Le Président pourrait être obligé de reculer de nouveau. Un rapport préparé par le Bureau du Budget du Congrès américain affirme que la réalisation des programmes promis par le Président pendant la campagne électorale demanderait un taux de croissance de l'économie de plus de 5%. Ce taux est actuellement de 3%. Le bureau souligne de plus que même si le taux de croissance était de 5% il serait presqu'impossible d'avoir, en 1981, un budget non-déficitaire et un taux de chômage de 4%. On propose un but plus réaliste de 5,5% pour 1982.

Certains programmes comme l'assurance-maladie devraient aussi être abandonnés, selon le Bureau du Budget. Bref, les buts fixés par Carter durant la campagne électorale sont trop ambitieux et il faudra reviser les projets ou trouver de nouvelles sources de financement.

Des solutions

Certains membres du Congrès soulignent que l'on devrait couper le budget militaire. Les syndicats s'opposent à une telle mesure car le Département de la Défense est le principal employeur dans plusieurs régions et couper les budgets militaires signifierait créer du chômage.

Dans certaines régions de la Californie, l'abandon de certains programmes de construction d'avions pourrait réduire au chômage certains ouvriers hautement spécialisés (et difficilement recyclables si l'on en croit les syndicats). Des régions entières seraient ainsi plongées dans une récession qui ne pourrait se terminer que si la construction d'avions reprenait, tant la région est dépendante de cette industrie.

Bref, rien n'est particulièrement rose pour l'économie américaine et on dit, aux États-Unis comme ailleurs, que la conjoncture est mauvaise partout.

La réorganisation, une solution?

Une solution que propose Carter est la grande réorganisation du gouvernement, qui permettrait de couper dans la bureaucratie et de réduire le gaspillage dans les organismes gouvernementaux. Carter a promis d'utiliser deux techniques en particulier: le budget à base zéro et la procédure du "coucher de soleil" qui consiste à revoir régulièrement l'utilité et l'efficacité de tout programme ou de toute commission ou agence. Ce programme a donné des résultats très positifs dans les États où il a été utilisé. Le budget à base zéro consiste à forcer toute agence ou ministère à justifier toutes ses dépenses quand vient le temps de faire le budget. Au lieu de considérer le budget de l'année précédente comme base pour le budget de la prochaine année on repart à zéro et toutes les sommes doivent être justifiées.

Une telle réorganisation du gouvernement ne va pas s'effectuer sans causer de nombreuses résistances tant au Congrès que dans la fonction publique, mais Carter y voit un moyen de trouver les sources de financement nécessaires pour réaliser son programme. Si la réorganisation ne réussit pas Carter devra abandonner son objectif de balancer le budget avant 1981. Un but que beaucoup de Présidents s'étaient donné avant lui. ●

Depuis
le 6 Déc. 1976
LES GRENOUILLES
ONT DES AILES.
FM 96.9
ckoi



ARGENTINE

Un an de dictature

La dictature fasciste, partout dans le monde, a provoqué d'immenses tragédies militaires et entraîné des peuples dans l'effondrement économique, social et culturel. Qu'on pense à l'Allemagne de Hitler, à l'Italie de Mussolini, à l'Espagne de Franco, au Portugal de Salazar et au Chili de Pinochet. L'article de Brigitte Morissette montre ici le drame actuel de l'Argentine, autre exemplaire de l'abominable modèle.

par Brigitte Morrissette

L'Argentine, il y a deux ans, représentait un cas unique pour les économistes: le cas d'un pays développé dans la voie du sous-développement. Ce pays de 24 millions d'habitants, le huitième du monde en superficie, le quatrième des deux Amériques, longtemps grenier de l'Europe tout comme le Canada, aimant la science, la culture, l'humour et la bonne chère, est en train de battre un deuxième record, la fuite des cerveaux et du capital humain.

Cent mille Argentins vivent aujourd'hui à l'étranger et pleurent ce mois-ci sur le premier anniversaire du coup d'État militaire qui porta au pouvoir, le 24 mars 1976, le général Jorge Videla et marqua l'instauration d'un régime de terreur à la chilienne.

Vingt-cinq mille Argentins, arrêtés selon les méthodes les plus arbitraires, croupissent dans les prisons et les camps militaires, tandis que le nombre des disparus, assassinés souvent sans autre forme de procès, s'élève à 10,000. Depuis le mois de janvier seulement, on a compté en Argentine 212 morts violentes imputées à la police militaire, et pour le moins 1,500 depuis le coup du 24 mars 1976.

En réponse aux promesses de paix, de tranquillité et de stabilité de la junte, les Argentins ont redécouvert la peur permanente qu'ils avaient cru oublier à jamais lors de la fameuse élection du 11 mars 1973 qui avait mis fin à une autre dictature militaire et porté au pouvoir (pour deux mois seulement) le docteur Hector Campora, dentiste et péroniste inconditionnel, aujourd'hui prisonnier de luxe à l'ambassade du Mexique à Buenos Aires, attendant vainement depuis huit mois un sauf-conduit pour l'étranger.

La crise persiste

Du point de vue économique, la situation de l'Argentine n'est guère plus brillante. Les militaires ont dû admettre, il y a quelques semaines, la persistance de la crise: inflation de 389 pour cent à la fin de 1976; diminution de 2.6 pour cent du produit national brut par rapport à l'année précédente. Léger succès sur le plan de l'activité agricole grâce à une récolte record de céréales: la production qui avait diminué de 3.5 pour cent en 1975 augmente de 4.4 en 1976; l'augmentation des réserves de devises et d'or, l'obtention de prêts internationaux, ne sauraient effacer cependant la dépression massive dans tous les secteurs sociaux, le chômage, les faillites, les prisons, les assassinats, la censure et la bouleversante fuite des cerveaux.

La presse a fait grand cas ces semaines-ci de la fermeture à Buenos Aires de l'école de mathématiques, considérée comme l'une des meilleures au monde; de la commission nucléaire décapitée par la disparition de son plus grand savant et l'émigration de plusieurs de ses membres au Brésil. Mais le pire, c'est sans doute le fait qu'au nom de "la civilisation occidentale et chrétienne", les militaires aient vidé de la moitié de leurs effectifs les grandes universités argentines et fermé des départements entiers dédiés à des enseignements subversifs comme la sociologie, la psychologie, la psychiatrie, la psychanalyse, etc...!

Le coup militaire du 24 mars 1976 en Argentine peut paraître comme une répétition du coup du 11 septembre 1973 au Chili. Curieusement, la répression qui a suivi en Argentine ne paraît pas avoir soulevé aussi spontanément qu'à l'égard du Chili les grandes sympathies internationales. Cela tiendrait-il aux idéologies en cause? au fait que la tentative de révolution à la chilienne avait un caractère plus exaltant que le retour du péronisme argentin, même radicalisé et marxisé? ou encore au caractère très particulier des Argentins?

Buenos Aires, avec ses tangos oubliés puis remis à la mode, ses rues piétonnières noires de monde jusque tard dans la nuit, ses cafés remplis de palabres jusqu'aux petites heures du matin, a longtemps évoqué pour l'étranger de passage un grand théâtre où se jouerait une perpétuelle tragi-comédie. Une vieille plaisanterie qui circule encore à Mexico décrit bien l'antagonisme plus ou moins avoué qui subsiste entre Argentins et autres latino-américains. C'est l'histoire du type qui dit à son copain: "Si tu veux faire une bonne affaire, achète un Argentin au prix que tu crois qu'il vaut et revends-le au prix qu'il croit, lui, qu'il vaut." Autrement dit, les Argentins, peu métissés (Atahualpa Yupanqui et Mercedes Sosa avec leurs traits puissamment indigènes sont les exceptions qui confirment la règle), demeurés très européens, parlant espagnol sur une musique italienne, ont toujours agacé le reste de l'hémisphère sud, même ces riches Brésiliens qui vont en masse faire leurs achats dans les élégantes boutiques de la rue Florida, à Buenos Aires, l'une des plus belles villes des deux Amériques, tout comme les riches Canadiens vont à Rome ou à Paris renouveler leur garde-robe.

La résistance

À Mexico, où se trouvent deux des plus importantes communautés de réfugiés chiliens et argentins (médecins, avocats, politiques, ingénieurs, professeurs, ouvriers, anciens cadres), le contraste est aussi frappant, mais à l'inverse: la **Casa chilena,** emménagée au sud de la ville dans le quartier des intellectuels aisés, a des allures d'élégante ambassade; la **Casa argentina,** installée dans une petite rue sombre et bruyante du centre de Mexico, au-dessus d'un garage, a pris des allures d'immense commune où l'on entend les enfants courir et s'amuser durant les sérieux meetings condamnant le militarisme argentin aussi bien que l'impérialisme américain, ou encore, les samedis soirs, alors que la salle des meetings se transforme en boîte à chansons et que l'ancien gouverneur de l'une des vingt-deux provinces argentines et sa femme, en tabliers, préparent les sandwichs, tandis

→

(suite de la page 15)

que le dernier prix littéraire de la célèbre maison d'édition cubaine, La **Casa de Las Americas**", sert les verres de vin aux spectateurs de toute nationalité.

Durant ces soirées où des chansonniers politiques s'accompagnent à la guitare, il y a toujours une sorte de mysticisme politique dans l'air qui n'est pas sans faire penser à ces familles de la province argentine qui, il y a quatre ans encore, allumaient une bougie devant un buste d'Eva Peron posé dans un coin du salon, tout comme au Mexique, on allume encore un lampion au pied de la statue de la Vierge de la Guadeloupe!

Ces contradictions, aujourd'hui, ne font plus guère sourire. L'espoir de la résistance argentine et des comités de solidarité installés à Paris, Mexico, Montréal, etc., qu'ils s'identifient aux **montoneros** (gauche péroniste clandestine), à l'Armée révolutionnaire du peuple, au socialisme ou au marxisme-léninisme, cet espoir est sensiblement le même que celui de la résistance chilienne à l'étranger: réveiller (et tenir en éveil) le monde entier face au drame qui se joue dans le *cône sud*. Enseigner au monde entier qu'il n'y a pas de militaires *ultras* ou *modérés*, *faucons* ou *colombes*, mais des tortionnaires formés depuis le début du siècle aux méthodes prussiennes et depuis la dernière guerre à l'efficacité des camps d'entraînement américains au sud des Etats-Unis ou à Panama, tortionnaires qui, en mettant fin aux libertés civiles, mettent en danger le génie d'un peuple tout entier sans pour autant réaliser les miracles économiques attendus.

En réduisant de moitié l'aide militaire américaine à la junte argentine, le gouvernement de M. James Carter a soulevé un espoir. De même que le nouveau souci des Américains pour le respect des droits de l'homme à l'extérieur de leurs frontières.

Mais les Argentins, devenus méfiants, croient surtout que seule la pression mondiale ramènera la démocratie dans leur pays et leur permettra un jour de réaliser une véritable révolution sociale et politique, avec ou sans la bénédiction posthume de Sainte Evita.

●

ITALIE

La contestation a gagné toutes les universités



photo AFP

De Palerme à Milan, la contestation a gagné toutes les universités italiennes. Ci-dessus, des manifestations récentes à Rome.

par Patrick Meney

Rome (AFP) - Universités occupées de Palerme à Milan, manifestations, heurts avec la police, remise en question des centres traditionnels de contestation (syndicats et partis politiques), voitures incendiées et débuts de barricades... Même si les étudiants du printemps 77 n'ont pas dépavé les rues, il y a un air de printemps 68 dans leur nouvelle révolte. Avec l'enthousiasme en moins; et un réel désespoir en plus: la hantise d'être chômeur.

L'agitation estudiantine a débuté au début février. Elle s'est étendue à toutes les grandes universités italiennes.

Le détonateur: la "réforme Malfatti"

Au départ les revendications des étudiants sont limitées: ils protestent contre une circulaire du ministre de l'Education nationale, M. Malfatti qui réclamait plus de "discipline et de rigueur" dans les examens. Devant la colère soulevée par son texte, M. Malfatti revient en arrière. Mais la bombe a été amorcée: comme une traînée de poudre, la contestation partie de Palerme, capitale tranquille de la vieille Sicile, remonte la Péninsule. On remet désormais en cause l'ensemble de la "réforme Malfatti", qui prévoit une sélection à l'entrée de l'université, et un découpage du troisième cycle (maîtrise, licence, agrégation), à l'image du système français. Levée de boucliers, y compris des professeurs, contre un projet jugé "trop sélectif".

A l'université de Rome, qui comme la plupart des campus italiens est désormais occupée par les étudiants, apparaissent les "Indiens" - comme la Sorbonne de Cohn-Bendit avait eu ses "Katangais" -. Les "Indiens" sortis tout droit des amphithéâtres, visages peints aux couleurs de guerre anti-syndicales, lancent des slogans contre les leaders du mouvement ouvrier, auxquels ils reprochent trop de mollesse, et contre Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti Communiste (PCI), qu'ils accusent "d'avoir vendu la classe ouvrière au capitalisme".

Vu de l'extérieur, le mouvement estudiantin du printemps 77 manque de cohésion: pourquoi ces slogans "politiques" à côté d'étudiants encore tout étonnés de se retrouver sur un campus occupé? Et puis ce printemps-là n'a pas une allure de fête: l'imagination n'est pas au pouvoir.

Ce "flottement", ces hésitations, le fait que, contrairement à 68, aucun "leader" n'émerge du mouvement étudiant, font que partis et syndicats sous-évaluent le problème.

Un camouflet infligé aux syndicats

Le secrétaire général du puissant syndicat procommuniste CGIL, M. Luciano Lama, qui ne s'est dérobé à aucun meeting difficile, croit même pouvoir affronter et "récupérer" les étudiants en lutte, en allant leur parler à l'université de Rome.

Quand le jeudi 17 février, M. Lama arrive sur le campus, sous solide escorte, il est accueilli par les inscriptions murales qui ont fleuri un peu partout, durant la nuit: "Merci Lama pour tes secrifices", "Les lamas au Tibet, pas à Rome", "Lama, envoyé spécial du patronat".

Et c'est l'échec de la tentative de dialogue: M. Lama devra battre en retraite sous la pluie de pierres. et fuir dans sa voiture barbouillée de solgans anti-syndicaux.

Pour l'ensemble du mouvement syndical, qui semblait rester l'un des derniers points de repère d'une Italie en crise, le coup porté est dur. En 68, on avait évité la "coupure" entre ouvriers et étudiants. On s'était même fixé des objectifs communs. Les syndicats avaient élaboré un grand projet: regrouper en une seule classe sociale les travailleurs, les étudiants, les ouvriers, les paysans, les employés, dans un pays où les particularités, les privilèges, les différences y compris géographiques étaient pourtant beaucoup ressenties.

Voici que tout s'écroule devant un mouvement étudiant décidément bien difficile à saisir. Psychologiquement, les syndicalistes supportent mal "l'affront" infligé à Luciano Lama. Pourtant, tout en dénonçant "les actes d'intolérance" dans cette péninsule où les communistes vont à la messe et où les démocrates-chrétiens rendent hommage au "sens des responsabilités" des communistes, les syndicalistes de base ne pardonnent pas à Luciano Lama son initiative: "Cela ressemble à une provocation", "il a mal préparé son meeting", dit-on.

Manque de cohésion du mouvement estudiantin

L'évacuation le soir même de l'université de Rome par les forces de l'ordre ne va pas arranger les choses entre syndicats et étudiants. Mais le mouvement de contestation n'a toujours pas trouvé sa personnalité, ni son unité. Réunis en congrès, les 27 et 28 février à Rome, les étudiants dits "autonomes" - c'est-à-dire apolitiques - ne parviendront pas, au milieu de leur débat houleux, à définir la plateforme commune dont ils rêvaient.

Le "Congrès des universités en lutte", parle peu des problèmes spécifiquement universitaires, mais s'attachent surtout à condamner la politique économique du gouvernement démocrate-chrétien et, avec encore plus de violence, la ligne réformiste du parti communiste.

Ainsi jamais les étudiants "apolitiques" n'ont-ils été aussi agressifs à l'égard des "politiques". Une impression amère d'échec flotte sur le Congrès, où certains refusent "toute discussion avec les "bureaucrates syndicaux", et d'autres jugent au contraire "très grave l'ex-

➟

pulsion de M. Lama par les étudiants de Rome".

Un avertissement au PCI

Il n'empêche que si le Congrès, qui avait réuni 4000 participants, n'a pas permis d'élaborer une plate-forme revendicative unique pour toutes les universités, il a révélé un certain nombre d'éléments nouveaux importants.

D'abord, la montée de l'hostilité des jeunes face à la politique de concession, ou de compromis, de la gauche italienne et au premier plan du Parti communiste (34,4% des voix aux dernières élections législatives, en juin 76).

Pour le PCI, l'avertissement est sérieux: les communistes italiens ont toujours été obsédés par le risque de "coupure" avec la jeunesse. Après 68, c'est à Enrico Berlinguer que l'on avait confié la mission de renouer le dialogue avec les "gauchistes".

Ensuite les forces traditionnelles ont perçu, au milieu des slogans étudiants, un cri de désespoir: la hantise du chômage. Il y a en Italie un million de jeunes sans travail, dont la moitié sont diplômés. Les universités méritent plus que jamais cette étiquette de "réservoir de chômeurs" utilisée autrefois par la gauche.

Comment, chez les syndicats et les partis, ne pas être sensible à cette peur qui est aussi celle des travailleurs? De là à lancer: "étudiants-ouvriers: même combat", il n'y a qu'un pas.

D'où l'auto-critique officielle de la direction du parti communiste, autocritique publiée dans le quotidien du parti, "L'Unita". Le PCI reconnaît qu'il a sous-évalué la question estudiantine, qu'il ne suffit pas de dénoncer "une poignée de provocateurs" pour résoudre le problème. Les dirigeants communistes rappellent encore que les mouvements étudiants passés leur ont "beaucoup appris". Ils lancent enfin un appel à l'unité d'action.

Cela n'est pas facile. Les "Indiens" ne sont pas disposés à fumer le "calumet de la paix". Les "autonomes" sont méfiants à l'égard du PCI et les syndicats qui tenteraient de "repérer l'exaspération des étudiants".

Recherche d'un dialogue

Pourtant les 7, 8 et 9 mars à Florence, le dialogue a été de nouveau engagé à l'occasion de la conférence de la fédération de "pointe" des métallos, la FLM. S'interrogeant sur sa propre stratégie, la FLM a invité à Florence les délégués de toutes les universités italiennes: "La discussion a été sans complaisance, mais nous nous sommes compris", dit M. Bruno Trentin, le secrétaire général de la FLM.

Le processus de réconciliation est engagé. Mais, à la sortie de l'université, c'est toujours le chômage qui attend la plupart des diplômés, admettent les syndicats.

Comme le dit Bruno Trentin, la révolte des étudiants aura eu le mérite de révéler le véritable danger de l'actuelle crise économique: il se crée deux Italie, celle qui travaille (les privilégiés) et celle qui n'a pas d'emploi (les marginaux). Et le piège pour les syndicats ouvriers seraient de céder à la tentation corporative, en ne défendant que leurs adhérents, c'est-à-dire par définition les travailleurs... ces "privilégiés".

●



Société Canadienne du Cancer



Le Journal de Marcel Rioux

Samedi le 12 mars: cette année, le thème du congrès annuel de la St-Jean-Baptiste de Montréal était: "Préparons notre indépendance"; j'ai participé aux débats publics, vendredi soir. Au sortir de ces discussions, il est bien difficile de ne pas constater la multiplicité des points de vue, des intérêts et des stratégies; il faut aussi se rendre compte que les notions utilisées dans ce débat prêtent à toutes sortes d'interprétations et de projections; il va falloir multiplier les occasions de discuter de notre avenir collectif pour en arriver à un certain consensus, et cela non seulement parce que la population du Québec se compose de classes sociales et de régions bien différentes mais aussi parce que nous devons compter avec d'autres États qui ont un faible pour le statu quo. Il m'apparaît de plus en plus clairement qu'il va falloir doser judicieusement les ingrédients de la problématique, plus particulièrement ceux du **pourquoi** et du **comment** de l'indépendance.

Depuis plusieurs années déjà, la grande majorité des Québécois s'entendent sur le fait qu'il faut modifier en profondeur la constitution qui nous régit; ils sont très peu nombreux ceux qui sont encore prêts à s'accommoder du statu quo; même les fédéraux et plusieurs porte-parole des provinces canadiennes s'entendent là-dessus; c'est une première constatation. Dans ce procès du fédéralisme canadien, les Québécois sont les demandeurs les plus radicaux. Qui ne se rend pas compte, toutefois, que les raisons que nous avons de modifier profondément la constitution actuelle ou d'en sortir tout à fait sont surtout fondées sur les échecs ou la faillite du passé. Aussitôt se pose l'autre volet du pourquoi: quel type de société voulons-nous bâtir avec les pouvoirs politiques que nous allons récupérer? Ce qui amène à formuler cette question de façon plus générale: l'indépendance est-elle une fin en soi ou n'est-elle qu'un moyen pour réaliser un autre projet de société? C'est ici peut-être que se dévoilent davantage les différences profondes entre les différentes classes, régions et groupes du pays. Si, à la rigueur, on peut supposer un large consensus quant au **passé** de la Confédération, il n'en va pas de même quant à **l'avenir;** il n'en va ainsi quant au projet de société que nous devrions mettre de l'avant. Les minorités ethniques dominantes ainsi que les fractions de classes qui détiennent du pouvoir veulent tout au moins conserver demain la place privilégiée qu'elles occupent aujourd'hui; les autres — et c'est la majorité — veulent construire une société où les inégalités et les injustices seront moins flagrantes. On peut penser que le Parti québécois n'a pas dissocié les deux aspects de cette question: procès du fédéralisme et commencement d'édification d'une nouvelle société; il faut dénoncer le fédéralisme canadien sur les deux fronts du passé et de l'avenir. Dans la campagne qui s'amorce sur le thème de "préparons notre indépendance", il faut que ces deux aspects soient intimement liés. Je doute fort que l'on puisse convaincre la majorité des Québécois de changer radicalement le système politique sans qu'on lui dise d'une façon assez précise le type de société que l'on veut bâtir. Dans cette optique, le moyen — l'indépendance — est indissolublement lié au projet de société qui apparaît comme l'objectif essentiel à débattre et à réaliser; il m'apparaît que c'est la seule façon de rassembler sur un objectif commun le plus grand nombre de Québécois, non seulement ceux de la majorité francophone mais ceux d'autres groupes. Il n'est pas indifférent non plus qu'aux yeux des Canadiens et des Américains nous apparaissions comme un peuple qui lutte pour des objectifs d'avenir, comme des bâtisseurs plutôt que les destructeurs que les fédéraux veulent faire croire que nous sommes.

On peut espérer que, malgré les divergences de point de vue et d'intérêts, on puisse réaliser un assez large consensus sur le **pourquoi** de l'indépendance. Il n'en va pas de même quant au **comment** de sa réalisation. À cela, je vois trois raisons principales: jusqu'aujourd'hui nous avons surtout débattu du pourquoi; d'autres pays interviennent massivement dans ce débat; les notions que nous utilisons sont loin d'être dépourvues d'ambiguïté.

Si, d'une part, le pourquoi de l'indépendance est largement une question d'histoire, de culture, de valeurs et de projets collectifs, le comment de sa réalisation est, d'autre part, beaucoup plus pratique et technique et comporte des variables que nous ne contrôlons pas. Et c'est là que les débats risquent d'être les plus acerbes et les stratégies les plus fragiles. À ce stade-ci de la lutte, il me semble que nous avons intérêt à lier les questions à débattre entre nous et avec les autres plutôt qu'à les dissocier. Quels que soient les termes que nous utilisions, nous visons à la fois deux objectifs: la reconnaissance de la souveraineté politique du Québec et un autre type d'association avec le Canada; les deux objectifs sont fonction l'un de l'autre et doivent être discutés ensemble; c'est parce que le Québec est souverain politiquement qu'il peut discuter en toute égalité de la mise en place d'institutions supra-nationales pour réaliser, avec le Canada, une association économique qui soit bénéfique aux deux pays. C'est ce qui doit d'abord être tenté; au lieu de vouloir réaliser d'abord l'indépendance totale et irrévocable pour négocier **ensuite,** il faut, le plus tôt possible et par tous les moyens, débattre en même temps les deux objectifs. Ce qui est rejeté dans cette vue des choses, c'est le replâtrage de la Confédération; dans cette optique — égalité ou indépendance — le Québec a virtuellement tous les pouvoirs et s'asseoit avec les autres pour négocier des délégations de pouvoir nécessaires à des organismes supranationaux aux fins de réaliser un autre type d'association économique. À défaut de pouvoir négocier ainsi, il faudra tirer l'échelle, faire cavalier seul et choisir d'autres objectifs. Pour le moment, il faut marquer un point: les fédéraux n'ont pas réussi à effrayer les Américains et les autres peuples; la compétence et la démarche réfléchie du gouvernement nous gagnent la sympathie des autres pays. Personne ne semble avoir prix au sérieux le Cuba du nord et le crime contre l'humanité dont a abondamment parlé M. Trudeau; son grand défaut, c'est qu'il tire trop vite et épuise ses munitions d'un seul coup. Un beau jour, il devra cesser de jouer au cow-boy et s'asseoir modestement pour négocier. Il reste que cette lutte menace d'être longue et semée de renversements spectaculaires car nos adversaires ne sont pas démunis de moyens de chantage. Nous sommes condamnés à l'opiniâtreté, à l'ouverture et à la révolution permanente. C'est le défi en même temps que la grandeur du destin des Québécois.

Dimanche, le 13 mars: avant de partir en Europe pour plusieurs semaines, je m'interroge sur la responsabilité de tous et de chacun d'entre nous au cours de ces années décisives; surnage le sentiment d'une grande continuité avec ceux qui depuis toujours ont résisté aux dominants et qui ont propagé, souvent bien humblement et quotidiennement, une certaine idée du Québec. Au-delà des divergences idéologiques, il faut garder confiance dans ce peuple qui n'a jamais rien voulu d'autre que de se développer et collaborer dans la dignité avec ses voisins. C'est pour s'accomplir pleinement et non pour brimer qui que ce soit qu'il veut être maître d'oeuvre de son destin.

●

Les échos du Jour

Une femme conseiller politique au PQ

Parmi les nouveaux permanents au secrétariat national du PQ à Montréal, une nomination-surprise: *Mme Yvette Baumans,* militante du comté d'Outremont, occupe maintenant le poste de conseiller politique. Mme Baumans était recherchiste à Radio-Canada.

Autres nominations au PQ: deux chargés de projets. Il s'agit de MM. *Jean-Yves Duthel,* naguère coordonnateur de *l'Accord* (un centre culturel pour immigrants et Québécois à Montréal) et *Pierre-Alain Cotnoir,* du comté de Vaudreuil-Soulanges.

●●●

Montréal-Centre à l'avant-garde . . .

L'un des premiers congrès régionaux du PQ congrès national des 27, 28 et 29 mai, au chic Vélodrome — se tient en fin de semaine au cégep Maisonneuve à Montréal. Ce sera le congrès de l'aile gauche du parti, la régionale de **Montréal-Centre,** présidée par la pétillante **Louise Harel.** Un document étoffé est à l'étude: "La démocratisation de la société". **René Lévesque** et **Camille Laurin** sont les deux "gros canons" invités.

●●●

Feue "l'objectivité"

La Société Radio-Canada a décidé de reporter à la fin de l'enquête du CRTC découlant des élucubrations ministérielles outaouaises la tenue d'un colloque qui devait réunir, les 6, 7 et 8 mai prochains, des personnalités représentant divers secteurs d'activité et certains membres de son personnel des services d'information, "au sujet du rôle du journalisme électronique dans notre société et des normes professionnelles qui doivent être maintenues pour s'acquitter de cette tâche". Dans un communiqué émis il y a quelques jours, le président du colloque, monsieur Davidson Dunton, déclare: "Le succès de ce colloque tient à la possibilité de discuter dans une atmosphère d'objectivité, dénudée de passion. Je ne crois pas que cela soit possible pendant l'enquête du CRTC".

●●●

Niet

"NOUVELLES TÉLÉ-RADIO", section radiophonique de langue française de l'agence "La Presse Canadienne", vient de mettre à pied son correspondant à la galerie parlementaire de Québec, Robert Lebel, parce qu'il avait refusé de faire un "topo" en anglais pour le compte des bureaux de l'agence, à Toronto.

●●●

22 mars, fête des étudiants

Les étudiants du Québec célébreront leur "fête" par une journée d'étude nationale, le mardi 22 mars, pour commémorer le 2e anniversaire de fondation de leur centrale syndicale, *l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ).* Le thème de cette journée de "grève" sera la lutte pour de meilleures conditions d'étude.

●●●

Des $$$ pour le PQ

C'est à $1.2 million qu'a été fixé cette année l'objectif de l'**Opération Ressources** du Parti Québécois, la campagne de financement populaire du PQ. Elle se tiendra du 12 avril au 12 mai. La direction en a été confiée au jeune député d'Anjou, **Pierre-Marc Johnson,** fils de bonne famille et ex-étudiant à Brébeuf.



●●●

La paralysie cérébrale

Le dimanche, 20 mars, a été proclamé JOURNÉE DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE à l'échelle du Québec sous le haut patronage de Son Excellence Roger Rousseau, par l'Association de Paralysie cérébrale du Québec incorporée. À cette occasion, la télévision communautaire (câble) diffusera, à travers le territoire, une émission spéciale à laquelle doivent participer Sol, Raymond Lévesque, Claude Landré, Les deux Pierrots, Jean-Loup Chauby et Les Mimes électriques. L'objectif des organisateurs est de sensibiliser le plus grand nombre de Québécois possible aux 12,000 d'entre eux qui sont atteints de cette maladie incurable puisqu'aucun traitement ne peut supprimer les lésions cérébrales et en faire disparaître les conséquences. De plus, comme ces handicapés ne sont ni déficients mentaux ni malades chroniques, ils constituent les enfants pauvres de notre système québécois d'affaires sociales.

●●●

Trudeau, Lévesque et la démocratie . . .

Pierre Trudeau, dans une entrevue au magazine Maclean, en mars **1962:** "Nous ne savons pas encore si la démocratie est fermement implantée chez nous. Et pensez jusqu'à quel point cette Révolution tranquille — parce que c'est une Révolution — s'accomplirait plus rapidement encore s'il y avait plus de gens comme **René Lévesque** au pouvoir, si toutes les forces de la démocratie étaient représentées dans le gouvernement libéral actuel" . . . Sans commentaires!

●●●

Séparatisme, "cause morte" . . .

Le même *Pierre Trudeau* dans Maclean, mars 1962, "s'oppose vigoureusement à la vogue du séparatisme". Le reporter ajoute: "Il est si convaincu que ce mouvement est une cause morte qu'il se refuse même à en discuter". Le journaliste *Peter Gzowski* conclut: "Cette attitude s'explique en partie parce que Trudeau, aussi à l'aise en anglais qu'en français, ignore tout des frustrations dont souffre le Canadien français obligé de s'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne. Sa mère est d'origine anglo-saxonne *(Elliott)* et son père, *Charles Trudeau,* fit fortune, dans les années '20, dans l'exploitation d'un groupe de stations-services Champlain" . . .

●

Vallières et les prisonniers politiques

Tel que prévu et poursuivant une tournée qui l'a mené de la capitale québécoise au "Press Club" d'Ottawa, Pierre Vallières prenait la parole devant environ 400 personnes, à la Comédie Canadienne (jamais si bien nommée), lundi soir dernier. Son allocution proprement dite fut brève et il consacra la majeure partie des deux heures et demie à sa disposition à répondre aux nombreuses questions de la salle où avaient pris place un grand nombre de vieux militants et, bien entendu, quelques policiers "déguisés en monde" qui n'hésitèrent pas à applaudir et à poser des questions.

Quatre faits nouveaux y furent révélés dont aucun ne suffit vraiment à certifier sa thèse au sujet de la manipulation dont auraient été victimes les felquistes de 70 dans les cas des enlèvements de James Cross et de Pierre Laporte, mais qui viennent s'ajouter au lourd dossier déjà compilé dans son livre et militer encore en faveur de sa demande d'enquête:

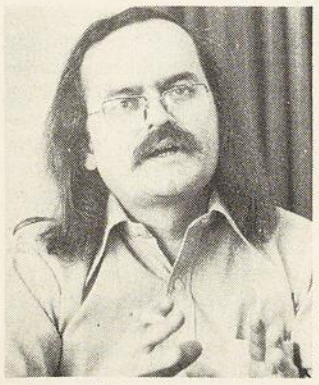


photo Alain Renaud

—Mitchell Sharp, cidevant ministre des affaires extérieures du Canada, a confirmé aux Communes l'existence du "Comité du 7 mai 70" et a avoué en avoir fait partie - une primeur de la part d'un ex-ministre fédéral;

—Le 17 octobre 1970, à 16 heures et quelques minutes, en même temps que le poste de radio CKAC, un ami de Pierre Laporte habitant les Cantons de l'Est de même que deux journalistes en poste dans la vieille capitale étaient avisés de la mort du ministre, dont le cadavre ne fut cependant découvert par la police que six heures plus tard;

—Me Michel Côté, alors conseiller spécial des forces policières, a confirmé récemment qu'une poignée de policiers vraiment au courant connaissaient, avant sa mort, l'endroit où était détenu Pierre Laporte;

—Un certain nombre de personnes sont maintenant prêtes à parler et à dévoiler des choses devant une éventuelle commission d'enquête.

Autre fait qui fut rendu public à cette occasion, mais non par Vallières lui-même: les ex-membres de la cellule Chénier, présentement incarcérés dans des prisons fédérales, Paul et Jacques Rose, Francis Simard et Bernard Lortie, sont en total désaccord avec les démarches entreprises par l'écrivain québécois. Ils ont fait connaître cette position par l'entremise de leur avocat, Me Robert Lemieux, qui continue de les visiter régulièrement. Ils refusent que soit répandue la rumeur de leur manipulation en 70.

Bien sûr, étant prisonniers de l'ennemi fédéraliste, dans des conditions pour le moins pénibles — et ce, depuis plus de six ans — ils ne sont peut-être pas en mesure de révéler toute la vérité. Mais le seraient-ils davantage s'ils étaient amenés devant une commission d'enquête, aussi officielle soit-elle, pour être ensuite remis entre les mains de leurs geoliers fédéraux?

(J.L.-L.)

●

Femmes

Le gouvernement fait la sourde oreille

par Colette Beauchamp

En tant que femme, on reste désemparée et stupéfaite à la lecture du message inaugural du premier ministre Lévesque. Bien que proposant un ensemble imposant d'actions énergiques à-peu près dans tous les domaines, il ne contient pas une seule mesure législative pour solutionner les graves problèmes des femmes, problèmes qu'elles n'ont cessé de faire connaître de façon détaillée et précise, particulièrement depuis trois ans.

Une seule mention dans la dernière partie du message, réservée aux "projets plus prospectifs", au sujet d'une "étude globale sur la condition féminine", à venir en 1978 ou plus tard. Quant au réseau de garderies, il ne fait pas partie des priorités. On ne parle que "de prévoir l'amélioration éventuelle ou la résurrection de divers services comme l'aide à domicile ou les garderies, dont la carence", ajoute le texte, "se fait lourdement sentir." Les femmes ne reçoivent pas non plus l'assurance que, dans les projets de loi concernant le travail, l'éducation ou la santé, on tiendra compte de leurs problèmes spécifiques et on les consultera.

On a peine à croire que le gouvernement actuel fasse ainsi la sourde oreille devant des problèmes et des revendications qui touchent la situation quotidienne de millions de personnes au Québec. Il a pourtant affirmé sa volonté, avant comme après les élections du 15 novembre, de répondre aux aspi-

Une revue de l'oeuvre d'Hubert Aquin

Nous apprenons avec consternation, au moment de mettre sous presse, la mort dans des circonstances particulièrement tragiques de l'excellent écrivain québécois Hubert Aquin. Militant de première heure de la lutte de libération du Québec et romancier, Aquin est né à Montréal en 1929.

Titulaire du Prix de la province de Québec en 1969 pour son roman "L'antiphonaire", il avait refusé, la même année, le Prix du Gouverneur-général du Canada puis s'était vu décerner, en 1973, le prix David.

LE JOUR entend publier, dans son numéro de la semaine prochaine, une revue de son oeuvre littéraire.

ent

rations de tous les Québécois. Nous avons entendu hommes et femmes.

Les priorités des femmes

À la veille de l'ouverture de la présente session, le Conseil du statut de la femme a remis au comité du développement social que préside le ministre Pierre Marois, par l'entremise du ministre responsable de la condition féminine, une série de demandes jugées urgentes, indispensables et minimales:

—l'élaboration d'une politique globale sur la condition féminine

—l'établissement d'un réseau complet et diversifié de services de garde, accessible à toute la population

(suite à la page 20)

OBETEX

NOUVELLE MÉTHODE POUR DÉVELOPPER

DES CHEFS DE PETITES ENTREPRISES

OBETEX c'est une méthode qui pousse une femme ou un homme à utiliser ses *observations,* ses *études* et ses *expériences* pour découvrir, développer et utiliser le maximum de ses talents.

OBETEX s'adresse aux hommes et aux femmes qui ont le goût de commencer une nouvelle entreprise, ou de brasser plus d'affaires, ici, maintenant.

OBETEX les poussera à réussir en affaires malgré l'anxiété, l'angoisse, la culpabilité, l'échec, la nervosité, le stress, l'insécurité.

OBETEX les amènera à prendre conscience qu'ils peuvent devenir meilleurs créateurs, producteurs, motivateurs, communicateurs, meneurs, vendeurs, administrateurs.

OBETEX c'est une expérience de 4 jours, en 2 fins de semaine. La prochaine expérience aura lieu les 16 et 17, 23 et 24 avril prochains.

OBETEX *vous invite à assister, sans aucune obligation, à une conférence d'informations, les lundis soirs, 21 et 28 mars à 7:30 PM à l'Hôtel Reine Elizabeth, salon 350 (3e étage).*

OBETEX

une nouvelle filiale de
l'Institut de Personnalité
1, Place Ville Marie, Suite 3235,
Montréal, Québec H3B 3M7

Téléphone : 871-1367 **Télex : 05-267574**



Jean-Guy Leboeuf
B.A., L.S.C., M.Ed.

Auteur du volume :

"Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès !"

Votre potentiel peut vous rendre prospère. Comptez d'abord sur vous-même !
*Créez votre petite entreprise ! **OBETEX** peut vous donner un élan !*
VENEZ LE CONSTATER !

femmes... (suite de la page 19)

—l'adoption d'une loi sur les conditions minimales de travail, applicable également à tous de façon rigoureuse, qui permettra des congés de maternité, en garantissant l'emploi de la travailleuse, sans perte de revenu ni d'avantage sociaux

—l'élimination des attitudes et stéréotypes sexistes dans l'enseignement et un accès égal des femmes à l'éducation à tous les niveaux

—un véritable programme d'égalité des chances dans la fonction publique

—l'établissement, par le ministère des Affaires sociales, de services propres à assurer la santé de la femme et à lui permettre d'assumer ses maternités.

Le texte du CSF dit en conclusion: "Toutes les Québécoises attendent impatiemment le message inaugural pour prendre connaissance des intentions du gouvernement quant à la nécessité de rendre justice aux femmes."

Les medias aussi sourds

On assiste, d'ailleurs, à un phénomène de surdité généralisée qui touche non seulement le gouvernement mais les medias et le public. Les medias n'ont pas jugé bon de publier ce document du CSF pas plus que de demander au gouvernement les raisons de son silence. Que ce soit les parents d'enfants italiens au sujet des tests linguistiques, les handicapés au sujet de leur transport ou d'autres groupes encore plus restreints en nombre, quand un groupe de citoyens fait état publiquement de ses revendications, les journalistes sentent de leur devoir et s'empressent d'interroger les autorités concernées sur leur position face à ces demandes.

Quand il s'agit de revendications de femmes, la presse ne se sent plus dans cette obligation. Pourtant les femmes sont aussi des citoyennes, elles sont en nombre et le public a droit à une information complète sur ce sujet comme sur d'autres. Les exemples sont quotidiens. Au début de mars, le CSF rendait publique une enquête sur l'accessibilité des femmes à l'éducation et remettait au gouvernement une liste de 31 mesures pour corriger une situation critique d'injustice et d'inégalité. Aucun journaliste n'a posé de question au ministre de l'Éducation sur ce qu'il compte faire.

Dans tous les milieux, au gouvernement dans la presse et dans le public, on écoute avec indifférence sinon avec lassitude les propos des femmes. On veut croire qu'ils ne sont que l'expression de quelques féministes excessives en mal d'hommes. Quand on parle à des femmes de différents milieux et dans diverses régions on découvre une réalité toute autre. Non seulement chez les jeunes femmes fortement scolarisées, mais chez ces mères et épouses exemplaires qui ont passé 10, 20, 30 ans à la maison ou encore chez les trop nombreuses assistées sociales ou travailleuses à bas revenu, chefs de famille, elles sont de plus en plus nombreuses à refuser la vie qui leur a été faite jusqu'à maintenant. Leur prise de conscience est d'une lucidité et d'une affirmation qui n'admet pas le retour en arrière.

On a beau se fermer les yeux et se boucher les oreilles, les femmes sont en marche et, dans leur cas aussi, on peut parler d'une démarche à caractère irréversible.

Mobilisation ou démobilisation?

Jusqu'à maintenant les femmes ont parlé, revendiqué, accumulé des dossiers propres à faire dresser les cheveux sur la tête par la situation qu'elles décrivent, quand on se donne la peine de les lire. Elles s'usent à ces tâches dans des conditions difficiles, le plus souvent sans budget et sans ressources humaines suffisantes. Mais elles le font avec discipline, mesure et modération. Devant l'échec et coincées dans un dialogue de sourds, que vont-elles faire? Abandonner ou se mobiliser et prendre, comme d'autres groupes qui n'arrivaient pas à se faire entendre, des moyens d'action plus concrets, grèves, occupations de lieux et Dieu sait quoi, si elles utilisent leur imagination féminine. Leurs vertus traditionnelles de patience et soumission pourraient commencer à s'effriter comme elles pourraient aussiu pouvoir r

Cette nouvelle société que le peuple québécois veut se donner naîtra difficilement sans l'apport des femmes et en perpétuant le double état de colonisées dans lequel elles sont comme Québécoises et comme femmes: une situation épuisante qui bouffe l'essentiel de leurs énergies.

●

REFERENDUM



Chaque semaine Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

par Pierre Bourgault

Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec c'est qu'elle permet l'établissement, en Amérique du Nord, d'un pays où les francophones sont majoritaires.

Malgré l'angélisme de tous ces bons missionnaires qui voudraient nous faire croire le contraire, les minorités, quelles qu'elles soient (ethniques, religieuses, sexuelles...)n'ont jamais hélas! de véritables droits acquis. Elles n'ont que les droits que veulent bien leur consentir les majorités et se trouvent toujours à la merci de l'humeur changeante de celles-ci.

On peut certes le déplorer et tenter de réformer les moeurs des citoyens, mais, en attendant, les minorités ont le droit et le devoir de tenter par tous les moyens de se placer en position plus confortable. Pour elles, la meilleure façon d'y arriver c'est de se transformer, quand c'est possible, en majorités. Si les minorités idéologiques peuvent espérer se transformer en majorités en convainquant les autres du bienfondé de leurs thèses, les minorités ethniques doivent, pour leur part, compter sur d'autres moyens.

Le Canada est un pays où les francophones sont en minorité. Le Québec est un pays où les francophones sont en majorité. Il ne reste plus qu'à choisir entre l'un et l'autre pays.

Au moment de la Conquête, les francophones étaient largement majoritaires. Ils le sont restés longtemps. Lors de l'Union des deux Canadas, en 1841, ils l'étaient encore. C'est à partir de 1850 que les proportions s'inversèrent. Le mouvement n'a fait que s'accélérer depuis, d'abord par l'addition, à partir de 1867, des provinces anglaises, puis par les vagues successives d'immigrants ralliés en grande majorité à la collectivité anglophone du Canada.

Aujourd'hui, les francophones du Canada ne forment plus que 27% de la population du pays. Mais ils forment 82% de la population du Québec. Or, à moins de vouloir passer vingt-quatre heures par jour au lit, ils n'ont absolument aucune chance de réussir à rétablir l'équilibre à l'intérieur des frontières canadiennes.

Certains n'ont pas encore compris la différence qu'il y a entre un Canadien français et un Québécois. C'est pourtant simple. Le canadien français habite un pays qui s'appelle le Canada, où les francophones sont en minorité. Le Québécois habite un "pays" qui s'appelle le Québec, où les francophones sont en majorité.

Qu'est-ce qu'un Canadien français? Qu'est qu'un Québécois?

On ne peut pas être à la fois Canadien, Canadien français et Québécois, comme certains le voudraient. Ces trois termes recouvrent des réalités politiques fort différentes.

Ainsi, Pierre-Elliott Trudeau est un Canadien francophone d'origine québécoise. Mais il n'est ni Canadien français ni Québécois. Pour être Canadien français, il faudrait qu'il accepte de faire partie d'une nation canadienne-française (minoritaire) au sein du Canada. Or il prétend qu'il n'y a qu'une nation au Canada. Que répondrait-on au citoyen qui se dirait Français tout en niant l'existence de la nation française? Pour être Québécois, il faudrait qu'il accepte de faire partie d'une nation québécoise (à majorité francophone). Or il ne veut considérer le Québec que comme une province comme les autres. Que répondrait-on au citoyen qui se dirait Allemand tout en niant l'existence de la nation allemande?

Ainsi, Roch Lasalle, député de Joliette, est un Canadien français d'origine québécoise. Mais s'il est Canadien, il n'est pas Québécois et pour le mêmes raisons invoquées dans le cas de M. Trudeau. Pour lui il existe deux nations canadiennes (l'une française, l'autre anglaise) qui se partagent le même pays: le Canada. Il fait partie de la nation minoritaire et il accepte ce fait. Par contre, s'il veut bien d'un statut particulier pour le Québec, il n'accepte pas la notion de Nation québécoise et partant il ne peut pas être Québécois.

Ainsi, John Smith (nom fictif) est un Québécois à part entière, anglophone et d'origine australienne. Il croit en l'existence d'une nation québécoise majoritairement francophone, il veut s'y intégrer et contribuer à son épanouissement. Son pays c'est le Québec, et non pas le Canada. Il n'est ni Canadien anglais ni Canadien.

D'où l'on voit qu'il ne suffit pas d'être né au Québec pour pouvoir se définir comme Québécois. D'où l'on voit également que la notion de "frère de sang" si chère à Pierre Trudeau est une déformation qui se veut méprisante de la composition de la collectivité québécoise. Ce n'est pas par leurs origines que se définissent les Québécois contemporains mais par leurs objectifs et leurs aspirations collectives.

Précisions certains concepts

La nation québécoise est composée de citoyens de diverses origines dont la majorité est francophone. Ils ont comme pays le Québec.

La nation canadienne (pour ceux qui croient en son existence exclusive) est composée de citoyens de diverses origines dont la majorité est anglophone. Ils ont comme pays le Canada.

La nation canadienne-française (pour ceux qui adhèrent à cette notion) est composée de citoyens de diverses origines dont la majorité est francophone. Ils partagent un pays, le Canada, avec une autre nation, majoritairement anglaise.

La nation canadienne-anglaise (pour ceux qui adhèrent à cette notion) est composée de citoyens de diverses origines dont la majorité est anglophone. Ils partagent un pays, le Canada, avec une autre nation, majoritairement francophone.

D'où l'on voit encore que M. Trudeau a tort d'affirmer que s'il y a deux nations au Canada il y a également deux nations au Québec.

Le Canada et le Québec sont deux réalités différentes. Opposons, pour les besoins de la cause, **nation canadienne-anglaise** et **nation canadienne-française**. Territoire: le Canada. La nation canadienne-anglaise est concentrée dans neuf provinces canadiennes et se prolonge dans une minorité anglophone au Québec. La nation canadienne-française est concentrée au Québec et se prolonge en minorités françaises dans les autres provinces.

Maintenant opposons **nation canadienne** et **nation québécoise**. Territoire: le Canada et le Québec. La nation canadienne est tout entière à l'intérieur des limites du Canada. Cependant on peut trouver des citoyens d'origine québécoise dans nombre de pays, dont le Canada.

La nation française est en France et ce n'est pas parce qu'on trouve des citoyens français en Allemagne qu'on peut conclure qu'il existe une nation française en ce pays.

Il s'agit d'être majoritaire

Si donc je dis "oui" à l'indépendance du Québec, c'est que j'ai choisi d'appartenir à la nation québécoise qui comprend une majorité de francophones. Je préfère le statut de majoritaire à celui de minoritaire. Que d'autres préfèrent se trouver en situation de minoritaires dans leur propre pays, c'est leur droit et je ne le leur dispute pas.

Que d'autres affirment encore que les Canadiens français sont la minorité la mieux traitée du monde, c'est encore leur droit. Moi, ce que je sais, c'est que je ne veux plus faire partie d'une minorité, bien ou mal traitée. Les majorités définissent leurs propres droits. Les minorités doivent toujours aux autres la définition des leurs.

●

Notre patrimoine

Portneuf et Lauzon: trois classements

par Laurent Bégin

La corporation du moulin Octave Gariépy, dans le comté de Portneuf, travaillait depuis des années à conserver et à remettre en valeur ce beau vieux moulin, connu également et officiellement sous le nom de moulin de la Chevrotière. Ses efforts ont reçu leur consécration la semaine dernière avec l'annonce du classement du moulin à titre de monument historique.

Il s'agit d'une belle construction, érigée probablement au début du 19ième siècle pour le compte du seigneur Joseph-Marie Chavigny de la Chevrotière. Cette famille en conserva la propriété jusqu'en 1873, année où Télesphore Gariépy, maître-meunier de Deschambault, en fit l'acquisition. Le moulin demeura dans la famille Gariépy jusqu'en 1913 et passa par la suite entre les mains de plusieurs propriétaires.

Le moulin de la Chevrotière fonctionne à l'eau. Il est de grande dimension, d'inspiration française et construit en pierres des champs. Le toit compte deux versants et porte une double rangée de lucarnes.

La photo illustre bien la beauté de ce vieux moulin, ainsi que la nécessité de procéder sans tarder à sa restauration.

Les jumelles de Lauzon

Lauzon possède deux ravissantes petites chapelles de procession, sises comme le veut la tradition, à l'est et à l'ouest de l'église, sur la rue Saint-Joseph. Le ministre des affaires culturelles vient d'annoncer son intention de les classer toutes deux monuments hitoriques.

La première a été construite en 1789 et la seconde en 1822. Elles ont nom Sainte-Anne et Saint-François-Xavier. Très semblables, elles ont la simplicité et la beauté des églises construites sous le régime français. Leurs caractéristiques principales sont les mêmes: plan de construction rectangulaire terminé en hémicycle; clocher en lanterne sur toit à deux versants et portes de façade à arc cintré.

La chapelle Sainte-Anne fut ouverte aux fidèles pendant cent ans, au moment des rogations et de la Fête-Dieu. Construite vingt ans plus tard, la chapelle Saint-François-Xavier ouvrait ses portes à l'occasion de la procession en l'honneur du saint du même nom. Aujourd'hui elle les ouvre pour les jeunes artisans de la localité à qui elle sert d'atelier.

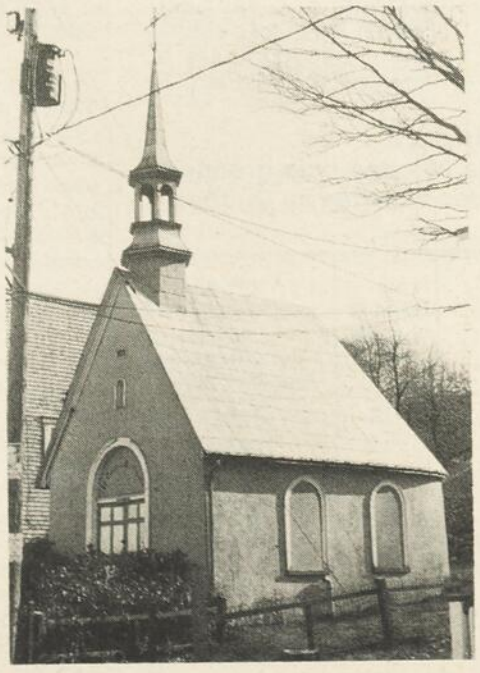
Il est réjouissant de constater que ces deux joyaux sont aujourd'hui en bon état et conservant en grande partie leur cachet original. Elles se retrouvent toutefois sur des emplacements exigus, un peu coincées entre des édifices où le modernisme contemporain côtoie le 19ième siècle. A ce détail près, il faut reconnaître que Lauzon a bien pris soin d'elles. ●



photo: Editeur officiel du Québec

Le moulin de la Chevrotière, maintenant classé monument historique





photos: Affaires culturelles

Les jumelles de Lauzon

A gauche, la chapelle de procession Saint-François-Xavier et, à droite, celle de Sainte-Anne, toutes deux à Lauzon.

MEUBLES & DECORATION

LES MEUBLES D'ANTAN INC.

Chemin Grand-Bernier
R.R. 1 - St-Jean, P.Q.
347-7894



Chacun des meubles sortant de notre atelier, a un design qui a été pensé et réalisé pour la vie actuelle. Les formes, le confort et le fonctionnalisme, sont le résultat d'une démarche approfondie dans la recherche historique de l'évolution du meuble Québécois et de l'influence du meuble français du XVIIe et XVIIIe siècle. Des meubles en pin et en chêne massif rehaussés par une construction tenon, mortaise et cheville de bois forment une union authentique du matériau et de la technique.

Directement de notre atelier de St-Jean, nous avons en montre à Montréal au 1648 de la rue Sherbrooke ouest, nos séries Vieux Québec, Patriote et Noblet, pour la salle à dîner, chambre à coucher et salon.

NOUS SOMMES OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 Heures à 5 Heures, sur RENDEZ-VOUS.

TEL: 931-9487

Les meubles qu'on laisse en héritage

L'économie

La Caisse de dépôt: un succès ?

Dans la conjoncture actuelle, le financement du secteur public du Québec fait l'objet de bien des discussions. La Caisse de dépôt et de placement étant l'une des institutions financières les plus importantes pour notre collectivité, il est nécessaires que les Québécois soient informés de ses objectifs et de ses programmes.

par Raymond Brouillard

Dès sa création en 1965 par le gouvernement Lesage, la Caisse de dépôt s'est vu confier trois objectifs: 1) administrer les fonds de la Régie des Rentes et divers autres fonds publics qu'on lui confierait; 2) contribuer au financement de notre secteur public; 3) faciliter le développement économique du Québec [1]. La Caisse a-t-elle réalisé ses objectifs?

1. L'objectif d'administration de fonds

Ce premier objectif, la Caisse de dépôt l'a rempli. Le problème, c'est qu'à la Caisse, on soutient fréquemment que celle-ci n'a que cet objectif à atteindre; selon cette assertion, la Caisse ne serait qu'un fiduciaire des fonds recueillis. Mais dès qu'on se rappelle les origines de cet organisme, on se rend compte que c'est faux. Initialement, en 1965, le gouvernement fédéral prévoyait créer un régime universel de retraite sans créer d'organisme autonome pour recueillir les fonds. Les cotisations auraient été versées directement dans la caisse générale du gouvernement central comme les autres revenus de taxes. Ottawa aurait donc obtenu beaucoup d'argent à un coût très en dessous du niveau général du taux d'intérêt.

Cependant, le gouvernement Lesage avait une tout autre concpetion. Il voulait créer un fonds séparé, administré par la Caisse de dépôt et devant servir à diverses fins. Face à ce projet québécois, le gouvernement fédéral changea son fusil d'épaule. En instaurant le Canada Pension Plan, il créa lui aussi un fonds autonome où l'argent des cotisations était remis directement aux provinces proportionnellement aux sommes recueillis dans chacune d'elles. Les sommes leur étaient prêtées à un taux assez faible, déterminé ainsi: on calcule pour chaque période le coût moyen des emprunts à long terme du gouvernement fédéral et on y ajoute 1/4% ou 1/2%.

On constate donc que si le Québec n'avait voulu qu'un simple mécanisme d'administration des fonds recueillis par la Régie des rentes, il n'aurait pas eu besoin de créer la Caisse de dépôt: il aurait pu, alors, soit confier à Ottawa la gestion des sommes recueillies, soit le faire directement lui-même.

Bref, si la Caisse n'avait qu'un objectif d'administration de fonds, elle ne serait qu'un organisme redondant, coûteux et ne se distinguant en rien des compagnies fiduciaires privées.

2. L'objectif d'aide au financement du secteur public québécois

Par les placements qu'elle fait, la Caisse contribue effectivement au financement du secteur public. Mais à ce chapitre, la Caisse jouit d'une réputation exagérée. On lui attribue un niveau de performance qu'elle est loin de toujours mériter. Tous les aspects favorables des financements gouvernementaux et municipaux sont portés à son crédit. On continue de véhiculer l'idée que tous les redressements des différences de coûts d'emprunt entre l'Ontario et le Québec ou que les achats sauveteurs d'émissions d'obligations lui sont dûs. On passe sous silence que l'accroissement subit des coûts a souvent été amplifié par sa passivité sur les marchés. En ne faisant rien, en laissant jouer les "libres forces du marché", la Caisse laisse quelques maisons de courtage de Toronto parfaitement libres d'imposer leurs vues sur les coûts de financements du Québec. On oublie par ailleurs que depuis plus de dix ans, Toronto n'a pas contribué vraiment au financement du gouvernement québécois[2]. Quant au secteur municipal, c'est beaucoup plus le public québécois et le système de distribution des maisons de courtage locales qui le financent. Les achats de la Caisse ne sont effectués que parce qu'elle ne peut être tout à fait absente de ce secteur. Et seulement au moment qui lui convient, sans tenir compte des accroissements subis de volume ou des renversements de marché.

Mais pour apprécier la véritable performance de la Caisse du point de vue de ce deuxième objectif, considérons les **volumes** de financement du secteur public et les **coûts** des emprunts.

Au niveau des volumes de financement, la Caisse accumulait pour environ $4.3 milliards de fonds au 31/12/75. De cette somme, seulement 2.5 milliards avait été dirigés vers le secteur public. C'est beaucoup en soi mais c'est nettement peu comparé au Canada Pension Plan. En effet si le Québec avait fonctionné sous ce dernier système, le secteur public aurait reçu 1.8 milliards de plus, soit la totalité des fonds accumulés. Si l'on se réfère à la structure de la dette du gouvernement québécois et de l'Hydro-Québec, on se rend compte que depuis 1966 nous avons eu beaucoup plus recours aux marchés financiers étrangers que les autres provinces[2]. Si la structure de cette dette était similaire à celle des autres provinces, les emprunts étrangers auraient été inférieurs de $1.7 milliards, ce qui est équivalent aux placements effectués par la Caisse hors du secteur public ($1.8 milliards).

Du point de vue des coûts de financement, le Québec est également désavantagé. Le Canada Pension Plan fixe les coûts d'emprunt à l'aide d'une formule qui assure un taux d'intérêt assez bas aux autres provinces, comme nous avons signalé. Mais la Caisse de dépôt, elle, laisse le marché établir tous les coûts d'emprunt du secteur public québécois.

Une comparaison rapide entre les coûts d'emprunt de l'Ontario auprès du Canada Pension Plan et le rendement moyen des titres du Québec, entre 1966 et 1976, laisse apparaître un écart important (voir le tableau 1).

À chaque année, sauf en 1972-73, cet écart a été supérieur à un point; pour l'ensemble de la période, l'écart moyen est de 1.28 point. On peut estimer à plus de $200 millions les sommes versées en plus à la Caisse par suite de cet écart moyen.

Si la Caisse fournit proportionnellement moins de fonds au secteur public et à des coûts plus élevés, quels sont les avantages à la laisser fonctionner sous sa forme actuelle? Théoriquement, c'est dans l'aide qu'est censée apporter la Caisse au développement économique que les Québécois devraient en escompter des bénéfices compensatoires. Ils se serrent la ceinture du côté du financement public pour obtenir une croissance plus rapide des autres secteurs de l'activité économique. Mais est-ce ainsi que ça se passe?

3. L'objectif de développement économique

La Caisse a effectué quelques investissements intéressants, comme le rachat d'une part du contrôle de National Cablevision des mains des Américains. Mais pour le reste, elle se contente généralement d'être un brillant second, c'est-à-dire d'être le plus important actionnaire après le bloc de contrôle. Ainsi, dans Power Corporation, Prénor et Gaz Métropolitain, l'actionnaire qui a le contrôle, soit, respectivement, Paul Desmarais, Lorne Wesbster et la Northern and Central Gaz (de Toronto), est assuré qu'un fort pourcentage (généralement 10% et plus) des titres seront stabilisés entre des mains compréhensives.

Les récentes manoeuvres visant le contrôle de la Banque d'Épargne illustrent très bien la "compréhension" de la Caisse à l'égard du point de vue des financiers privés. Alors que le Mouvement Desjardins voulait favoriser la fusion de la Banque Provinciale et de la Banque d'Épargne de façon à renforcer le secteur bancaire francophone, la Caisse fit échouer la tentative. En effet, sans attendre que le débat public se soit engagé sur les mérites ou les inconvénients d'une telle fusion, la Caisse s'est empressée de vendre l'important bloc d'actions de la Banque d'Épargne qu'elle détenait (10%). Elle ne s'est pas embarrassée non plus d'utiliser les mécanismes habituels de la Bourse ou de vérifier si le Mouvement Desjardins aurait été preneur à un prix plus élevé. Elle a négocié privément la vente de ses actions avec une compagnie, Les Prévoyants, contrôlée par un groupe financier de Montréal, la compagnie Prénor. Dans cette transaction, la "compréhension" de la Caisse a sûrement été renforcée par le fait qu'elle détient 13.5% des actions de Prénor et qu'un de ses cadres supérieurs siège au conseil d'administration de cette compagnie. Dans ces conditions, est-ce que la Caisse pouvait avoir

Tableau 1

Coûts d'emprunt comparés de l'Ontario et du Québec, 1966-1976

Emissions	Canada Pension Plan (Ontario) (1)	Rendement moyen des titres du Québec (2)	Différence (3)=(2)-(1)
	%	%	%
Avril 1966-mars 1967	5.48	6.48	1.00
Avril 1967-mars 1968	5.85	7.21	1.36
Avril 1968-mars 1969	6.78	7.84	1.06
Avril 1969-mars 1970	7.75	9.08	1.33
Avril 1970-mars 1971	7.46	9.26	1.80
Avril 1971-mars 1972	7.15	8.25	1.10
Avril 1972-mars 1973	7.30	8.21	0.91
Avril 1973-mars 1974	7.52	8.58	1.06
Avril 1974-mars 1975	8.43	10.12	1.69
Avril 1975-mars 1976	8.85	10.46	1.61
Avril 1976-oct. 1976	9.00	10.25	1.25
Moyenne	7.42	8.70	1.28

Source: pour l'Ontario: *Prospectus d'emprunts de la province de l'Ontario;* pour le Québec: A.E. Ames et Co., *Ecarts de rendement.*

Tableau 2

Contenu québécois de 289 des plus grandes entreprises exerçant des activités au Québec, par secteur

Secteur	Nombre d'entreprises	Contenu québécois en pourcentage du total des actifs
Transport	11	43%
Services publics	9	28%
Manufacturier	142	37%
Magasins à rayons	22	18%
Banques et cies affiliées	24	26%
Compagnies de finance	44	31%
Chaînes alimentaires	9	28%
Brasseries	3	30%
Chemins de fer	2	13%
Divers	23	35%
	289	33%

(Moyenne pondérée par compagnie)

uffisamment d'objectivité ans une telle transaction? Cet exemple nous fournit le nouveau la preuve que a Caisse se comporte comme n'importe lequel les grands réservoirs pri- és d'épargne, et, tout par- iculièrement comme les compagnies d'assurance.

C'est pourquoi, il est in- éressant de se pencher sur es placements dans le sec- eur privé que font les compagnies d'assurance. Ce qu'on en tire de conclu- ions nous éclaire sur le ôle de la Caisse face au inancement des entrepri- es privées.

Certains documents de Association canadienne les assureurs-vie nous ournissent des rensei- nements éloquents sur la tructure des actifs des grandes compagnies dans esquelles elles investis- ent. Pour un total de 289 des plus grandes entrepri- es exerçant des activités au Québec le pourcentage moyen de leurs actifs chez-nous n'est que de 33% (voir le tableau 2). Par conséquent, toute politi- que de placement dans ces entreprises qui utilisent les mêmes critères et canaux que les compagnies d'assurance-vie aboutit nécessairement à une ex- portation de l'épargne québécoise. On a établi ré- cemment à $200 millions par an l'exportation de no- tre capital provoquée par les compagnies d'assuran- ce[3].

On en arrive alors à la surprenante conclusion que loin d'aider à renforcer et moderniser les structu- res industrielles du Qué- bec, la Caisse de dépôt est probablement le plus gros exportateur de l'épargne québécoise. Du total des fonds placés par la Caisse dans les grandes corpora- tions privées, 50 à 60% se- rait ainsi exporté. L'ordre de grandeur de la somme impliquée est d'environ $500 à $600 millions.

Tous ces faits nous amè- nent à croire que les Qué- bécois paient chèrement pour un organisme qui n'a pas rempli adéquatement deux de ses trois objectifs initiaux.

Dans le contexte actuel, il est impératif que les Qué- bécois démontrent un es- prit critique face à la Caisse et qu'ils exigent d'elle une attitude et des règles du jeu qui en fassent enfin un des instruments d'autodéter- mination économique dont le Québec a un urgent be- soin.

Consommateurs

Les coopératives d'habitation: une solution d'avenir?

par Ahmed Jazouli

Comment nous l'avons signalé dans un numéro précédent (celui du 4 mars 1977), pour lutter contre l'inflation persistante, la hausse déraisonnable des loyers et la spéculation maladive en matière de logement et d'habitation, sans compter les menaces continuelles de démolition, les locataires québécois semblent tendre de plus en plus vers ce qu'ils considèrent le moyen le plus efficace et le moins coûteux qu'est la coopérative d'habitation.

Effectivement, en comparaison à d'autres modes de propriété qui demandent des capitaux considérables et ne mettent nullement le propriétaire à l'abri des hausses des coûts de construction, de réparation, d'entretien et de taxes, la forme collective de propriété qu'est la coopérative d'habitation permet l'accès au logement à des personnes à faible revenu pour un prix à la mesure de leur budget et un coût de réparation et d'entretien réduit à son minimum.

D'après certains coopérants, tout en les soustrayant aux abus sans scrupules de certains propriétaires, la formule coopérative semble éveiller chez les membres coopérants une conscience sociale et un sens civique et politique aigu.

Le mouvement coopératif en matière d'habitation prend de plus en plus d'ampleur et tend à se généraliser dans la plupart des régions du Québec. Les principales coopératives se trouvent à Montréal, Québec, Sherbrooke et Hull. Un congrès doit avoir lieu les 18, 19 et 20 mars pour discuter d'une possibilité d'association afin, disent-elles d'augmenter leur poids économique, promouvoir le mouvement coopératif en matière d'habitation et permettre des échanges à différents niveaux entre les coopératives.

On compte à peu près une quarantaine de coopératives au niveau de la province et on s'attend à une participation au congrès de Sherbrooke de 100 à 200 représentants de différents organismes coopératifs dont 50 des groupes cliniques. "C'est déjà acquis que 150 participants au moins seront présents à ce congrès dont deux participants venant de l'Ontario", a déclaré un des organisateurs du congrès.

Les congressistes auront principalement deux tâches: choisir une formule d'association qui convient à leurs intérêts et leurs buts, car plusieurs d'entre eux craignent que cette association devienne une superstructure qui diminuerait leur liberté comme c'est le cas, disent-ils, dans le domaine agricole et alimentaire, et se mettre d'accord sur les principes coopératifs qu'ils veulent défendre, car à ce niveau aussi certains membres diffèrent encore d'opinion sur certains points.

Une fois la formule d'association déterminée et les principes établis, les coopératives participantes comptent faire des représentations au gouvernement du Québec afin que celui-ci en tienne compte dans l'élaboration de sa politique en matière d'habitation. D'ailleurs la présence du ministre des affaires municipales, M. Tardif, est plus que probable. Selon M. Jean-Bernard Gagné, un des principaux organisateurs du congrès, il se peut que le ministre Tardif parle du livre blanc sur l'habitation. "Il a en tout cas des nouvelles à annoncer au niveau politique", a ajouté M. Gagné.

La principale raison qui a motivé les membres coopérants à tenir ce congrès, affirme Me Pierre Sylvestre, un autre organisateur du congrès et membre de la coopérative de Côte-des-neiges, est le fait que les membres se sentent menacés depuis la tenue du colloque du mois de juin dernier et qui a eu lieu sous l'égide du Conseil supérieur de la coopération. Ce colloque qui a réuni fonctionnaires, fédérations et grosses coopératives sans avoir invité les coopératives d'habitation, précise Me Sylvestre, a créé un organisme ad hoc pour étudier la situation coopérative au Québec et faire des propositions au gouvernement. Or, il se trouve que ce comité n'a jamais consulté les membres des coopératives d'habitation, ce qui fait craindre à leurs membres des propositions allant dans le sens de la mise sur pied par le gouvernement d'un organisme qui imposerait des modèles de coopération au lieu de laisser les coopérants s'épanouir selon leurs besoins.

Les membres des coopératives d'habitation tiennent fermement au respect des besoins des coopérants. La réussite de leur mouvement, expliquent-ils, vient du fait qu'elle est le fruit de leurs besoins et non d'un modèle ou d'une politique qu'on leur aurait imposé.

Ce mouvement coopératif se veut nouveau et différent des autres mouvements qui l'ont précédé et dont la formule de coopération a été sensiblement différente, le premier ayant eu lieu avant et après la guerre, le deuxième aux années 1968 à 1970.

Celles de l'avant et après guerre ont été plutôt des coopératives de construction de maisons unifamiliales qu'elles vendaient à un prix relativement bas à leurs membres pour se dissoudre une fois que chacun a eu sa maison. Quant à celles des années 68-70, c'étaient des coopératives créées par un "establishment" (les Caisses populaires, la Fiducie du Québec, etc.), selon les termes de Me Sylvestre, qui imposait une coopération qui ne répondait ni aux besoins des coopérants ni à leur budget et qui s'est soldé par un échec au niveau coopératif et une faillite au niveau financier.

Il ne faut pas brusquer les gens, de dire Me Sylvestre; le gouvernement devrait, à son avis, laisser le mouvement coopératif se développer à son propre rythme tout en lui octroyant les subventions nécessaires et une aide technique appropriée.

En fait, tout ce que ces nouvelles coopératives d'habitation veulent est que le gouvernement provincial respecte leur autonomie et les aide financièrement, car jusqu'ici elles n'ont pu compter en plus grande partie que sur l'aide de l'organisme fédéral, la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement (S.C.H.L.). Les membres de ces coopératives trouvent que l'aide apportée par la S.C.H.L. est nettement insuffisante et ne satisfait nullement leurs besoins, c'est pourquoi ils espèrent beaucoup du gouvernement actuel du Québec en qui ils ont grandement confiance à cause du programme du Parti québécois qui semble attacher une grande importance à la formule coopérative.

[1]. Voir par exemple, les déclarations du premier ministre d'alors, M. Jean Lesage, lorsqu'il a présenté le projet de loi créant la Caisse. ***Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 4e session, 27e législature, vol. 2, no 69, le 9 juin 1965, p. 3311 et suivantes.**

[2]. ***Le Jour*, volume 1, no 5, page 18.**

[2]. ***Ibid.*, page 18.**

[3]. ***Le Devoir*, 19 et 22 février 1977.**

Y A DU QUÉBECOIS DANS L'AIR

C'EST NORMAL

avec

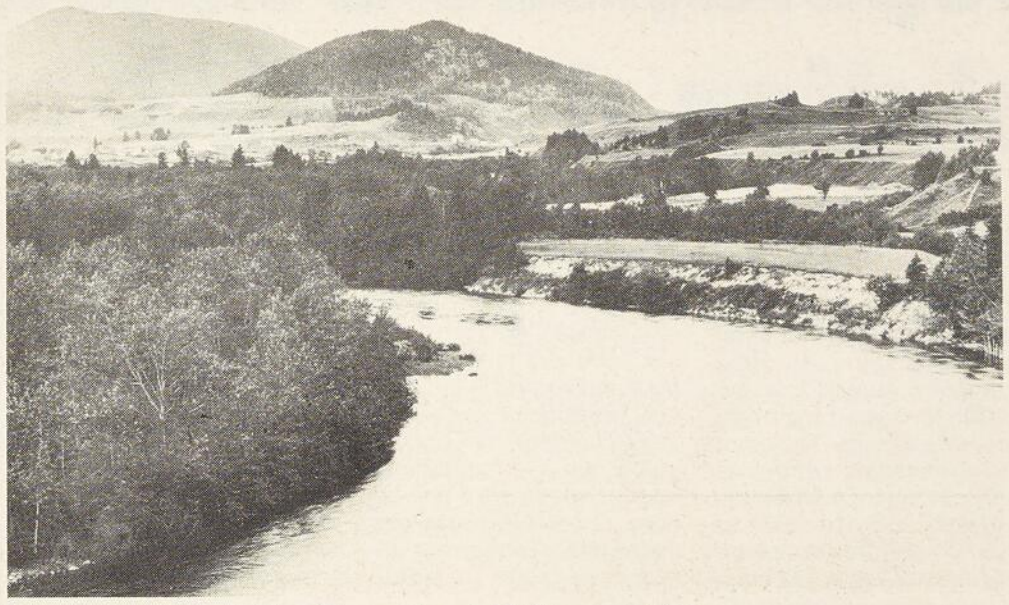
GÉRARD LAMBERT
de 2 à 6
DANIEL GUÉRARD
de 6 à 10
GEOFFREY OLIVIER BROWN
de 10 à 14
ROBERT BOULANGER
de 14 à 18
SERGE PROVENÇAL
de 18 à 22
CLAUDE RAJOTTE
de 22 à 2 am

FM 96.9 ckoi



tourisme et loisirs

Pourquoi pas la BEAUCE?



Un aperçu de la rivière Chaudière à Vallée-Jonction

par Louis Jolin

Pendant le temps des sucres, la fête de l'érable, en cette période de dégel, pourquoi ne pas en profiter pour visiter la Beauce? Cette région est à découvrir en toutes saisons, mais le fait que la Beauce soit la "patrie" du sirop d'érable milite en faveur d'une visite au début du printemps (les comtés de Dorchester, Beauce, Frontenac et Mégantic produisaient en 1975, 39% de la production québécoise du sirop d'érable). Destination idéale si vous avez quelques jours à disposer en cette période de l'année: un gros week-end, voire une semaine...

Lorsqu'on pense voyage au Québec (là encore, combien peuvent se vanter de vraiment visiter leur pays?), les zones réputées touristiques viennent tout de suite à l'esprit: la Gaspésie, avec son littoral de 550 milles comportant une série de côtes, de falaises, de caps, d'anses et un arrière-pays boisé, montagneux et giboyeux, ou encore le Saguenay - Lac St-Jean, avec son fjord le plus important de l'époque glaciaire sur la côte orientale du continent et le bassin du Lac St-Jean, remarquable réserve de chasse et de pêche.

Sans posséder d'attraits aussi spectaculaires (quoique les Appalaches ne sont pas en reste sur ce plan), la Beauce comprend un ensemble d'attraits physiques et humains dont la combinaison en fait une des régions les plus pittoresques du Québec, avec une allure fortement rurale où dominent les paysages pastoraux malgré les progrès de l'urbanisation.

Un coup d'oeil sur la Beauce

La Beauce se divise en deux secteurs géographiques: la vallée de la Chaudière en est le coeur, tandis que les Appalaches forment les assises de l'arrière-pays. C'est à Saint-Maxime - de-Scott que l'on pénètre en Beauce, dans la zone de la Basse Chaudière (une trentaine de milles au sud de Québec). En amont, le fond de la vallée se rétrécit et les versants abrupts dominent le paysage. Au sud de Saint-Georges où commencent les Hautes terres, les rivières s'encaissent profondément, les terres gagnent en altitude, la forêt s'impose de plus en plus.

Les Appalaches encadrent majestueusement le sillon de la Chaudière qui coule depuis le lac Mégantic jusqu'au fleuve St-Laurent: il faut particulièrement souligner l'axe dit Sutton qui passe par les monts Broughton, O'Neil et Frampton et constitue l'un des phénomènes marquants des Appalaches.

Histoire et topographie sont étroitement liées dans cette région. En remontant la Chaudière, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir resurgir les trois grandes périodes de la colonisation en Beauce: les seigneuries du Régime français, en aval de Saint-Georges, fondées dès 1736 et marquant la création de la région au nom de la Nouvelle Beauce, en rappel d'une province très fertile de France; les cantons du Régime anglais, situés surtout dans le haut du pays, de part et d'autre de la vallée et peuplés, après la Conquête, d'alliés du régime; la dernière poussée de peuplement eut lieu après la première guerre mondiale, lors du mouvement de "retour à la terre" provoqué par le gouvernement du Québec: des familles francophones s'installèrent surtout le long de la frontière américaine.

HAITI
VENEZ AU SOLEIL
VIVRE LA DIFFÉRENCE!
TOURS MONT-ROYAL

Ile magique, vibrant aux rythmes fascinants de la merigue ou des tambours des envoûtantes séances de vaudou, mystère des Dieux Africains.
Paysages de montagnes abruptes et de plages presque inexplorées.
Un univers d'éclats et de contrastes où la France y a laissé son empreinte.

$440

8 jours — 16 repas inclus. Vols nolisés sans escale de Montréal via Air Canada, le samedi en matinée. Choix de 9 hôtels et de séjour "Ville-Plage" 8-15 ou 22 jours.

Les Haitiens, aux visages souriants, vous accueilleront avec un accent français plein de saveur.
Soleil, plage, cuisine française et créole, excursions et activités variées, casino, etc...

LAVAL
CENTRE LAVAL
Autoroute 15 Sortie 8
1600 Le Corbusier 687-0880
PROMENADE 688-5310

BROSSARD
Place Portobello
7350, boul. Taschereau
672-5353

LACHUTE
LES GALERIES LACHUTE
505, Chemin BÉTHANIE
562-3788

LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL
1, PLACE LONGUEUIL
679-3777

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS 50280

MONTRÉAL
CENTRE-VILLE
1010 ouest, STE-CATHERINE
METRO PEEL
861-7272

DUPUIS
CENTRE-VILLE
865 est, STE-CATHERINE
Métro, accès intérieur
842-5151

LES GALERIES NORMANDIE
2634, De SALABERRY
331-9971

PLAZA ST-HUBERT
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-7755

CARREFOUR MT ROYAL
4454, St-Denis
Metro Mt Royal
845-8225

AGE D'OR MÉTROPOLITAIN
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-2581

Les attraits touristiques

De nombreux vestiges culturels et historiques marquent le paysage. En Appalaches, le système de cadastre du canton est bien différent du rang "canadien" de la vallée de la Chaudière. Ici de petites chapelles de pierre percent de leur silhouette le paysage du canton, là de vieilles maisons typiques, au toît élancé et aux nombreuses lucarnes, bordent les routes sinueuses.

Si la Beauce est belle à contempler pour le touriste désireux de s'y promener tranquillement, la région offre aussi un ensemble de possibilités pour celui qui désire rencontrer la population dans sa quotidienneté, découvrir ses réalisations, pratiquer des activités de plein air et de loisirs. Érablières, ateliers d'artisans, industries sont accessibles au touriste qui peut trouver également des facilités pour pratiquer l'activité de plein air de son choix (ski de fond, raquette, équitation, voile...).

La région bénéficie en général d'un assez bon réseau d'hébergement: choix d'hôtels de qualités diverses, terrains de camping bien aménagés, fermes d'hébergement nombreuses. L'accès à la Beauce est facile et les routes principales ne posent pas de problèmes. En hiver, les chemins secondaires, les rangs peuvent donner du fil à retordre à l'automobiliste (le terrain est valonneux et il n'est pas toujours facile de monter des côtes glacées). De plus, la vallée de la Chaudière est reconnue pour ses inondations fréquentes... il faut en être informé et en tenir compte!

Trois circuits sont à suggérer particulièrement pour avoir un bon aperçu de la région.

Le circuit de la Chaudière

Ce circuit est classique: il emprunte essentiellement la route 173 de Saint-Louis-de-Pintendre à Saint - Théophile - de - la - Beauce. Il permet de découvrir un paysage sans cesse renouvelé par la Chaudière. Plusieurs haltes routières favorisent la contemplation du paysage: on y admire les fermes beauceronnes, des maisons centenaires dont plusieurs datent du Régime français, ainsi que des villes et villages étalés sur des sommets ou allongés dans "des rétrécis et des courbures". Ce circuit, le long de la rivière, révèle aussi au visiteur les efforts d'urbanisation et d'industrialisation de la région. Plusieurs entreprises sont ouvertes à des visites industrielles, spécialement pour des groupes après réservation: Vachon Inc., à Sainte-Marie, Céramique de Beauce, à Saint - Joseph - de - Beauce, l'usine Manac (remorques et boîtes de camions), à Saint - Georges, qui abrite de nombreuses entreprises fabricant des roulottes et des maisons mobiles, et également accessibles au public.

Ce circuit présente d'autres attraits: les Créativités Beauceronnes, centre régional d'artisanat avec une exposition permanente, et un pont couvert, le plus long au Québec, tous deux situés à Notre-Dame-de-la-Providence. C'est sur ce circuit que les hôtels sont de meilleure qualité; il est possible de s'héberger à la ferme près de Saint-Joseph.

Le circuit des Appalaches

De Vallée-Jonction à Notre-Dame - de - la-Providence, en empruntant les routes 112, 275, 276, 277 et 204, le visiteur sera frappé par le relief souvent impressionnant des Appalaches. Des étendues de forêt en accoissent le charme. Ce circuit vaut surtout pour deux centres touristiques axés sur la pratique des activités de plein air et la rencontre avec la population: Saint - Edouard - de - Frampton et Lac-Etchemin.

Saint-Edouard - de - Frampton possède 30 milles de pistes de ski de fond et de raquette, en direction de lieux touristiques et du mont Frampton. Plusieurs sentiers écologiques sont aménagés sur le mont O'Neil. Ces deux montagnes offrent de merveilleux panoramas sur la vallée de la Chaudière. Les activités de plein air sont encadrées par la Station Multiair, centre de plein air en plein développement. L'hébergement à la ferme est assuré en toutes saisons: plus de vint-cinq familles constituent un des réseaux les plus importants du Québec. La vocation touristique de Frampton se développe grâce à la collaboration de la Chambre de Commerce de Frampton, des cultivateurs de la région et de nombreux résidants permanents ou saisonniers. La commission d'urbanisme de Frampton

Etes-vous de ceux qui ont de longues vacances, cet été? Club Jeunesse vous fait deux offres spéciales.

Club Jeunesse a organisé deux vols de longue durée.

Du 3 juin au 25 août, et
du 25 juin au 24 août.

Pour une fois, professeurs et élèves sont d'accord:

- Une visite au château de Versailles ou à la place de la Bastille vaut mieux que les centaines de lignes du livre d'histoire.
- Quelques heures passées aux Caves de Cognac montrent mieux les mystérieuses et lentes évolutions de la chaude liqueur.
- Une partie de pétanque sur la place du petit village de Provence en dit plus long sur les gens du pays que les longs discours d'un professeur.

Club Jeunesse propose donc aux élèves (bons ou mauvais!) et à leurs professeurs de partir en SUPER DC 8 avec Air Canada, d'arriver à Paris et d'y prendre possession d'une voiture, flambant neuve et entièrement garantie, une Simca 1100.

Si vous partez à quatre le 3 juin et revenez le 25 août, il vous en coûtera seulement:

$533.75 par personne.

Ce prix comprend votre billet d'avion aller-retour et la location de votre voiture pendant tout votre séjour européen (kilométrage illimité, sans taxe ni déductible).

Si vous partez à deux, vous paierez $708.50 par personne. Pourquoi donc ne pas emmener votre professeur avec vous?

Si vous partez à quatre le 25 juin et revenez le 24 août, il vous en coûtera seulement:

$499.75 par personne

et $637.50 si vous n'êtes que deux.

Et, bien sûr la Simca 1100 vous attend à Paris!

Parce que nous n'avons qu'un nombre limité de sièges, nous vous suggérons de réserver aujourd'hui même. Il vous suffit de remplir avec exactitude le coupon ci-dessous, d'y joindre votre dépôt et nous nous occuperons du reste. Considérez vos réservations faites!

Si vous ne désirez pas visiter l'Europe en voiture, les tarifs aériens simples sont de: $379.00 pour le vol du 25 juin et de $359.00 pour le vol du 3 juin.

Cependant, pour que vos vacances soient vraiment au gré de votre fantaisie, pleines de découvertes et d'enrichissements nouveaux, pour augmenter votre plaisir de ce séjour européen, soyez au volant.

A CALCULER vous-même: Si vous décidez de louer une voiture une fois arrivé à Paris, il vous en coûtera approximativement $19.16 par jour. Partez à quatre, laissez-nous vous procurer votre SIMCA 1100 et faites une économie absolument incroyable. Sur ce point-là également, professeurs et élèves seront d'accord!

Bien sûr, nous avons d'autres vols, demandez-nous notre liste complète de tarifs noliprix.

Club Jeunesse Inc., 5450, Côte des Neiges, Suite 320, Montréal, P.Q. H3T 1Y6; tél. 341-4420.

BON DE RÉSERVATION

Ces informations sont requises pour chaque voyageur.

Prénom (en MAJUSCULES, s.v.p.) Nom

Adresse App.

No de téléphone No d'assurance sociale

Nom de l'école, CEGEP ou Université

Veuillez cocher les cases √ correspondantes ci-dessous:

Statut: Etudiant ☐ ; Professeur ☐

No de voyageurs: Deux (2) ☐ ; Quatre (4) ☐

Vol choisi: 3 juin au 25 août ☐
25 juin au 24 août ☐

CLUB JEUNESSE 5450 Côte des Neiges Suite 320 Montreal, P.Q. H3T 1Y6 (514) 341-4420

Ci-joint, dépôt au montant de $50.00 x_____ personne(s): montant $_____.
Plus $8.00 par personne (facultatif) pour l'assurance-annulation, valide en cas de maladie ☐.

Montant total $_____ par chèque (payable à Club Jeunesse Inc., In Trust) ☐, par mandat-postal ☐.

Permis no 75-01-50374

prépare un schéma d'aménagement agro-forestier-touristique pour l'ensemble du territoire de la municipalité.

Lac-Etchemin est un centre qui bénéficie de l'apport du lac Etchemin propice aux activités nautiques. Le mont Orignal, à trois milles de là, offre des possibilités intéressantes de ski alpin et de ski de fond.

Le circuit vers le Lac Mégantic

Plusieurs cabanes à sucre sont ouvertes au public sur les deux circuits précédents, mais c'est sur ce troisième circuit qu'on retrouve la plus grande densité d'érablières au Québec, principalement vouées à la production. Ce circuit part de Saint-Georges pour atteindre, par les routes 271, 108, 273 et 161, la ville de Lac-Mégantic: le retour à Saint-Georges peut s'effectuer par la route 204. Le trajet est fort scénique, ponctué de vastes panoramas pour les amateurs de grande nature. Deux points d'intérêt: Courcelles avec son Domaine des fleurs (ensemble de jardins de fleurs, provenant du Québec et d'ailleurs, auxquels se joignent un petit zoo et un musée d'antiquité) et Lac-Mégantic, ville industrielle et commerciale sur la rive nord-est du lac. Aux abords de ce lac et à quelques milles de la ville, on a ouvert récemment une nouvelle base de plein air pour les adeptes de voile, de canot-camping, d'escalade, de randonnée pédestre et de ski de fond. Une auberge, annexée à la base, devra permettre d'accueillir les visiteurs dès cet été.

Des vacances dans des familles sont possibles à Saint-Ludger et à Saint-Ephrem-de-Beauce.

Une population accueillante

Ces trois circuits n'épuisent pas tout le territoire: d'autres trajets peuvent être empruntés pour aller à la rencontre de la population du "pays".

Sans être aussi typiques que le Père Gédéon (la caricature en moins), les Beaucerons se caractérisent par leur hospitalité franche et directe, leur débrouillardise et leur gaieté. Pourquoi ne pas aller les rencontrer simplement en cette période de l'année où la région est à l'honneur, grâce aux sucres?

Pour des renseignements supplémentaires sur la région, il serait bon de vous procurer l'excellente brochure préparée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et intitulée **La Beauce.** Elle est disponible dans les divers kiosques et salles d'information touristique.

●

Le monde à bicyclette

Un congrès humain et progressiste



l'auto tue plus de gens que les guerres

par Jacques Larue-Langlois

Une soixantaine de merveilleux fous (en ce qu'ils sont capables de penser et de rêver davantage que la moyenne des citoyens aliénés que nous sommes tous plus ou moins) participaient, en fin de semaine dernière, les 12 - 13 mars, à Montréal, au premier congrès cycliste international. N'hésitant pas à se prononcer "contre tout pouvoir" en appellant "chaque humain à se rendre responsable de sa propre destinnée et de celle de la collectivité", ces "vélorutionnaires" proclament que la cyclothérapie est un mode d'engagement social comme un outil de lutte politique.

Des délégués du "Philadelphia Bicycle Coalition", de "Transportation Alternatives" de New-York, de "Cyclo-Canada-- de Toronto, de "L'Estrie à bicyclette", de "La rive-sud à bécane" et de l'organisme montréalais "Le monde à bicyclette" ont tenté de mettre leurs ressources en commun en vue de répandre parmi la population l'usage de la bicyclette, "moyen de transport urbain accessible et écologique".

En cette période où la menace d'une pénurie énergitique sérieuse nous force à repenser tout au tout l'utilisation que nous faisons de nos ressources, il semble bien évident que la bicyclette constitue une alternative écologiquement saine en même temps qu'excellente pour la santé à ce monstre-symbole de réussite et de puissance qu'est l'automobile privée, agent pollueur, dispendieux et inutile dans nos grandes villes.

Rappelons de surcroit qu'un Québécois meurt toutes les quatre heures et demie des suites d'un accident d'automobile et qu'un enfant québécois est blessé toutes les dix minutes dans un accident d'auto.

Cependant, dans une société fondée sur les profits, le combat contre l'automobile est loin d'être gagné si l'on considère, à simple titre d'exemple, que huit sur onze des grands monopoles financiers dont les ventes annuelles dépassent les 10 milliards de dollars pratiquent le commerce de l'automobile ou du pétrole. Exxon, la plus grande entreprise d'affaires au monde, dont notre Esso n'est qu'une filiale, a enregistré en 1976 des bénéfices nets totalisant deux milliards 640 millions 52 milliards 680 millions de dollars, soit davantage que le revenu du gouvernement du Canada qui était de 38 milliards, pour la même époque.

C'est quand même en toute conscience de la force de "l'ennemi" que six cyclistes "enthousiastes mais frustrés" se réunissaient à Montréal, au début d'avril 75, en vue de former "Le monde à bicyclette". Deux ans plus tard, l'organisme compte 300 membres dont les manifestations publiques de tous genres (intervention au salon de l'auto, randonnées, défilés, lobbying, conférences, publication d'un bulletin d'information, etc.) ont réussi à attirer l'attention des autorités au point où la ville de Montréal a accepté d'ouvrir, dès ce printemps, un certain nombre de pistes cyclables dans les limites du territoire municipal, les restreignant cependant au quartier Mercier.

Le groupe réussit à mettre en branle un Projet d'Initiative Locale en vue de promouvoir la sécurité et d'enseigner la mécanique de la bicyclette, ce qui lui permet, grâce à un budget fédéral de $28,000 de verser des salaires à six permanents. Restaient à élaborer sérieusement, en collaboration avec d'autres groupements de même nature, une série d'objectifs que les congressistes se sont employés à préciser.

Insistant sur une pratique écologique quotidienne, ils ont tenu un congrès de trois jours d'où le tabac était banni et les délibérations s'y sont déroulées dans une atmosphère très ouverte et amicale, en dépit des différen-

➔

Unitours Cuba

Veuillez noter que la présentation touristique gratuite (Unitours Cuba) donnée par l'agence de voyage Unik, aura lieu le 26 avril prochain à 7h30 au Cégep Edouard-Montpetit et non le 26 mars comme nous l'avons annoncé par erreur la semaine dernière.

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
VENTE ET LOCATION D'AUTOMOBILES EN EUROPE
AIR FRANCE
EUROP AUTO
T.T.
AUTO VACANCES
SIMCA - RENAULT - CITROËN - V.W. - AUDI - PEUGEOT - FIAT
PERMIS PROVINCE QUÉBEC 50493
LE GRAND SPÉCIAL 1977 SIMCA 1307S
SIMCA VOITURE DE L'ANNÉE
POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

CLUB JEUNESSE
5450, CÔTE-DES-NEIGES
Suite 304, MONTRÉAL
Tél. 341-4425
Permis no 750150342

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université
suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485
PERMIS NO 50420

voyages RLM travel
Permis No 50475
388-9241
Une équipe dynamique pour vous servir
1220 EST FLEURY MONTREAL QUEBEC H2C 1R1

AGENCE DE VOYAGE
Lajeunesse
PERMIS 50-357
381-5365
9257 LAJEUNESSE

VOYAGES JACQUES CARTIER
LES TERRASSES 220
705 ouest STE-CATHERINE
281-1750

tes tendances qui, jusqu'à un certain point, s'opposaient les unes aux autres quant à la philosophie de base à mettre de l'avant dans la poursuite des objectifs. Il y avait les révolutionnaires (à tendance marxiste), les réformistes)qu'on pourrait qualifier de sociaux-démocrates), les poético-vélorutionnaires (belle attitude anarchiste) et les positivistes-techniciens.

Un vote consultatif a donné l'avantage aux réformistes quand on a demandé aux délégués de se prononcer à tour de rôle pour ou contre chacune des tendances en leur laissant la liberté de s'abstenir, mais un second vote, où chacun devait appuyer l'une ou l'autre des idéologies a donné l'avantage aux poético-vélorutionnaires.

Parmi les objectifs à court terme qui ont fait l'objet de résolutions approuvées par le congrès, notons en particulier l'instauration d'un réseau de pistes cyclables nord-sud et est-ouest, à même les rues existantes à travers la ville; l'ouverture de stationnement sécuritaires pour bicyclettes aux endroits publics; la levée de l'interdiction de circuler sur les ponts; l'accès à tous les métros dans un wagon spécialement désigné, comme cela se fait déjà dans certaines grandes villes américaines, comme New-York; l'intégration de l'enseignement cycliste dans les écoles, des points de vue de la sécurité, de la technique, de la mécanique et de la philosophie; la diminution des tarifs du transport en commun et l'appui aux autres groupes oeuvrant dans le sens de la qualité de la vie, telle la lutte pour les espaces verts, le logement et le développement écologique de l'énergie.

Les objectifs à long terme mis de l'avant par le congrès impliquent par ailleurs que la bicyclette puisse devenir un mode de transport parfaitement viable pour une bonne partie de la population de la métropole, la circulation urbaine devant être complètement rationalisée à cette fin en vue de restreindre sérieusement l'usage de l'automobile dans les limites de la ville.

Les résolutions découlant de ces principes concernent l'ouverture d'un réseau de pistes cyclables sécuritaires et ramifiées dans les quartiers; des douches dans les écoles et les lieux de travail où on retrouve un nombre important de cyclistes; le relâchement des normes vestimentaires dans les bureaux; le prééminance et la gratuité de toutes les formes de transports en commun en ville; la fermeture de certaines zones au transport motorisé en vue de vivifier ces espaces et l'exigence, de la part des gouvernements, que les véhicules individuels fabriqués soient de taille réduite, de qualité et de sécurité maximum, très peu polluants, très peu bruyants et ne pouvant atteindre que la vitesse maximum légale.

L'élément le plus remarquable de ce congrès est quand même l'esprit de fraternité ouverte qui l'animait et qui peut se traduire idéologiquement dans de brefs extraits des textes d'orientation des deux tendances dominantes. Les réformistes disent: "Le socialisme est certainement souhaitable, mais pas au prix d'une uniformisation de la pensée et de la culture et d'une centralisation bureaucratique du pouvoir". Quant aux vélorutionnaires, ils soutiendront et appuieront "les groupes de gauche se préoccupant davantage de la naissance d'un homme désaliéné que la prise du pouvoir de demain".

●

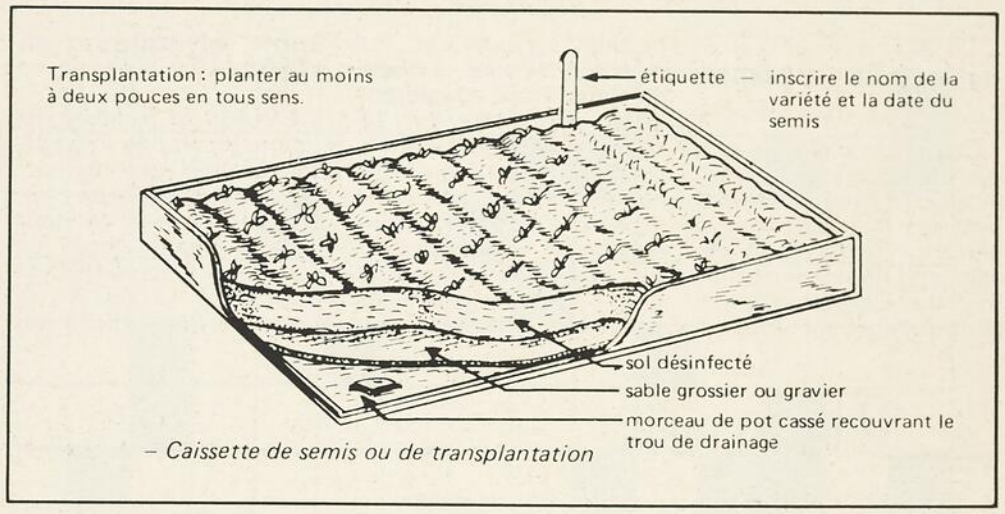


Jardinage

C'est le temps des semis

par monsieur Tulipe

De plus en plus de jardiniers n'hésitent pas à partir leurs propres plants de légumes à la maison; cette façon de procéder est en fait très simple et permet d'obtenir les variétés désirées. De plus, la réussite de ses propres expériences de jardinage est tellement satisfaisante et vous découvrirez que les semis sont un moyen très facile d'intéresser et de motiver les enfants à réaliser leur propre jardin.



– Caissette de semis ou de transplantation

Le matériel:

Le matériel nécessaire pour obtenir de bons résultats est le suivant:
—pots de grès ou caissettes de bois;
—vermiculite;
—terreau;
—arrosoir à jets très fins;
—vitre;
—débris de pots cassés;
—gravier;
— compost ou engrais;
—étiquettes;
—semences de qualité.

On débute tôt le printemps les semis d'intérieur. Pour bien savoir quand procéder, il faut calculer le nombre de jours prévus entre la mise en terre de la semence et la transplantation dans le jardin. Il faut éviter de débuter ses semis trop tôt, car on obtiendrait des plants trop avancés et étiolés. Il est à noter que certains semis se font plus tôt que d'autres; ainsi, on commence par les oignons et les poireaux ainsi que les fleurs annuelles qui requièrent une période de croissance longue; viennent ensuite les piments, et en dernier les tomates, la laitue et les choux. On débute vers la mi-mars, poursuivant jusqu'à la mi-avril.

Comment préparer ses semis:

Je vous suggère de semer vos graines dans des pots de grès ou dans des caissettes de bois. Vous déposez dans le fond des morceaux de pot cassé; puis vous ajoutez une couche de gravier et enfin vous remplissez votre pot d'un mélange de bon terreau, jusqu'à environ 3/4 de pouce du bord. Raffermissez ensuite le sol contre les parois. Il est à conseiller d'identifier sur une étiquette la variété ainsi que la date du semis. Vous devez couvrir la semence d'une minche couche de sol et de vermiculite qui absorbera le surplus d'eau. Puis vous arrosez et enfin vous déposez la vitre sur le dessus pour quelques jours afin de faciliter la germination.

Le repiquage:

Lorsque les plants commencent à être bien développés, soit après la deuxième ou troisième feuille, (voir figure 1) il est temps de les repiquer dans des caissettes de bois ou de mousse de tourbe compressée. Espacez vos plants d'au moins deux pouces en tous sens. Le sol doit rester humide au début et la température doit varier entre 50 et 60°F, ou 12 à 15°C. Il est bon de placer vos plants au soleil; ordinairement, le rebord d'une fenêtre ensoleillée suffit. Il faut aussi faire attention à la maladie dite "fonte des semis" qui attaque souvent les jeunes plants, c'est pourquoi vous devriez traiter votre terreau avec un fongicide approprié avant de faire vos semis. (voir figure 2).

Enfin si l'on veut habituer ses plants aux variantes de la température extérieure, on peut facilement y arriver au moyen de couches froides. Il s'agit simplement de déposer directement sur le sol un carré de bois de 12 à 15 pouces de haut à l'intérieur duquel on dispose les plants et que l'on recouvre d'un chassis vitré. Chaque fois que le temps le permet, on ouvre légèrement le chassis pendant la nuit et on l'enlève complètement durant le jour. La température dans les couches doit être plus basse la nuit que le jour. Plus la saison avance, plus on doit donner d'air aux plants. Si vous avez fait attention à votre couche et si vous lui fournissez régulièrement une bonne aération, vous obtiendrez de beaux produits, avec un minimum d'efforts.

Si des insectes apparaissent, comme des pucerons ou de petites araignées, utilisez des insecticides appropriés. Si vous pouvez mélanger un bon compost à votre terreau, vous n'aurez pas à utiliser d'engrais chimique jusqu'à la transplantation dans le jardin.

●

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry,
Montréal, H3M 1K6 Qué.
(514) 332 1970

1233 de la Montagne,
Montréal, H3G 1Z2 Qué.
(514) 866 4666

bon voyage!!!!!!

Sports

80,000 handballeurs au Québec!

par René Bataille

Contrairement à ce que les Québécois pourraient penser, le handball ne tire pas ses origines de la perfide Albion. Le nom est allemand. Pendant que les pays du centre de l'Europe pratiquaient ce sport à onze et à l'extérieur, les pays scandinaves, à cause du climat froid, adaptèrent le jeu pour l'intérieur, se contentant de sept joueurs. Ce sport qui se pratiquait, à ses débuts, sur des terrains de soccer se rétrécit à un espace de 40X20 mètres, qui pouvait très bien se trouver dans les gymnases couverts et chauffés.

Sport olympique en 1936

En 1936, le handball devenait discipline olympique. L'Allemagne remportait la palme, suivie de l'Autriche, la Suisse, la Hongrie, la Roumanie et les États-Unis. Depuis 1970, la Roumanie, la R.D.A., la Yougoslavie et l'URSS dominent nettement le jeu.

Vers 1960, des immigrants européens introduisirent ce sport chez-nous. Pendant cinq ans, ce furent surtout les Néo-Québécois et les Néo-Canadiens qui se firent valoir au nord du 45ème parallèle.

De 1965 à 1967, un petit groupe d'adeptes décida d'étendre ce sport à la masse. Inspiré par des Français venus d'Afrique du Nord, le groupe commença par une première phase de sensibilisation. Vint ensuite la formation technique des professeurs d'éducation physique des écoles secondaires et des cegeps. La très grande majorité des éducateurs avaient pratiqué le basketball. Le handball est un sport beaucoup plus viril que le basket et semble mieux convenir aux Québécois.

80,000 handballeurs! C'est plus populaire que le hockey sur glace...

Constituée en 1970, la fédération voyait l'avenir en grand. En six ans, les effectifs passèrent de 1,500 à 80,000. Au beau pays du Québec, le handball devenait plus populaire que le hockey sur glace.

Des équipes se créaient un peu partout dans notre pays et l'on pouvait compter sur une centaine d'équipes. Les équipes se groupaient en cinq ligues, soit trois ligues masculines et deux ligues féminines.

Un succès québécois saisissant!

Devenu phénomène culturel québécois, sans équivalent au Canada, le handball continuait à être sous le contrôle d'un exécutif canadien de la Fédération où les Québécois étaient absents. Aux JO de Montréal en 1976, on comptait 25 Québécois sur les 28 de l'équipe du Canada. Les trois autres venaient de l'Alberta et étaient beaucoup plus âgés que les nôtres. L'équipe féminine était québécoise au complet! L'effectif québécois de handball représentait plus de 25% de la délégation de notre Etat.

Nous nous sommes classés vingtièmes chez les hommes et quinzièmes chez les femmes au niveau international. En Amérique continentale, nous sommes les meilleurs.

Le handball nous va comme un gant

Comment expliquer la popularité de ce sport chez nous? On peut d'abord féliciter les animateurs qui ont défriché le terrain d'une main experte et ont fait progresser cette discipline de façon très intelligente. La récolte n'aurait jamais été aussi fructueuse si les semences étaient tombées dans un terrain peu propice.

Cette activité sportive a plusieurs qualités qui plaisent à notre tempérament de Québécois actifs. Elle convient aussi à notre portefeuille, l'équipement de handball étant peu coûteux: la balle revient à $15. et les vêtements sont simplement ceux de tout athlète ou de tout gymnaste.

Sport faisant appel à des gestes naturels chez l'enfant, le handball est propice au développement normal du corps et exige ce supplément de puissance qui convient aux Québécois, hommes ou femmes. Course, saut, lancer, coordination des mouvements ainsi que coordination entre les athlètes. Il est plus

Plein air

La base de plein air: les espaces verts!

par Robert Saint-Jean

Le Conseil régional de développement Laurentides-Lanaudière (C.R.D.L.L.) déposait récemment une étude intitulée: "Le potentiel récréotouristique de la région Laurentides-Lanaudière". Cette étude fait maintenant partie des nombreux dossiers qu'à en mains le ministre d'Etat à l'aménagement, M. Jacques Léonard.

Relevons quelques donnés contenues dans cet intéressant document.

- Plus de 40% de la clientèle hôtelière des Laurentides est montréalaise. Plus de 80% des propriétaires de résidences secondaires ont leur domicile permanent dans la région métropolitaine.

- Une analyse des migrations de loisir a révélé l'existence d'une population flottante qui, à certains moments de l'année, se superpose à la population résidente. On peut estimer cette population à environ 350,000 personnes. Le nombre de résidences secondaires serait d'environ 65,000.

- Un tel développement non planifié engendre de nombreuses conséquences néfastes. Il a pour effet de rétrécir le territoire agricole et naturel. Il rend financièrement inaccessibles les espaces laissés vacants par les noyaux d'urbanisation. Il entraîne la transposition du milieu urbain en milieu naturel où, à l'occasion des activités touristiques, se produisent des ravages inconsidérés tels que la pollution des eaux et le déboisement des rives, des lacs.

La pression urbaine en matière d'utilisation des espaces verts ne provoque pas seulement leur aménagement à des fins commerciales ou résidentielles privées. Afin de répandre les besoins de plein air de la population, il faut combler d'ici 1981, un déficit de 50,000 acres. Le C.R.D.L.L., après inventaire, a retenu 24 sites de parcs naturels. Les critères de base pour le choix des sites étaient les suivants: 1) On exige des dimensions assez réduites pouvant varier de 1000 à 5000 acres. Le caractère naturel à préserver est assez exceptionnel pour en justifier la sauvegarde. 2) Le site doit être propice à la pratique d'activités de plein air diverses. 3) Il doit être situé sur où près des aces actuels ou prévus de développement de façon à ce qu'il soit accessible pour la population régionale et montréalaise.

Le financement et la gestion

Selon le document, l'acquisition et l'aménagement lourd, (route d'accès, terrain de stationnement, équipement sanitaire, etc.) relèveraient du gouvernement. L'aménagement léger (sentiers, terrains de pique-nique relèverait du groupe qui s'occuperait de la gestion, soit les municipalités dont le territoire est affecté par le projet, soit des groupes sociaux-économiques locaux ou régionaux, soit des deux premiers ensemble, soit encore du conseil de comté.

Pour ma part, je crois que le gouvernement devrait laisser ces groupes gérer les parcs, mais devrait s'assurer une présence plus grande au sein des conseils que celle suggérée, ou encore jouer le rôle de conseiller technique. Cela, afin d'éviter entre autres que la location de terrains de camping, ou d'équipement sportif s'il y en a, ne devienne le prétexte à une exploitation éhontée. Par ailleurs, il s'agirait d'empêcher la prolifération de restaurants minables sur ou proche des sites de plein air, où l'on vendrait aux usagers, à des prix exorbitants, une nourriture inqualifiable.

Sauf pour ce qui a trait à des modalités de gestion sur lesquelles je ne suis pas d'accord, il faut féliciter le C.R.D.L.L. de la pertinence et du sérieux de son étude. Le gouvernement ne peut écarter un tel document du revers de la main. Ses auteurs ne demandent qu'un minimum vital d'espaces récréatifs pour la majorité.

●

Le castor rouge

Vie du Castor: partie III

Vous ai-je dit que le castor avait un ancêtre dans la noblesse? Eh oui. Tout le monde a ses problèmes d'hérédité. Le mien appartient à la noblesse terrienne et s'appelait Jean-Richard Bellechasse, Louis XIV seul sait pourquoi.

Né à St-Georges de Beauce en 1850, septième d'une famille de 18 enfants, il était le descendant de Henri Laviolette, dit Lafrenière, que le Roi de France faisait seigneur de Bellechasse en 1716, sur la recommandation d'une de ses maîtresses qui avait séjourné à Québec trois années auparavant. L'histoire n'en dit pas plus à ce sujet, pensez-en ce que vous voulez.

A une époque où la philosophie et les histoires de fesses étaient toutes tenues sous le manteau, et où par conséquent la véritable culture était rare, Jean-Richard naquit dans un milieu relativement privilégié. Sa mère, en effet, était la fille cadette de Joseph Couillard, notaire à Québec, qui connut quelque célébrité comme secrétaire parlementaire de Louis-Joseph Papineau avant de l'abandonner à la veille des Troubles.

Prénommée Blanche, la jeune fille fit des études chez les Urselines et faillit même, à l'âge de 14 ans, être envoyée en France pour y étudier le crochet à Besançon où les Couillard avaient quelque parenté. Le vaisseau qui venait la chercher s'échoua à l'Ile-aux-Coudres avant d'arriver à Québec, et le père Couillard jura de ne jamais confier sa fille à la marine anglaise. Intuition juste, car il s'avéra que la cause du naufrage était une orgie carabinée que menaient joyeusement le capitaine, Tom Bull, et le pilote, Tancrède Richard, avec deux américaines ramassées en chaloupe au large de Pointe-au-Pic. Ils ne surent jamais par quel bout ils coulèrent tous, et combien périlleuse est la fraternisation internationale.

Deux ans plus tard après ces événements, Victor de Bellechasse, venu à Québec y acheter des sangles pour ses che-



L'équipe féminine du Québec de handball (chandail foncé), à l'oeuvre.

simple et plus direct que le basketball; assez rude aussi à cause du contact entre joueurs et de la vitesse à laquelle ces athlètes doivent courir. La taille est moins importante qu'au basket et permet donc à des joueurs de petite taille d'y participer avec autant de vigueur et d'efficacité que les plus grands.

On peut dire que d'ores et déjà le handball est devenu, avec les Caisses Pop, les chansonniers, le hockey même, un élément culturel de chez-nous...

L'évolution rapide de cette discipline sportive au Québec n'a pas été sans ébranler la fédération canadienne qui semble jalouser les progrès de nos athlètes, trouvant toutes sortes de moyens pour nous empêcher de progresser: pas de financement de la part du gouvernement fédéral, toutes sortes de restrictions pour que le Québec ne puisse se faire valoir et "compétitionner" à l'étranger.

●

vaux de labour, entrevit la jeune Blanche non loin de la rue du Trésor, en tomba éperdument amoureux, et l'enleva le soir même avec la complicité d'un marin breton égaré à l'Anse-aux-Foulons et qui accepta de partager à la Chaudière et de ramer jusqu'à St-Georges.

Blanche avait alors presque 17 ans et son père projetait de la marier à Henri Pettigrew, fils d'un riche négociant de la Basse-Ville. Victor amena Blanche à St-Georges, s'enferma avec elle pendant trois jours et lui fit l'amour durant 16 heures d'affilée, ne s'interrompant que pour tirer quelques salves de mousquet en direction des poursuivants mandatés par Joseph Couillard.
(note du biographe: Victor, hélas! ne devait plus jamais répéter cette performance, et Blanche, qui attendit à chaque fois le miracle, lui fabriqua avec espoir une vingtaine d'enfants. Connaissant le passé de Patriote de son mari, qu'elle voyait s'enfoncer dans de sombres nostalgies à mesure qu'il avançait en âge, elle attribuait à l'ennemi la raison de cette expérience au lit, et murmurait, après chaque rapide séance, "Maudits anglais", expression qui se dit encore de nos jours.)

Lorsque naquit à Blanche et Victor un septième enfant, prénommé Jean-Richard, Joseph Couillard décida de faire la paix avec Victor, en guise de cadeau de noces (lesquelles avaient été dûment célébrées quelques années auparavant par un itinérant du bas-clergé), donna à son gendre la moitié de sa bibliothèque faite d'ouvrages de loi, de géographie, de littérature et de philosophie. Rangé du côté des Anglais, Joseph aimait quand même les livres, et ne s'était pas résolu à jeter aux orties sa collection de philosophes français et de penseurs (libres) américains.

Rêveuse, enceinte et douce, Blanche accepta le cadeau avec joie et entreprit aussitôt d'apprendre à lire à ses enfants, à l'aide d'une fort rare édition de l'Encyclopédie. Tous les soirs, après les vêpres, la famille de Bellechasse lisait ainsi d'Alembert, épelait Voltaire, s'endormait sur Diderot.

Quelques livres licencieux faisaient également partie de la collection, mais ils demeuraient soigneusement rangés sur le dessus du bahut de la chambre de Victor. Celui-ci estimait, avec sagesse, que lorsqu'un enfant était devenu assez grand pour atteindre ces ouvrages sans se casser la g..., il méritait d'en faire la lecture.

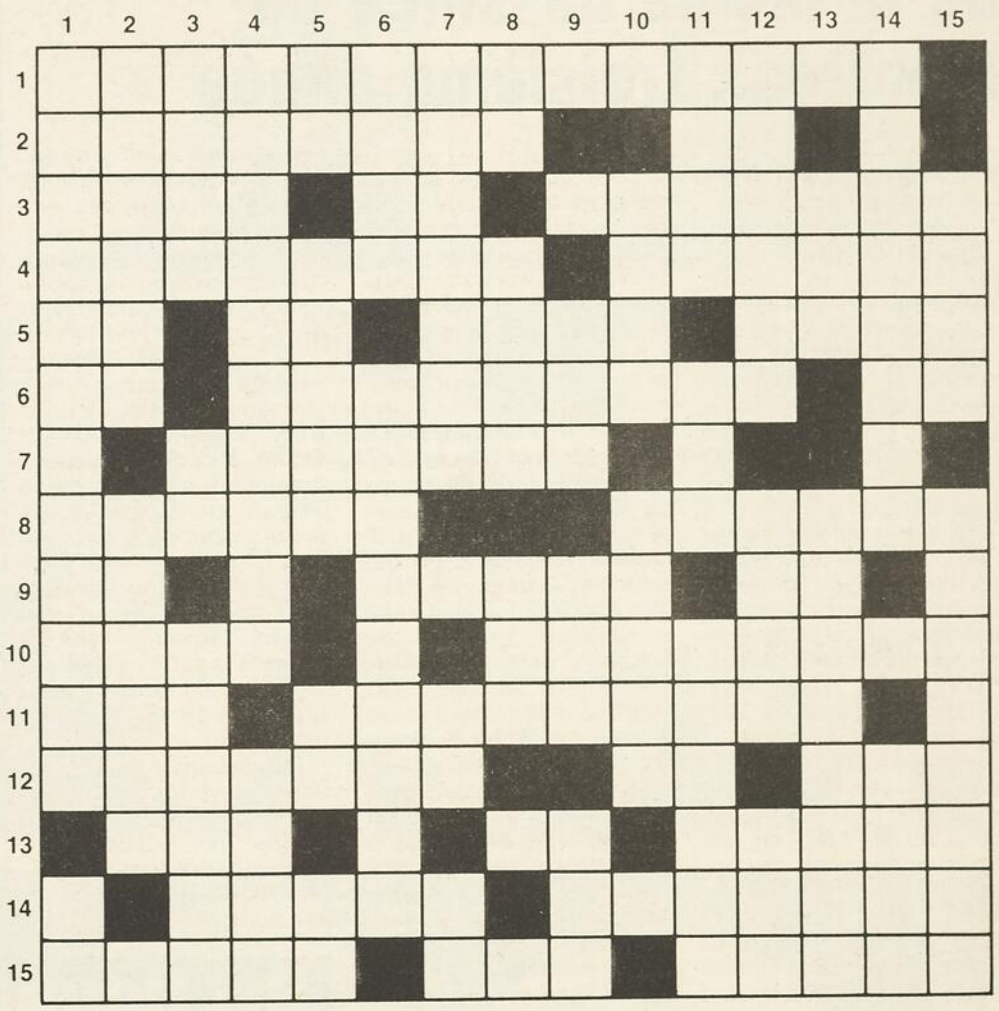
Mon ancêtre Jean-Richard apprit donc la philosophie contestataire sur les genoux de sa mère et les promesses d'Eros sur le bahut de son père.

(à suivre).

●

La grille libérée

no 6



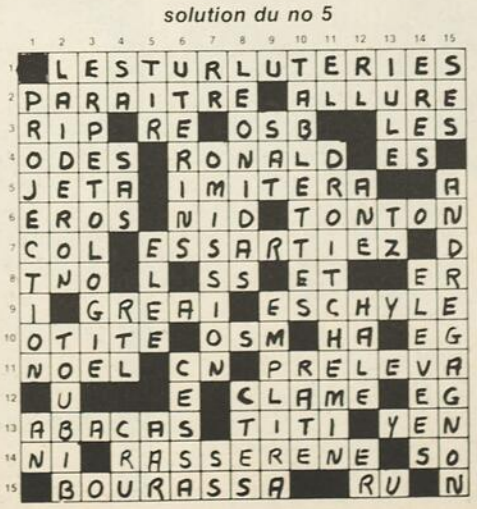
Horizontalement:

1—Titre d'une oeuvre d'un auteur québécois contemporain (3 mots).
2—Jeune français noyé au Québec en 1625 en compagnie du Père Viel — Asséchait le Nil.
3—Femelle d'un oiseau aquatique — Préfixe privatif — Ne peuvent plus mordre.
4—Interprétation des songes — Lieu de relâche pour un navire.
5—Note de musique — Encouragement — Article de compte — Capitale scandinave.
6—Sur la plaque du médecin — Odeur qui se dégage de certaines choses — Préposition.
7—Très petit arbre.
8—Incroyants — Osai.
9—Coutumes — Fomente — Deux voyelles.
10—Partie du dollar — Pour corriger les enfants.
11—Enleva — Action de tromper la confiance.
12—Fabriquait — Début d'échecs — A la place d'honneur dans le foyer québécois du 19e siècle.
13—La femme — Voyelles jumelles — Excellente aux pommes.
14—Suit la cause — Se soutiennent en l'air.
15—Interruption, fin. — Joint — Mis sur les tablettes.

VERTICALEMENT:

1—Une autre oeuvre du même écrivain (4 mots) — Oui sudiste.
2—Se donner beaucoup de peine — Méchante mouche.
3—On l'est parfois par où l'on a péché — Interjection — Simples, naturelles, spontanées.
4—Tombèrent sur les "rognons" — Navires anciens.
5—Consonnes jumelles — Pied de vers grec — Possessif — Symbole.
6—Divinité égyptienne — Bourassa y soumettait l'éducation.
7—Ville du nord de l'Ontario — Préfixe — Personnel intime.
8—Partie d'échecs — A employer à la place de province — Allié.
9—Toujours trop court — Terme du jeu d'échecs — Mèche rebelle.
10—Demandé par le français du bistrot — Cuite, elle sert à l'artiste.
11—Adverbe — Interjection — Entendez-vous celui de l'horloge?
12—Celle de la gloire est pénible — Arrive — Celui de Trudeau renferme des mots vulgaires.
13—Amas, obscurité profonde.
14—Lira avec difficulté — En Sicile.
15—Commune en Suisse — Parts aux bénéfices.

solution du no 5



La BD

Le Festival International de la bande dessinée de Montréal: troisième année

par Jacques Hurtubise

Pour la troisième année consécutive, le Service d'Animation Culturelle de l'Université de Montréal organise le Festival international de la bande dessinée de Montréal. Devant le nombre grandissant de dessinateurs désireux d'y exposer leurs planches, les organisateurs ont cru bon cette année de mettre sur pied un comité de sélection qui jugera de la qualité des dessins proposés et qui décidera de l'espace à attribuer aux artistes choisis.

D'autre part, le comité sélectionnera parmi les oeuvres exposées les planches qu'il jugera les meilleures tant par l'excellence du graphisme que par l'originalité du scénario en vue de la publication du numéro onze d'une nouvelle revue de bande dessinée québécoise dont la périodicité n'a pas été encore établie. Ce fanzine créé à la fois pour remplacer les catalogues des années précédentes et pour offrir au public un aperçu de ce que pourrait être une revue québécoise de BD ne sera disponible qu'au Festival ou par la poste ainsi que chez certains libraires spécialisés.

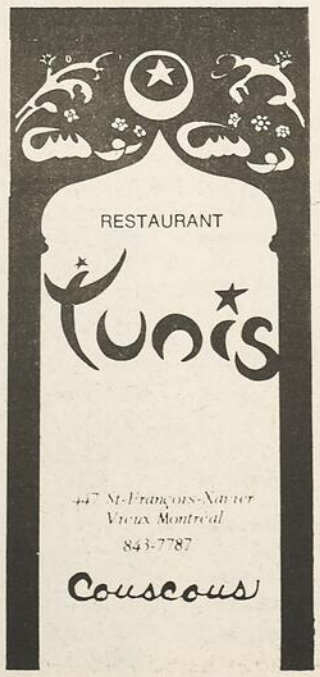
Comme par les années passées le Festival organise des rencontres avec de prestigieux dessinateurs d'outre-mer. Cette année, Peyo, le célèbre auteur des **Schtroumpfs** sera l'invité d'honneur et nous présentera en primeur nord-américaine son premier film d'animation **La flûte à six schtroumpfs** une adaptation de l'un de ses nombreux albums. Il sera accompagné de Tardi (**Adèle Blanc-Sec, Le Démon des Glaces**) de Pétillon, apportant avec lui une exposition spéciale de **L'écho des savanes,** Jean-Pierre Dionnet, l'éditeur et scénariste bien connu, de **Métal Hurlant,** qui lui aussi viendra avec une exposition des meilleurs planches de **Métal Hurlant** et de **Ah! Nana,** la nouvelle revue de bande dessinée féministe (dirigée par son épouse). Des U.S.A., nous aura la visite de Trina Robbins, dessinatrice de comic qui a publié au **Lampoon,** à **High Times** et qui a créé les publications undergrounds féministes **Wet Satin** et **Women's Comic.**

En plus du coin de lecture traditionnel, où le visiteur pourra consulter ou lire les plus récents albums parus, les organisateurs ont prévu trois kiosques de vente où l'amateur pourra se procurer à prix réduits les albums des grandes maisons d'édition, les revues et recueils des éditeurs parallèles et enfin, tous les périodiques, fanzines et ouvrages disponibles sur la bande dessinée québécoise.

Je termine en mentionnant qu'en plus des divers lancements (Baloune no 2, BDK, Dessin d'Humour, Grafiti, etc) des nombreux documents audiovisuels, le visiteur pourra assister aux conférences de Pierre Dupras (Québec-Presse) et de Richard Langlois (professeur de BD à Sherbrooke) ainsi que aux ateliers de BD donnés par les dessinateurs invités. tout ça, gratuitement du 1er au 6 avril prochains.

Les dessinateurs et amateurs qui voudraient en savoir plus long peuvent soit écrire à 2332, rue Édouard-Montpetit (montréal) ou téléphoner à (514) 343-6524.





L'air du temps

chronique de météo transcendantale

par le professeur Nimbus

La météo transcendantale, ça exige pas de diplôme, sauf qu'il faut savoir saisir les vents quand ils passent. Or, actuellement, les temps sont terriblement propices à la météo des hauteurs. Plus ça va, plus les sentiments s'élèvent, plus les préoccupations ont tendance à voguer dans les sphères ultimes, dans ce qu'on pourrait appeler la strastosphère de l'âme.

Pour le météorologue transcendantal, suffit d'ouvrir grandes ses ailes, face au vent, et le voilà soulevé vers des cimes insoupçonnées.

Cette semaine, le souffle est venu d'Ottawa encore une fois. C'est monsieur Trudeau lui-même qui a entonné les grands hymnes rituels, après avoir pris soin le matin même de changer de chaussettes, vu que celles de la veille avaient déjà leur "voyage" et qu'un premier ministre qui sent des pieds, le monde aime moins ça.

Dans un grand élan de météo ontologique, le premier ministre a lancé: "Mesdames et messieurs, est-ce que, dans un Québec indépendant, on m'aurait permis de changer de chaussettes ce matin, parce que si vous aviez vu celles que j'avais hier, je pouvais quand même pas me présenter devant le monde avec ça, j'ai toffé trois jours sans me changer vu que Margaret a pas fait de lavage depuis 15 jours, mais quand c'est rendu que les bas tiennent debout tout seuls, faut faire quelque chose, l'heure est à la décision et je le dis tout net à ces messieurs de Québec, ils vont devoir se brancher avant longtemps, on pourra pas jouer aux foux comme ça longtemps avec le monde, parce que les minorités c'est quand même aussi du monde comme les autres et si Lévesque a pas encore pensé à ça, moi, je vais me charger de le lui rappeler!"

Sur cette tirade de la plus pure météo transcendantale, le premier ministre releva ses chaussettes, vu que l'effort oratoire avait été intense et que la qualité des chaussettes est telle de nos jours, qu'on ne peut plus soutenir une conversation sérieuse sans être obligé à tout bout de champ d'aller relever ces sacrés bas qui se rabattent sur les chaussures.

Pour les caleçons, c'est pareil! Y'a plus rien qui se tient! Heureusement qu'on a des ceintures pour les pantalons, sinon on pourrait plus causer sérieusement et on ne penserait plus qu'à ça.

Mais le discours de Trudeau, ça n'a pas été long, on a vite fait de comprendre à Québec qu'il y avait là un authentique problème et qu'on pourrait pas, comme d'habitude, y répondre en expédiant à Ottawa, par courrier recommandé, un petit paquet contenant un stylo qui fait boum quand on l'ouvre, un encrier qui vous pisse à la figure et une photo de Lévesque faisant une énorme grimace avec les pouces dans les oreilles et les doigts qui se font aller...

La dernière fois que Québec a expedié à Ottawa un de ces petits paquets-réponse, la réplique d'Ottawa fut assez vive: la boîte fédérale, elle, contenait des objets nettement obscènes, avec une photo de monsieur Trudeau ne laissant aucun équivoque sur l'endroit où il se les met, les séparatisses du Québec! Il paraît même que la photo était en couleurs.

Tout ça pour dire que la grande tirade de météo de monsieur Trudeau fut prise au sérieux à Québec et qu'on abandonna vite l'idée du paquet-réponse (ce qui causa un peu de déception au ministre de l'Agriculture qui venait de recevoir de la part des éleveurs de bétail une nouvelle suggestion de paquet-réponse...).

La tirade de Trudeau fut séparé en deux parties: la partie chaussette fut confié à l'Office de protection du consommateur tandis que la partie minorité-en-péril, après avoir été confiée à la Direction générale du patrimoine, revint aux Affaires Inter.

Aux Affaires Inter, on est bien équipé pour décortiquer les grands discours diplomatiques: on alla chercher la grande loupe et on lut de très près la grande envolée météorologique de M. Trudeau.

On en vint à la conclusion que monsieur Trudeau demandait au Québec indépendant de traiter ses minorités de la même façon que le Canada a traité les siennes.

On fut d'abord étonné de tant de cruauté mais on se mit ensuite à rêver: faire comme le Canada avec ses minorités... les agresser pendant 200 ans... les faire mettre à genoux pour des timbres bilingues... tenter de les assimiler par tous les moyens... en somme, les pousser à l'indépendance!

Après réflextion, on rejeta tout net le plan Trudeau et aux dernières nouvelles Yves Michaud était chargé de préparer... un paquet-réponse.

●

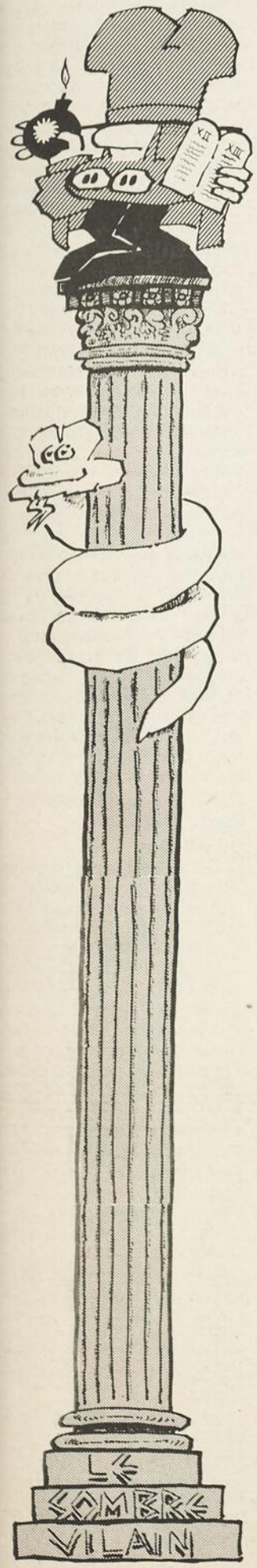
les bonnes tables

par Roch Côté

Dante fut jadis un sympathique petit restaurant du boulevard Saint-Laurent. Il existe toujours mais il a déménagé en plus beau et en plus solennel à deux pas de son ancien local, sur la rue Dante. Mais c'est la même cuisine qu'avant et sensiblement aux mêmes prix. C'est là que ces messieurs de la rédaction sont allés faire leur banc d'essai un midi de cette semaine. Dante présente une carte assez élaborée pour les pâtes alimentaires et les viandes où l'on retrouve les rôtis de veau et de boeuf, les escaloppes, les trippes, les steaks. A trois, nous avons d'abord pris comme entrée des spaghetti carbonara, d'autres à la sauce aux moules et tomates et un potage aux pâtes et aux flageolets. Avec la lasagne qui a suivi, on fut d'accord pour reconnaître la bonne tenue des pâtes et des sauces. Le succès fut moins grand avec les viandes. Mon rôti de veau (roulé) était passablement comme viande mais baignait malheureusement dans la graisse. Il était, plus heureusement, accompagné de très bonne courgettes (zucchini). Amateurs de trippes, Larue-Langlois ne fut pas d'accord avec celles qu'il avait commandées, dites trippes florentines (à la sauce tomate). Le tout fut arrosé de vin, car Dante sert un petit rouge pas cher qui accompagne bien ses plats de pâtes et ses pizzas qui sont généralement bonnes. Avec des spumoni comme dessert et du bon capucino on a fait monter la note à environ $10 par personne.

Dante, 11 rue Dante, Montréal.

●



ENCORE UN PETIT COUP!
ET J'AI ENFIN TERMINÉ!
MAIS QU'EST CE QUE TU FAIS SOMBRE?
TU NE VOIS PAS QUE JE FRÉE EMPLÂTRE?
JE PRÉPARE UNE EXPOSITION DE SCULPTURE SUR L'ESPRIT DU FÉDÉRALISME
MES SCULPTURES SAISISSENT L'ÂME MÊME DES LIBÉRAUX FÉDÉRAUX!
SUIVEZ-MOI!
TOUT D'ABORD, VOICI L'ÂME DE TRUDEAU, CONNU POUR SON ATTITUDE CONCILIANTE
LE MOULAGE EST EN FONTE
C'EST DU FER? ON DIRAIT BIEN DU VELOURS POURTANT
CE MOULAGE EN PLÂTRE, C'EST POUR ANDRÉ OUELLETTE
IL L'A BIEN MÉRITÉ
UN CONCOMBRE-EMPLÂTRE?
CELLE-LÀ SALUE LE DYNAMISME ET TOUTE LA CHALEUR HUMAINE QUI SE DÉGAGE DE MARC LALONDE!
UNE PIERRE TOMBALE!
LALONDE
ET ENFIN POUR LE TRÈS SPIRITUEUX JEAN MARCHAND...
PFFF! AA
POUR TERMINER, LA PIÈCE MAÎTRESSE, MON CHEF-D'ŒUVRE
VOUS ME SUIVEZ?
VOICI UNE REPRÉSENTATION À L'ÉCHELLE DE L'ESPRIT QUI ANIME LE FÉDÉRAL À L'ÉGARD DU QUÉBEC...
UNE BOTTINE GÉANTE!

©ZYX 1977

arts et lettres

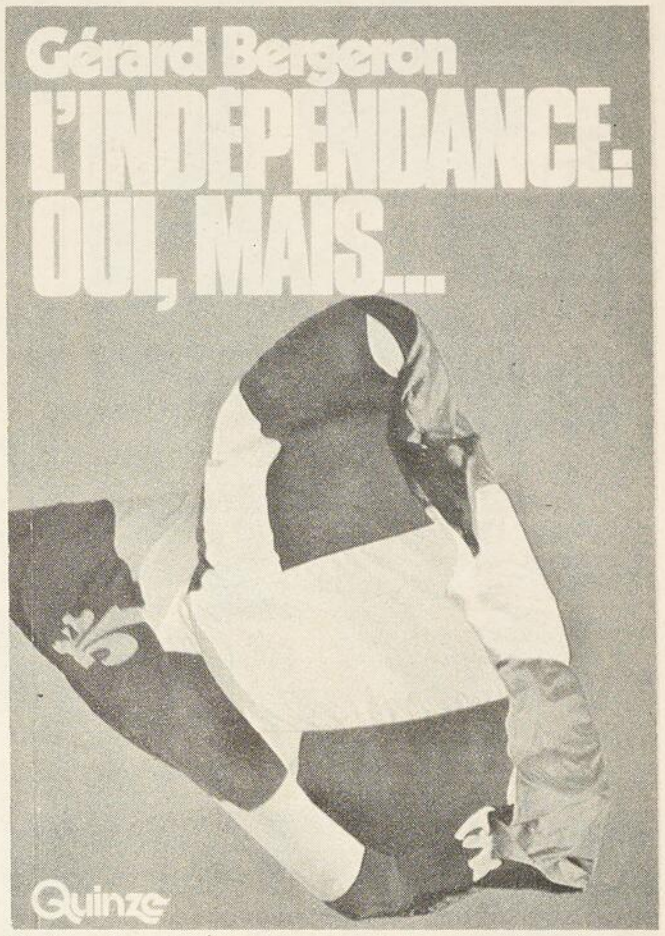
La semaine à livre ouvert



Au fait, c'est quoi, une confédération?

Sur ce livre de Gérard Bergeron, un court essai d'Alain Pontaut, où l'on voit que dans la situation cruciale où se trouvent le Québec et le Canada, au coeur donc du grand problème constitutionnel et du "comment" de la problématique qui s'y rattache, deux pensées, celle de l'auteur et celle du critique, peuvent se recouper en maints endroits, éléments de réponses à des questions qu'il ne faut pas cesser de se poser.

par Alain Pontaut



En 1967, dans **Le Canada français après deux siècles de patience,** publié au Seuil, Gérard Bergeron traitait déjà de ce qu'il appelait la dialectique des deux fatigues: "celle des Canadiens anglophones fatigués de nous, et la nôtre, à nous, qui sommes fatigués d'eux".

En décembre 1969, dans un numéro-bilan de la revue **Relations,** il fixait le chemin parcouru au Québec depuis dix ans, de Sauvé à Bertrand, montrait "le réalignement claricateur" à travers même "la ronde folle des révolutions manquées", dont l'approche de "l'affrontement décisif". Il notait que, quand Ottawa, qui n'y comprenait rien, déclarait: "Finies, les folies!", déjà les Québécois répondaient en grand nombre: "Elles ne font que commencer!".

Déjà le PQ occupait la scène, dont Gérard Bergeron disait déjà aussi que le chef "doit appuyer sur l'accélérateur de la souveraineté sans enlever complètement le frein à main de l'association (à laquelle il pense constamment à cause des exigences du Comment)..."

Rassemblé dans un essai, **L'Indépendance: oui, mais...,** composé de vingt-six chroniques dont la plupart ont donc été écrites bien avant le 15 novembre dernier, l'essentiel de la pensée du politicologue (qu'il faut bien ici très abusivement résumé), c'est que, placé au pied du mur de l'affrontement, il faut de part et d'autre l'aborder sans mauvaise foi ni messianisme, sans "se crier des noms" ni se garrocher des épithètes jusqu'auboutistes, en se gardant et de l'indépendantisme lyrique et du fédéralisme épique. Autrement dit, allons-y avec un esprit politique, c'est-à-dire relativiste, étant donné que le Canada n'est pas plus indivisible que l'indépendance n'est irréversible.

Ni l'excès, ni l'insulte

C'est, dit l'auteur, "mon idée fixe": "Les conditions dans lesquelles l'indépendance se produira, si elle doit avoir lieu, sont historiquement aussi importantes que le statut de l'indépendance elle-même: **Nous en aurons les conséquences...**" Avis, donc, au Québec: le PQ a gagné parce que sa cause était bonne, parce qu'il s'est, lui, "efforcé de dire quelque chose à quelqu'un" quand Bourassa n'avait plus rien à dire, parce que, dans son action et dans ses rangs, les "politiques" ont réussi à faire la synthèse entre les "nationaux" et les "sociaux". Il lui faut cependant prendre garde de ne pas forcer "les Québécois à choisir un pouvoir **contre l'autre** alors que ceux-ci viennent tout juste de se donner un pouvoir **sans s'occuper de l'autre**." Il lui faut bien savoir qu'au bout du compte, "une indépendance fracassante laisserait un Québec fracassé."

Parallèlement, avis à Ottawa: personne ne veut "détruire le Canada". Le Québec veut seulement se "construire une demeure plus appropriée". Aussi abandonnez les excommunications et les divagations, les "crimes contre l'histoire de l'humanité", les "crises pires que celle de Cuba", le langage qu'on sait faux (séparatisme) ou les mesures de guerre, les sophismes ou les chasses aux sorcières. Ça fait l'effet contraire: "La propagande fédérale a les moyens de produire en chaîne des indépendances irrévocables si elle insulte les Québécois dans leur dignité profonde". Le référendum, un vague sondage? Non. "Un rite de grande solennité qui peut sacraliser des principes fondamentaux qui valent des deux bords". Fût-il majoritaire, vous en constaterez les chiffres? Terre-Neuve, au deuxième référendum, a été rattachée à la Confédération par un vote de 52.44% contre 47.66%. Et s'il y avait match nul, diriez-vous qu'un autre "serait inutile ou s'imposerait plutôt?" Et avez-vous songé qu'un échec au référendum pourrait bien renforcer M. Lévesque sans consolider les positions de M. Trudeau?

La solution?

Où sont d'ailleurs les preuves supérieures, les vertus aveuglantes de ce fédéralisme que M. Trudeau défend "comme une essence pure", de ce Canada "idéal et hypothétique" jouissant en fait d'"une des plus mauvaises constitutions du monde"? "Les efforts sincères et souvent efficaces pour rationaliser et fonctionaliser la demeure commune ne font qu'atténuer son apparence de musée des horreurs. Avec les résultats que l'on sait depuis une quinzaine d'années..." Au fait, quelle était donc la mission de M. Trudeau "son job d'urgence", lorsqu'il fut appelé au pouvoir (il y a neuf ans!): "Empêcher un grand pays de se défaire qui, en un siècle de devenir, n'avait pas réussi à se faire." Se défaire en effet: "Sans le Québec, où est le Canada?"

C'est assez dire que, pour M. Bergeron, l'heure n'est ni à la vitupération ni aux moyens de force, mais à l'exploration et à la révision de bonne foi. Car "M. Trudeau est à portée d'une chance historique qu'il a encore les moyens de saisir". Nous aussi. Entre un fédéralisme qui étouffe et une indépendance qui détruit, il y a une troisième voie: celle de la réassociation. Voilà (trop résumée) la thèse. Quant à la solution, exposée en conclusion, baptisée Communauté canadienne-Canadian Commonwealth, elle ne se présente pas en solution-miracle, elle est encore à clarifier, à étoffer sans doute, mais elle est déjà plus qu'"un cadre vide". Même si, de toute évidence, on jugera d'abord qu'elle demande trop des uns et n'offre pas assez aux autres, elle est exploratoire mais pas forcément utopique. Dans le débat actuel, elle est d'un intérêt certain.

Deux nations ou aucune

On extrapolerait peut-être quelque peu, on ne déformerait sans doute pas trop l'argumentation qui l'inspire en affirmant ceci: la négation du fait québécois entraîne la négation du fait canadien. Qu'est-ce qui fait la spécificité du Canada, sa différence par rapport aux Etats-Unis (même origine, même langue, même environnement culturel, mêmes produits, mêmes autos, mêmes films et télévisions)? C'est qu'il a deux têtes, deux ethnies, deux cultures, deux langues. C'est d'englober le Québec qui fait la spécificité du Canada et le Québec pourrait en être fier si, à l'intérieur de cet ensemble, et par le jeu faussé de cet ensemble, il n'était pas soumis à des pressions qui menacent sa vie.

Le Québec voulant sa souveraineté, on lui dit: vous allez détruire le Canada, alors que c'est le Canada qui, par sa politique centralisatrice et unitariste, menace à tel point le Qué-

➡

bec de destruction qu'il souhaite de plus en plus sortir de ce piège mortel et déclare que, dans les circonstances, être souverain ou assimilé, c'est sortir ou mourir. Ce n'est pas seulement pour le Québec que la souveraineté-association est une solution, c'est aussi bien pour le Canada. Imaginons le Québec de demain réduit au sort de quelque sorte ethnique anglicisé et canadianisé: c'est un voeu répandu. Sans la réalité (nationale québécoise, le Canada, déjà quelque peu abstrait, très peu différencié des USA depuis qu'il n'est plus colonie britannique, n'a plus de spécificité, de visage national propre. Il n'est plus qu'une partie du melting-potétats-unien. Il a perdu la dualité constitutive de son identité déjà floue, malaisée. Il a perdu ce qui le distinguait au nord des Etats-Unis, ce qui le fondait comme nation spécifique. C'est ici beaucoup s'écarter de l'essai de M. Bergeron, pour en revenir tout de même à son affirmation: "Il n'y a plus de Canada sans le Québec dedans". C'est évident. Depuis quatre mois, l'effroi du Canada ne cesse d'en témoigner. Comme aussi son refus "de lancer des actions d'encerclement et d'asphyxie" dont il ferait lui-même les frais.

Il y a dix ans...

A tant creuser ce schéma-là, on s'avisera peut-être que, plus qu'une souveraineté associée, c'est le fédéralisme inconditionnel qui risque un jour d'être accusé de "détruire le Canada". A bien vouloir penser objectivement et honnêtement, si l'on en est capable, on se décidera peut-être à aller au fond du problème. Ou la fédération volera en éclats, ou les Canadiens (et les plus radicaux des Québécois) se décideront à découvrir la définition du mot confédération qui, pour tous les dictionnaires du monde, est une association d'Etats souverains. Le M.S.A., n'inventant rien, l'a dit il y a dix ans. On a ri à Ottawa. On en rit moins depuis le 15 novembre. Mais M. Trudeau dit encore: "L'indépendance est incompatible avec l'association", ce qui infirme donc tous les dictionnaires du monde. Et l'histoire contemporaine: voyez le Bénélux... Hier, il fallait prévoir. Aujourd'hui il faut imaginer (un mot que M. Bergeron emploie beaucoup et à juste titre). Demain il faudra inventer. Ou rater doublement son coup.

•

Le livre québécois

Alphonse Piché, poète populaire

par Gaëtan Dostie

Certain! vous auriez plaisir à connaître Alphonse Piché: bon vivant, bon marin, chantre d'église et de cérémonie, et, par surcroît, fort bon poète... Et parfois tellement drôle que vous avez envie d'éclater, tantôt tellement désespéré que vous ne savez que faire, tout à l'heure perdu dans ses **Remous,** ses rêves...

Un balladeur

Piché n'est pas poète de métier, essentiellement autodidacte, le goût de rimer lui est venu à force de lire. Sa découverte de François Villon lui fait se complaire dans la "ballade" où il se dépeint avec effervescence:

Point de diplôme en cadre fin
Ni de bachot dans la filière;
Prit du galon tel un marin
Au long d'une vie Hauturière;
Fil la fortune à sa manière.
De ceux qui l'avaient embroché
Et le payaient à la cuillière
Dont le nom rime avec psyché.
Né comme tous, de parents bien;
Il fit du temps au séminaire
Dut relâcher pour moins que rien...
Commit des vers qu'ont l'air de plaire;
Ainsi que moult millionnaires
Perdit sa vie à la gagner;
Comme souris en souricière
Dont le nom rime avec psyché.

Piché est poète comme on respire: sa verve, sa truculence, sa mélancolie nous traversent comme un coup de lucidité qui vous ramène les deux pieds dans le désir. S'il rit, c'est de son sort: homme aux mille métiers, aux mille misères. Piché ne s'épanche pas sur les problèmes de l'écriture; il se raconte comme un barde indiscret... Conteur, tentateur, jongleur, un tantinet prophète, Piché est volontiers gouailleur quand il se contraint à écrire dans des formes telle la ballade. Serait-ce que les règles sont plus propices au délire verbal par esprit de transgression? Alors que son écriture en vers libre devient plus lyrique, plus mélancolique, plus sombre, plus introverti.

Poète aux Trois-Rivières

Même né à Rimouski en 1917, Piché est un poète de Trois-Rivières jusque dans ses moindres fibres: après Messire Villon, Piché garde des traces du vieux Nérée Beauchemin; son contact avec DesRochers et notre folklore lui ont donné un attrait enjoué; sa complicité avec le fondateur du **Bien Public** et premier poète socialisant de notre littérature, Clément Marchand, auteur méconnu des **Soirs rouges,** lui a donné le goût de parler simplement, surtout des pauvres gens abrutis par la ville. Piché est de soi régionaliste: son monde c'est la Mauricie. Quand il se hasarde à Montréal, le paysage en est dévasté:

O sévère arbre seul
Axial arrachement de sol broyé
D'implacable gale de macadam

Son admiration, sa fréquentation de Rina Lasnier furent aussi sources de dépassement... Le poète a aussi fait des petits: le député de Mercier, du temps qu'il se payait des vers, a trouvé là le prétexte à ses nominations si québécoisement colorées. La génération des Écrits des Forges lui voue sans doute admiration...

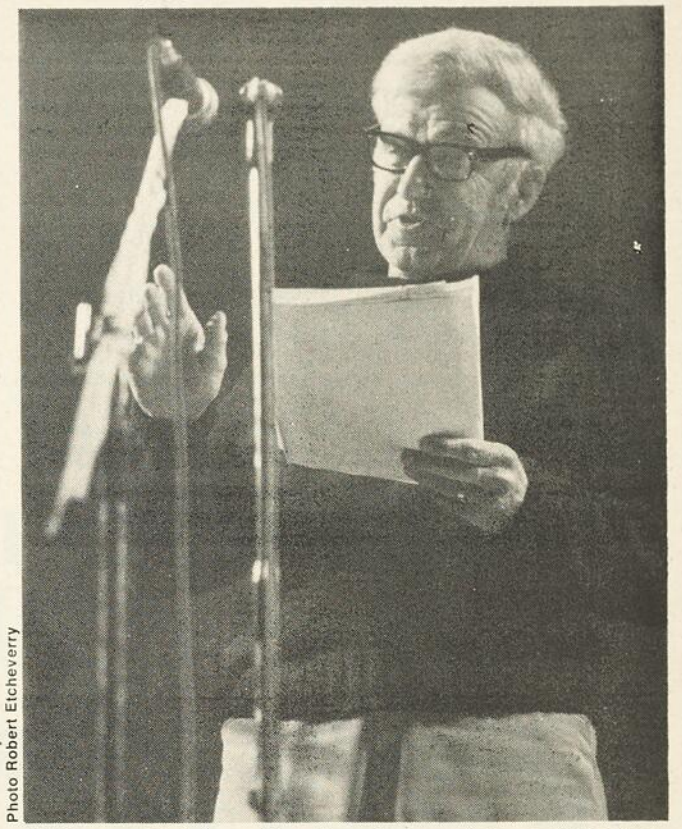


Photo Robert Etcheverry

Alphonse Piché, au Solstice de la poésie québécoise.

Poète du quotidien

La totalité de l'oeuvre de Piché était publiée en 1950: cette rétrospective publiée à l'Hexagone, **Poèmes, 1948-1968,** n'apporte que de minces inédits. Et voilà que ces nouveaux poèmes en vers libres renouvellent somptueusement son art. Les deux dernières suites, **Sève** et **Enfances,** sont de grands moments poétiques. Le désir se serait-il donc assouvi avec l'âge?

Mais toujours il se repaît du commun, du quotidien, un poème comme **Cycle,** voué aux plaisirs de la chair, renoue avec cette merveilleuse ballade **Ruelles;** ses **Enfances** sont le

→

UNION DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

ASSEMBLÉE DES MEMBRES

LUNDI 21 MARS 19H30

"ÉLECTIONS"

MAISON DUVERNAY 82 ouest SHERBROOKE

passé qui remonte comme la sève... Descriptif, pittoresque, c'est toute l'âme et l'ardeur du vieux Québécois qui redeviennent source et lumière. Piché parle de lui sans excuse, sans modestie et toujours on se reconnaît. Instinctivement, on aime Piché. Je vous donne, pour terminer, un de ses plus brefs poèmes, un de ses plus percutants:

Pour mes départs; l'onde
sans cesse de vos yeux;
Les îles de vos bras d'inaccessible escale.
Les astres de vos seins illimitant les cieux
Où ma course poursuit
l'aile de vos sandales.

Un poète populaire

Alphonse Piché est comme le traducteur privilégié de l'âme du peuple dans ce qu'elle a de plus authentique. Cette poésie puise aux sources orales, populaires et elle retourne à ses sources. Piché est notre plus grand poète populaire: c'est le risque à prendre pour que la poésie retourne au peuple.

●

Samedi, 19 mars
Dimanche, 20 mars

GRATIS
Double Boni



16 oz liq. de salade
de chou crémeuse et 16 oz liq.
de n'importe quelle autre salade au choix
avec l'achat d'un seau ou d'un baril de
Poulet Frit à la Kentucky®
La Villa du Poulet®

De livre en livre

par Gaëtan Dostie

Étonnant Francoeur

Le dernier recueil de Lucien Francoeur, publié à Paris et à L'Hexagone en même temps, **Drive-in,** annonçait une métamorphose qui m'avait fort intéressé: outre ses incursions pour saluer sa "rousse en bottes rouges de Paris" (fait bien Ségers comme on peut), outre l'envahissement des clichés de la culture rock, Francoeur sortait des accents plus personnels. Voilà que dans le dernier **Hobo Québec** no 32 (mars 77), il publie une suite absolument remarquable: **Scénarios de l'Amérique temporaire.** Tout ce que Francoeur ne se permettait qu'en sourdine devient percutant: dix poèmes d'une beauté, d'une intensité, sortis tout droit des entrailles. **Drive-in** est un recueil secondaire; cette suite poétique dans **Hobo Québec** est un petit chef-d'oeuvre. Francoeur serait-il grand poète?

Ces poètes à Sherbrooke

Perçant entre la spontanéité, la passion dans ses extrêmes abstraits et la confession, la poésie dans **Léonure** de Diane Boudreau est encore trop marquée par une logique du discours, une imprécision du verbe qui lui fait avoir recours à des termes plutôt abstraits; quand l'écriture se sera affinée et qu'elle servira moins d'exutoire, les réelles qualités de poète transpireront. (Les Presses Coopératives, 240 Terril, Sherbrooke). Daniel Roy avec **Bo dedan doeil** joue au mangeur de mots. Sans le ton déclamatoire, le raccourci lexical, les pirouettes, parfois la poésie éclate. Mais là aussi, il manque du métier. Plein de promesses. (1301, rue Prospect, Sherbrooke).

Guy Lafond

L'eau ronde de Guy Lafond, tout imprégné des parfums d'Auroville, est surtout remarquable par sa délicatesse, son émotivité, sa sérénité, son universalité. Si le poète était moins brillant, on prétexterait une sorte de désincarnation pour exprimer le monde abstrait, monde du dedans par le biais du corps, monde évoluant dans un sens de l'homme qui le fait se dissoudre dans un absolu. Lafond n'a de fraternité qu'avec l'âme. Évanescent . . . (4461, rue St-André, Mtl.).

Le dernier André Roy

Voilà un long poème né de la lecture intérieure que le poète a fait de liens qu'il a reconnus tout autant à travers des productions culturelles que des plaisirs d'alcôve. Ces **Corps qui suivent** sont un chant aux délires, aux corps de plaisir . . . Aussi une écriture ravageante, érectible, abrupte. André Roy est éblouissant dans sa soif et dans son écriture. Un poète qui s'affirme dans ce groupe des **Herbes rouges.** À lire avant de dormir, ça peut inspirer . . .

●

Coppens et Marteau

Tous deux poètes français déjà connus dans leur pays d'origine et ayant choisi de vivre le Québec, Coppens et Marteau publient leur première oeuvre ici. **Pas de,** de Patrick Coppens, est le premier recueil publié au Quinze: un ton cosmique. Ses proses poétiques sont des mécaniques d'un savant surréalisme; le quotidien devient onirique. À chaque détour bondit une ironie fine, une réminescence culturelle. Une écriture pernicieuse, colorée, envoûtante.

À L'Hexagone, **Altante** de Robert Marteau recompose le paysage mythique d'une contrée somptuaire où la sagesse vient de la conscience des limites et de la force de la culture. Une poésie qui englobe la civilisation née de l'Atlantique, la symbolique secrète de la quête de l'Absolu, les visages imaginaires de l'occidentalité. Un verbe efficace jusque dans la démesure . . .

Y A DU QUÉBECOIS DANS L'AIR
C'EST NORMAL
FM 96.9
ckoi



Depuis que les grenouilles ont des ailes, elles volent plus haut que les oiseaux.



photo John Pokulok

Claude Gervaise et Lougarou

La chanson aux couleurs de A&W

par Bruno Dostie

Repeinte dans des tons d'orange et de brun, la Joconde ferait inmanquablement penser à un "A&W"! Ce sont là couleurs trop vives, contraste trop violent, harmonie trop associée à la "root beer" pour que la délicatesse du chef-d'oeuvre de Léonard de Vinci ne s'en accomode. Voilà pourtant le genre de traitement de choc que deux disques québécois récents font subir, aux chansons de Gilles Vigneault dans le cas de l'ensemble Claude Gervaise, au folklore dans le cas du groupe Lougarou.

L'ensemble Claude Gervaise, dirigé par Gilles Plante, existait depuis plusieurs années, interprétant sur des instruments anciens de la musique de la Renaissance. Claude Gervaise, dont l'ensemble a pris le nom, était violoniste à la cour de France dans la seconde moitié du 16e siècle. Et voici que cet ensemble sort de l'ombre avec l'enregistrement sur étiquette Solo, en versions instrumentales, de 14 chansons de Gilles Vigneault (dont quatre intégrées dans un pot-pourri qui devient évidemment, dans un tel contexte, une "suite"). Le résultat est un disque curieux, dégageant un parfum exotique et vieillot, qui étonne à défaut de plaire. C'est même amusant à découvrir, et parfaitement convenable, ensuite, comme musique d'atmosphère. Il reste cependant difficile de prendre ce disque plus au sérieux.

D'une part en effet, Vigneault, qui est d'abord un poète, a écrit des chansons qui se passent difficilement de leurs textes. Réduites à leurs mélodies, ces chansons perdent l'essentiel de leur signification. Et parce qu'en plus ces chansons n'ont pas été écrites pour le concert, leurs musiques perdent intensité, efficacité et identité aux mains d'un orchestre trop complexe où s'affrontent des timbres tellement nombreux et différents que les nuances naturelles de ces airs sont masquées par des contrastes artificiels et plus visibles qui ne tiennent qu'aux instruments. Ce qui fait par exemple que **La danse à St-Dilon** sonne comme **Tam di delam,** qu'elles sonnent toutes les deux comme **Bon débarras** de Beau Dommage, et toutes les trois comme n'importe quelle danse de l'époque de Claude Gervaise.

C'est donc moins une interprétation (ce qui aurait d'abord voulu dire une compréhension) de l'oeuvre de Vigneault qu'on nous propose avec ce disque qu'une interprétation des sonorités de la Renaissance. Espérons donc au moins que cette entreprise douteuse aura pour résultat de nous ramener l'ensemble Claude Gervaise avec les airs moins populaires mais plus authentiques pour l'interprétation desquels il est visiblement destiné. Ce premier disque nous fait croire que nous allons aimer ça. Quant aux airs de Vigneault, que nous connaissions et aimions déjà, c'est chez les Séguin qu'on trouvera une mise en lumière plus juste et plus subtile de ce qu'ils pouvaient avoir de "vieille France" en eux...

De son côté, le groupe Lougarou fait présentement des ravages au Québec en appliquant à de vieilles chansons traditionnelles une musique qui a l'accent de Peter Frampton et une voix qui a celui, "si léger qu'on ne sait pas si c'est celui de la vieille France ou de l'Angleterre", qui selon Marcel Proust, faisait déjà des ravages dans les bordels de Paris pendant la guerre de quatorze! Terrienne, pesante et charnue, c'est la voix sexée de gros garçons de ferme — d'un soldat Lebrun jeune recrue et plus viril, d'un Philippe Gagnon jouvenceau et psychédélique...

D'ailleurs, c'est avec l'accent, la diction et presque la voix du dernier qu'ils chantent sa **Complainte de mon frère** et une version différente de **A la claire fontaine** qui se retrouve, elle, avec presque l'air de la complainte de Philippe Gagnon. Mais la propre interprétation de Philippe Gagnon est plus intéressante, comme **Ah, toi belle hirondelle!** est plus intéressante par Louise Forestier, et **A la claire fontaine** plus intéressante par le groupe Contraction.

En écoutant la musique de Lougarou — un rock fort joliment arrangé sur le disque et moins bien exécuté sur scène, qui a la grâce niaiseuse de celui de Peter Frampton et quelque chose d'aussi peu consistant et indigeste que du jello —, on s'attendrait plutôt aux paroles de Morse Code de leur part, et l'on ne peut donc que se réjouir, d'une certaine façon, qu'ils aient préféré emprunter les paroles de ces vieilles chansons traditionnelles. Mais à quoi sert-il de puiser dans le folklore de son peuple si c'est pour le servir sur une musique qui le nie? Car le folklore est moins la musique d'une nation que celle d'un peuple (Yves Michaud a déjà remarqué qu'on faisait beaucoup trop de cas d'un folklore qui n'était après tout que de la musique irlandaise!). Et avec l'attitude d'oncles Tom, les membres de Lougarou enlèvent leur caractère à ces textes, trahissent la sensibilité de leurs musiques et les livrent corps et âme à la grosse patte molle de l'impérialisme. Ça devient exactement le genre de musique qu'on n'aura pas honte d'écouter dans son char en prenant sa root beer au drive-in. Bref, c'est du folklore rentable!

●

Luc Phaneuf présente DIANE Sans entr'acte



LA MAISON NEUVE

DU 29 MARS AU 17 AVRIL

MAINTENANT EN VENTE

Sem:20.30hrs.
Sam:18.30hrs. et 22hrs.
Relâche les lundis
en vente chez Sauvé Frères et P.D.A.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

élysée
35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN à VEN 7.30; 9.30
SALLE RESNAIS TOUS

PIERRE RICHARD
LE JOUET



Universol présente
Un spectacle ABSOLUNATIQUE

"LE DÉFICIENT MANTEAU"

3 DERNIERS JOURS



du 7 fév. au 20 mars,
à 20h30
Sem. $3.50 $4.50 $6.50 $7.50
Sam. $4.50 $5.50 $7.50 $8.50
En vente à la P.D.A. et chez Sauvé Frères
Direction artistique Robert Duparc

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Arts plastiques

Du courage: est-ce trop demander à un jury...?

par Yves Robillard

Du 14 avril au 20 mai, aura lieu au Centre Saidye Bronfman, la "Première Biennale des Artistes du Québec". Il y a deux semaines, c'était le moment de la sélection des oeuvres pour l'exposition, soit une centaine sur les 2000 diapositives reçues. Chaque artiste devant envoyer cinq diapositives, cela nous donne 100 artistes acceptés sur 400.

Parmi les refusés, il y a Francine Larivée qui a présenté sa **Chambre Nuptiale.** Cette oeuvre, qui est en réalité un pavillon thématique de 40 pieds de diamètre, par dix-neuf pieds de hauteur, est le produit collectif d'une quarantaine d'artistes. Déjà connue parce qu'on a pu la voir l'été dernier à la Place Desjardins et par la suite en différents autres endroits publics, c'est une oeuvre qui ne laisse personne indifférent (on est violemment pour ou contre), et surtout, c'est une oeuvre qui exprime le point de vue d'un bon nombre d'artistes québécois actuels (les 40), et à ce titre, on ne peut l'ignorer.

Aussi, quand Francine Larivée m'a signalé le fait, j'ai eu de forts doutes sur la validité de cette "Biennale des Artistes québécois", qui, comme son titre l'indique veut être représentative de ce qui se passe au Québec. Il ne s'agissait pas ici de présenter l'ensemble de la "Chambre" (les conditions matérielles au Centre Bronfman ne le permettaient pas), mais une portion, de manifester pour ainsi dire une sorte de présence symbolique, la présence d'un certain genre d'esthétique qui existe au Québec. Et ça, Francine Larivée y tenait.

Je ne veux pas pour autant discréditer une exposition avant de l'avoir vue. J'en reparlerai de toutes façons. Je trouve louable l'idée du Centre Bronfman d'organiser une Biennale des Artistes québécois. Le milieu des arts plastiques a un urgent besoin de confrontations publiques. Et il faut bien commencer par quelque chose. Mais si on ne veut pas répéter sans cesse les erreurs passées, il y a lieu de s'interroger sur la nature d'un tel genre de manifestation.

Les jurys cachotiers

À l'annonce donc de ce refus de la "Chambre Nuptiale", j'ai tout de suite téléphoné à Georges Dyens, qui est responsable des expositions pour le centre. Je lui ai demandé de voir les diapositives des refusés pour ne pas faire inutilement un cas d'espèces de la **Chambre Nuptiale.** Il m'a répondu qu'il devait demander l'autorisation aux membres du jury qui, une fois consultés, lui ont tous dit qu'ils n'aimaient pas cela, mais que la décision devait relever du centre. Enfin, après diverses tergiversations et un entretien en anglais avec le directeur du centre Bronfman, M. Nahum Ravel, cette permission me fut refusée.

J'ai alors téléphoné individuellement à chacun des membres du jury, qui se sont tous retranchés derrière l'anonymat de la décision collective. "C'était un vote majoritaire. Je n'ai pas à divulguer qui a été pour ou contre, ni pourquoi", m'a dit Fernande Saint-Martin, directrice du Musée d'Art contemporain. Et elle a ajouté: "C'est une oeuvre d'environnement qui, morcelée, n'a plus de sens, ce qui ne veut pas dire que j'ai voté contre. D'ailleurs, j'ai déjà donné mon appui à Francine Larivée pour qu'elle expose la totalité de son projet au Musée d'Art Contemporain."

Le deuxième membre du jury était Russel Gordon, un américain de la région de San Francisco, qui est au pays depuis trois ans et qui est assistant-directeur du "Graduate Program" du Department of Fine Arts de l'Université Concordia, un homme donc qui doit très bien connaître notre milieu. Il a commencé par me demander de quel droit j'intervenais, puis m'a dit ne pas se souvenir de l'oeuvre et qu'il ne connaissait pas l'artiste.

Andrée Paradis, directrice de la revue Vie des Arts, était la troisième personne à rejoindre. Elle m'a dit qu'avoir à choisir 100 pièces sur 2000 diapositives était déjà un travail énorme et que si après un tel travail (bénévole, je crois), on devait faire face à des difficultés dans le genre de celle que je créais en intervenant, et bien qu'elle ne ferait plus jamais partie d'aucun jury. Voilà pour la petite histoire de cette exposition.

Le mauvais bon goût

Ce que je n'aime pas dans tout cela, c'est l'anonymat derrière lequel se retranchent des juges qui décident pour le public ce qui est bon et ce qui ne l'est pas. Je ne parle pas uniquement de cette exposition, mais d'une attitude générale bien ancrée dans toutes les institutions qui s'occupent d'art plastique. Pour les bourses de l'Aide aux Artistes du Conseil des Arts du Canada, par exemple, il est tout à fait impossible de savoir quels ont été les membres du jury qui ont accepté ou refusé votre candidature. Et lorsqu'on demande à un musée pourquoi il organise telle exposition plutôt que telle autre, on vous parle de hasards, de chances, de circonstances, d'opportunités, en essayant de cacher l'idéologie qu'il y a derrière chaque geste que l'on pose.

Parler d'idéologies en art, pour certains, semble être un crime. Et pourtant ce domaine est soumis aux luttes idéologiques comme n'importe quel autre domaine. Et si on veut entreprendre une véritable critique constructive de nos institutions, il faudra bien que l'on commence par identifier les forces en présence. Il faudra alors que chaque personne qui intervient dans le champ artistique, ait le courage de ses opinions, et d'abord l'élémentaire éthique de prendre la peine de les formuler, ses opinions. On n'organise pas une exposition avec de l'à peu près, mais pour rendre manifeste une idée que l'on a. Croire que l'on aide les artistes en organisant des expositions fourre-tout sous prétexte que la sélection a été soumise à des "critères de qualité" est un gentil mensonge qui entérine un dangereux conformisme, celui de la suprématie du "bon goût". Et ce n'est pas comme cela qu'on arrivera aux confrontations fructueuses dont tout milieu vivant a besoin.

Notre problème n'en est pas un d'identité culturelle, dans le genre "qu'est-ce que l'art québécois", mais un problème d'institutions qui refusent de nommer et d'entériner publiquement les diverses tendances esthétiques qu'il y a dans notre milieu, afin de permettre une véritable confrontation sociale. L'artiste a besoin des institutions pour rejoindre le public. Il est à souhaiter qu'à l'avenir, les organisateurs de manifestations artistiques explicitent leurs intentions, manifestent leurs parti-pris, pour rendre possible le dialogue.

●



La Chambre nuptiale: détail de l'autel du couple dans la salle 2 ou le mariage et la consécration de la sexualité, des rôles et des idéaux dans le quotidien.



photos Marc Cramer

Salle 1 ou les stades de fixation dans l'évolution affective.

galerie environnement
885, rue sir wilfrid laurier, beloeil — 464-0246
du 4 au 28 mars 1977
RIOPELLE
oeuvre complète gravée de 1967 à 1976

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340
PEINTURES RÉCENTES DE
DENIS LANGLOIS
JUSQU'AU 12 MARS
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

"LES OISEAUX" de
REYNALD CONNOLLY
jusqu'au 2 avril
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
du mardi au samedi de 10 à 17.30h

Théâtre

Critique, pauvre critique

(petite pause dans la vie d'un chroniqueur passé un peu partout dans le métier)

par: Bernard Andrès

A quoi sert le critique? Que sert la critique? Pour s'en tenir au domaine théâtral, il faut distinguer la critique du quotidien, celle de l'hebdomadaire et celle des revues.

Les revues

Les revues à fréquence peu élevée sont les seules à pouvoir prendre un recul par rapport à l'événement et par là même à éviter les contraintes du circuit commercial. Parmi elles, surtout des revues universitaires qui abordent plutôt le fait théâtral sous l'angle littéraire, textuel. Certaines, plus politisées, situent l'événement d'un point de vue formel et par rapport à une problématique nationaliste et/ou progressiste. Bien que certaines proposent des chroniques sur l'"actualité", aucune ne peut prétendre "couvrir" l'événement. Tout au plus le situent-elles dans l'ensemble d'une production saisonnière en comparant les activités de plusieurs troupes ou compagnies.

Ces dernières ne se préoccupent guère de la critique de revue, trop lointaine par rapport au spectacle et au "grande public". En dépit de leur travail souvent bénévole et plus approfondi sur l'activité théâtrale, les critiques de revues doivent déployer des trésors d'ingéniosité pour mendier leur inscription sur les listes de presse de certaines compagnies. Ça ne "paye pas". On est surtout sensible à l'impact immédiat des articles: "C'est quoi le nom? ..Comment?.. Ça tire à combien?.. C'est çà, on te rappellera.."

En sandwich

Entre le quotidien et la revue, c'est le potager des feuilles de chou et petites publications commerciales. L'article d'information s'y trouve pris en sandwich entre des placards publicitaires plus ou moins en rapport avec toutes sortes de spectacles. Il ne sert qu'à cautionner la prétention culturelle de l'imprimé, en cachant (mal) sa vocation mercantile. Littérature alimentaire où, la mort dans l'âme, le pigiste risque sa plume (et ses plumes) pour assurer ses fins de mois. Ceci pour le milieu du "schowbizness". Par ailleurs, certaines institutions théâtrales présentent leur propre spectacle dans des Cahiers de qualité: le TNM et surtout la NCT (la qualité du contenu étant souvent inversement proportionnelle à celle du contenant pour d'autres compagnies).

Le quotidien

Restent l'hebdomadaire et le quotidien qui se définissent l'un par rapport à l'autre, l'idéal restant la complémentarité.
Comment situer par exemple mon travail parallèlement à celui des quotidiens métropolitains? Dans ces derniers, l'activité théâtrale est couverte au jour le jour, avec bien sûr dans la mesure du possible, une certaine planification. Mais de quelle activité s'agit-il? Au terme de la semaine tout devrait être couvert, mais tout ne peut l'être. Un choix s'effectue en fonction des goûts et des priorités du chroniqueur ou du rédacteur, mais aussi — ne nous le cachons pas —, en fonction d'impératifs commer-

VENTE EXTRAORDINAIRE
DU
40e ANNIVERSAIRE

JUSQU'AU 31 MARS
À LA LIBRAIRIE
FIDES
PLUS DE
100,000
VOLUMES

À ÉCOULER À DES REMISES
ALLANT DE 20% À 60%

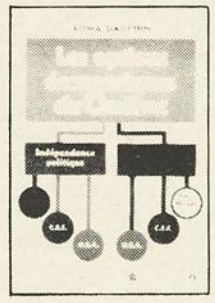
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h00 à 5h30
ET LE SAMEDI JUSQU'À 5h00
ACCESSIBLE PAR DEUX STATIONS DE METRO
BERRI ET CHAMP-DE-MARS

235 EST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL
TÉL.: 861-9621

Les Éditions du Jour
SUJETS D'ACTUALITÉ



L'AFFAIRE DU LABRADOR
de Roger-J. BÉDARD
Anatomie d'une fraude
Synthèse et conclusion d'une étude sur l'arrière-plan économique et politique de l'affaire du Labrador.
$2.00



LES OPTIONS ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC
de Roma DAUPHIN
Une des conclusions de l'auteur: "Un marché commun unissant le Canada et le Tiers-Monde constituerait l'union douanière la plus souhaitable sur les plans politique, économique et humain."
$2.50

INDÉPENDANCE ET MARCHÉ COMMUN QUÉBEC-ÉTATS-UNIS
par Rodrigue TREMBLAY
Dans cet ouvrage provocateur, l'auteur fait le point sur la situation du Québec et des Québécois en Amérique du Nord.
$2.50





DÉFIS AU PARTI QUÉBÉCOIS
d'Andre LAROCQUE avec préface de Guy JORON
Ce livre pose un problème essentiel: l'indépendance du Québec doit changer la qualité de l'homme québécois: elle ne doit pas seulement être le remplacement d'un régime politique mais une véritable révolution culturelle et sociale.
$2.50



LA LOI 22, LE PARTI QUÉBÉCOIS AURAIT-IL FAIT MIEUX?
de Bernard SMITH
Rien ne ressemble davantage à la loi 22 du Parti Libéral que l'anti-loi 22 du Parti Québécois. Dans l'un comme dans l'autre texte, on retrouve les mêmes contradictions et les mêmes imprécisions.
$3.50



AU-DELÀ DU SÉPARATISME
de Gérard PARÉ
Cette expérience manquée: la Confédération de 1867. Pourquoi le Canada ne s'unit-il pas aux États-Unis pour former un seul pays? Que représente le Canada dans le monde? Autant de questions qui demandent des réponses à brèves échéances.
$2.00

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____

✓		
☐	L'AFFAIRE DU LABRADOR	$2.00
☐	INDÉPENDANCE ET MARCHÉ COMMUN	$2.50
☐	OPTIONS ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC	$2.50
☐	DÉFIS AU PARTI QUÉBÉCOIS	$2.50
☐	LA LOI 22	$3.50
☐	AU-DELÀ DU SÉPARATISME	$2.00
	TOTAL	$

☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint

Ces volumes ne sont pas disponibles partout. On peut les obtenir auprès des Éditions du Jour

ciaux plus ou moins évidents: une compagnie dont la publicité finance un journal pour quelques centaines ou milliers de dollars annuels peut décemment s'attendre, non pas à quelques égards, mais du moins à toute l'attention du chroniqueur lors d'un nouveau spectacle.

Le silence et le blanc

Impossible de le passer sous silence ou de ne lui consacrer qu'un entrefilet au milieu de la semaine, comme pour les petites troupes... L'article peut être négatif, certes, et rien alors n'est plus savoureux que sa sombre présence au voisinage d'une brillante et élogieuse publicité! Quoi qu'il en soit, l'article est quand même là, au lendemain de la première. Qu'il encense ou sanctionne la pièce, il la consacre comme événement théâtral. C'est fondamental le dilemme du critique: on est payé pour **en** parler. Si le silence était d'or, on pourrait se payer à l'occasion une page blanche, mais...

L'hebdomadaire

La situation du chroniqueur est privilégiée dans l'hebdomadaire: la date de parution, le choix imposé par les limites d'un article par semaine, le recul face à l'événement, autant d'occasions de se taire au bon moment et de ne l'ouvrir que pour ce qu'on aime vraiment et qui en vaut la peine. Mais, dira-t-on, est-ce encore la critique? Et la préférence marquée pour les petites troupes ne condamne-t-elle pas à parler d'un domaine au détriment de l'autre? N'est-ce pas se cantonner, sinon à la médiocrité, du moins à un théâtre moins élaboré, plus exigeant ou plus simpliste, destiné à une élite ou à un public non dégrossi?

Le jeune théâtre

Autant de clichés contradictoires véhiculés sur le jeune théâtre. C'est à ces mythes que cette chronique voudrait s'attaquer en rendant compte le plus froidement possible de la qualité des expériences vécues dans ce domaine, parallèlement aux autres productions (mentionnés à l'occasion, mais dont les media informent suffisamment par ailleurs, semble-t-il). "Le plus froidement", c'est en appeler à une conception plus technique et plus humaine du phénomène théâtral, où l'information sur les troupes et leur travail en milieu québécois complète la description de leur spectacle. Sans aboutir forcément au "allez-y" ou "n'y allez-pas" de la critique traditionnelle.

Voici ce qu'il en est de la troupe, de son esprit et de son spectacle: au lecteur de juger et, si ça lui plaît, de les encourager en y allant. Au diable le vedettariat d'individu comme de groupe et l'objectivité. Toute opinion est parti-pris et parler c'est choisir. Comme se taire... ce que je pense avoir fait cette semaine malgré mon long bavardage.

Musique

Une résolution capitale qu'il faudra repenser

par Pierre Prévost

Un projet de résolution soumis au congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a particulièrement retenu mon attention. Il a trait au "développement de structures musicales et artistiques" au Québec et a été conçu par la section Hochelaga-Maisonneuve de la Société.

Débordée, l'assemblée n'a pas eu le temps d'étudier ce projet — c'est aussi le cas de plusieurs autres — mais il viendra sur le tapis lors d'une réunion ad hoc, le 16 avril. Je m'en réjouis car le délai me donne l'occasion d'exposer pour ce qu'elle vaut mon opinion à ce sujet.

Je suis parfaitement d'accord avec le principe de la résolution qui propose que "le développement des nouvelles structures musicales et artistiques en général soit considéré prioritaire par le gouvernement et non plus, comme jusqu'ici, laissé pour compte". Toutefois, je considère comme inacceptable dans sa forme actuelle la deuxième partie de la proposition ainsi libellée: (que) "les sommes appropriées à cet effet servent exclusivement à l'épanouissement des arts et des artistes de chez nous, afin que notre génie national s'épanouisse en toute liberté et au-delà de ses frontières".

Un tel exclusivisme serait abusif, malhabile et fournirait un nouvel argument à ceux qui taxent de chauvinisme notre société nationale. C'est moins que jamais le temps de nous replier sur nous-mêmes et de nous complaire dans l'illusion que nous n'avons pas besoin des autres. Je pense donc qu'il faut faire sauter de la phrase citée le mot "exclusivement" et le remplacer par "en premier lieu".

D'autre part, je n'aime pas du tout l'esprit qui anime la longue allusion faite à l'Orchestre symphonique de Montréal dans les attendus de la résolution.

Il est faux que l'O.S.M. soit "devenu un corps étranger dans la vie nationale québécoise", faux également que 60 pour cent de ses musiciens soient américains. Au contraire, près de 75 pour cent d'entre eux — renseignement obtenu de source officielle — sont citoyens canadiens et, parmi eux, la majorité sont de souche québécoise.

Je ne nie pas qu'il serait souhaitable qu'avec le temps l'Orchestre symphonique de Montréal acquière une "personnalité", sur le plan, notamment, de l'interprétation, qui le distingue des autres grandes formations musicales de l'Amérique du Nord et qui soit un reflet vivant du Québec, mais cela c'est une autre affaire, dont je reparlerai.

Je me permets donc de suggérer aux auteurs de ce projet de résolution de repenser leurs attendus et d'y faire souffler un vent de générosité et de maturité culturelle. Je suis convaincu que, présentée dans cet esprit, la résolution ralliera la majorité des suffrages, suscitera un respect nouveau à l'endroit de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et verra s'accroître ses chances d'influer sur la politique culturelle de l'Etat québécois.

Un reflet de notre culture aux États-Unis

Pour les quelque cent personnes qui furent assez courageuses pour braver la pluie torrentielle de ce dernier dimanche, le concert, dans la spendide chapelle du grand séminaire de Montréal, du choeur du Saint Michael's College aura été une joie et une révélation.

Une joie à cause de la vitalité et de la fraîcheur de cette cinquantaine de jeunes dans l'interprétation de chants allant de la période élisabethaine à la musique canadienne d'aujourd'hui en passant par la Renaissance italienne et Jean-Sébastien Bach.

Une révélation par cette formation américaine, de Winooski au Vermont, est sous le magistère d'un docteur en musique de l'Université de Montréal, William Tortolano, ancien élève de Jean-Papineau Couture. Démonstration on ne peut plus convaincante que notre culture est exportable et que ses ferments sont vivaces à l'étranger.

J'espère que j'aurai l'occasion d'y revenir. Aujourd'hui le détestable point final est inéluctable.

●

LE JOUR INC.

1435, rue de Bleury, local 801,
Montréal H3A 2H7,
Québec

COUPON D'ABONNEMENT

PAR COURRIER

Je désire recevoir l'hebdomadaire national
Ci-joint mon chèque d'abonnement de :

NOUVEL ABONNEMENT _____
RENOUVELLEMENT _____
$25.00 pour 26 semaines _____
$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

NOM _____ TÉL. _____
RUE _____
VILLE _____ Code postal _____

N.B. - Les abonnements ne sont pas remboursables.

Depuis le 6 Déc. 1976
LES GRENOUILLES ONT DES AILES.
FM 96.9 ckoi

Le Jour a besoin de vous

C'est grâce à votre appui financier que Le Jour assurera son indépendance

Faites vos souscriptions à l'ordre de: Les amis du Jour Inc. Adresse: Le Jour, 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7 —

Vers une nouvelle révolution des communications ou comment régionaliser le pays

Au-delà des querelles avec Ottawa au sujet du contrôle des communications, pourquoi le Québec n'aurait-il pas son propre réseau de communications, qui pourrait s'accrocher au réseau de l'Hydro-Québec? Pourquoi les divers centres du Québec ne seraient-ils pas dotés de "maisons de média" où les groupes communautaires et autres usagers pourraient avoir accès aux moyens techniques de production? Notre collaborateur développe ces perspectives nouvelles.

par: Jean-Paul Lafrance
Directeur du département des Communications (UQAM)

Depuis le dépôt du "Livre vert des Communications" de 1973, le Québec réclame la juridiction entière des communications sur son territoire. Même si J.P. L'Allier fut probablement le plus autonomiste des ministres libéraux des dernières années, le ministre actuel aurait tort de vouloir simplement chausser les bottes de son prédécesseur - fussent-elles des bottes de sept lieues!

Comme le secteur des communications (avec celui de la culture) est le domaine qui peut le plus rapidement être négocié avec le fédéral, il est grand temps que le Québec sache où il va et comment il va y arriver. On ne peut se contenter de rapatrier les institutions fédérales; on ne peut continuer ces interminables batailles sur la juridiction de la câblodistribution, maintenir côte à côte des institutions semblables comme Radio-Canada et Radio-Québec, le C.R.T.C. et la Régie des Services publics, demander les mêmes consultations sur la télévision à péage, les communications communautaires, etc. Nous aborderons bientôt la décennie des années 80 et il n'est pas sûr que nous ne devrons pas secouer les mythes du "village global" ou de la "cité câblée". La plupart des hauts fonctionnaires du ministère des communications sont des ingénieurs compétents qui ont dans leurs cartons certains modèles technologiques intéressants; il y manque cependant une **vision politique et sociale** qui permettrait de faire du Québec futur pas seulement une province autonome, mais un état **différent.**

Deux voies

Il existe, à proprement parler, deux modèles d'intervention gouvernementale dans le domaine des Communications:
A- Le modèle Nord-Américain (USA, CANADA QUÉBEC) où les ministères des Communications sont en fait des ministères des infrastructures technologiques, nés des ministères des transports. L'État se contente de ne régir que les règles techniques à l'intérieur desquels fonctionnent les intervenants qui sont des entreprises privées et des sociétés d'état en concurrence entre elles. A cause de la séparation des pouvoirs on confie à une régie d'état (Régie des Services Publics, CRTC ou FCC aux USA) le soin de garantir la qualité de l'information et le droit du public à l'information.

B- Le modèle européen repose sur l'existence d'un ministère de l'information où l'Etat ne craint pas d'être le seul propriétaire des ondes et le seul diffuseur de l'information électronique. Dans les démocraties de type centriste (centre, social-démocratie, socialisme), le ministère de l'information a tendance à devenir un super-ministère du développement et de l'animation socio—culturelle. A deux extrêmes, un tel ministère devient carrément un ministère de la propagande - de type fasciste, près du ministère de l'intérieur et de la police ou de type marxiste, un ministère de l'idéologie et de la formation.

Il faut noter que, dans le modèle libéral de type nord-américain, l'Etat a tendance à intervenir de plus en plus. A titre d'exemple, le rôle de plus en plus "politique" du C.R.T.C. (devenue maintenant le Conseil de la Radiotélédiffusion et des Communications. Et cela, pour quatre raisons:

—A cause du phénomène de l'hybridation des technologies. Il est de plus en plus difficile de départager ce qui appartient à la transmission des données (téléinformatique), à la téléphonie, à la câblodistribution ou à la télédiffusion. Dans un avenir très prochain, seront créées des grandes routes ou autoroutes électroniques où circuleront, à la queue leu leu et côte à côte, des messages de type alphanumérique, sonores et audio-visuels.

—En raison de la rareté des ressources et l'abondance des communications. Le spectre électromagnétique à l'intérieur duquel se font les communications sans fils est pratiquement saturé dans les villes, une forêt de poteaux de téléphone et de tours de transmission et d'antennes de réception poussent dans notre environnement et notre sous-sol est tissé de fils et de câbles sousterrains.

—En raison de la nécessité de planifier le développement des communications non seulement sur la seule rentabilité financière — qui favorise essentiellement la concentration urbaine —, mais aussi sur d'autres valeurs, telles le développement régional, l'occupation du territoire, la décentralisation, l'accessibilité.

—Enfin à cause de l'importance socio-culturelle des communications pour l'identité nationale, l'éducation populaire et la formation des valeurs.

Le rôle de l'État

La question principale à se poser est donc: comment l'État doit-il intervenir pour régir le secteur des communications et dans le cas particulier du Québec, advenant la récupération des pouvoirs du gouvernement fédéral, comment le Québec peut-il planifier, en tenant compte des intervenants déjà en place? Le plan proposé ici est à mi-chemin entre le modèle nord-américain et le modèle européen de développement des communications, tel que décrit plus haut. Selon moi, l'intervention de l'État doit se faire sentir au niveau de la planification des réseaux technologiques et dans le regroupement des ressources physiques et humaines. Au niveau des contenus, les intervenants doivent être nombreux et variés; chacun dans leur sphère, ils se situent à divers niveaux de la communication humaine - l'interpersonnel, le groupe restreint, l'organisation, la communauté locale et/ou régionale, la collectivité nationale, ce qui constitue la **pyramide sociale.**

Dans le système actuel, sont nettement privilégiées les deux extrémités de la chaîne communicationnelle: l'individu et la masse, la communication privée et la communication publique, le téléphone et les mass-média. L'un et l'autre ont des sources de financement bien assurées; la perception d'un droit d'usage universel et la publicité. Pour le reste, pas grand'chose! Il y a 21 postes de radio à Montréal et qui n'a pas au moins deux appareils téléphoniques dans sa maison. Dans le régime actuel, il est difficile de

➟

faire autrement. L'obtention de permis de diffusion ne peut être que le privilège de puissantes corporations, étant donné le coût des installations et de production. A témoin, le cas tragique de la coopérative de télévision CFVO de Hull qui, après avoir mobilisé tant de participation humaine et financière, réussit à peine à mettre en ondes la programmation du canal 10. Tout l'argent ramassé ne sert qu'à acheter du matériel de transmission et de production et à le mettre en opération. La partie est perdue, même si le C.R.T.C. et la Régie tentent de temps en temps de dégager un coin du ciel pour les communications communautaires, régionales, locales, sans parler des communications organisationnelles. A-t-on déjà vu, de mémoire de canadien!, le C.R.T.C. enlever ou suspendre un permis de diffusion: après la campagne anti-bill 22, CFCF se fait servir un avertissement "moral", CKVL se fait gronder pour ses lignes ouvertes, Télémétropole pour la violence dans ses émissions... Au lieu de laisser se multiplier, au gré de la concurrence les télédiffuseurs qui n'offrent souvent qu'une programmation répétitive, au lieu de permettre aux institutions publiques et para-publiques de construire leurs propres réseaux, l'État devrait intervenir rapidement pour **créer un réseau national de télécommunication, à voie large, multi-point et multi-média, à multiples usages.** Et il peut le faire à moindre frais en utilisant les ressources qu'il possède déjà, sans avoir à se lancer dans une série de nationalisations.

Si on décortique les divers sous-systèmes d'un réseau de communication, on retrouve:

—des infrastructures de transmission, d'interconnexion et de diffusion
—un centre de programmation
—des infrastructures de production
—des lieux où des acteurs sociaux établissent une interaction.

Vers la création d'un réseau québécois de communication à voie large

Par analogie, on peut dire que le réseau hertzien est une autoroute qui achemine, par voie aérienne, le signal vidéo (ou l'équivalent en voie radiophonique ou téléphonique) jusqu'à un lieu de réception pour être visionné sur place (un centre de téléconférence par exemple) ou pour être retransmis plus loin, par une route secondaire (un poste de télédiffusion ou de câblodistribution) d'où sont branchés nos téléviseurs individuels. Si les tours de transmission sont équipées en conséquence, la direction du signal peut être renversée.

En passant par les installations de Bell Canada, du CN-CP ou de Québec-téléphone, il est facile de faire cheminer un signal de Vancouver à Halifax, en passant par la vallée du St-Laurent. Il est plus difficile de circuler de Sept-Iles à Rouyn dans les deux sens et il est pratiquement impossible, dans l'état du système, de **distribuer** un message audio-visuel en provenance de Rimouski simultanément vers Chicoutimi et Québec.

C'est depuis la création du ministère des Communications, soit vers 1969, que circule dans les milieux autorisés, un projet (toujours plus ou moins secret) d'un réseau **bi-directionnel et commuté** de télécommunications par micro-ondes, c'est-à-dire permettant d'interrelier l'ensemble des capitales régionales et des villes de moindre importance.

Dans une étude d'août 1970, on élabore "un projet qui permet d'atteindre 95% des foyers québécois, établit l'ossature de base des communications du Québec, propose des solutions aux besoins multiples de l'appareil gouvernemental en matière de communications et constitue l'amorce d'une planification nécessaire en ce domaine".

La grande valeur du projet de 70, c'est qu'il utilisait le réseau de l'Hydro-Québec qui, comme on le sait, relie l'ensemble des centrales hydro-électriques - de Manic 5 jusqu'à LG2, en passant par la vallée du St-Laurent, soit une distance de près de 3000 milles. S'il eût été réalisé dans les plus brefs délais, le Québec se serait placé d'emblée dans une position de force, face à ses partenaires.

Le projet de 1970

Il divisait le Québec en 16 secteurs, desservi par des émetteurs UHF de 500 watts à 1 mégawatt, reliés entre eux par un réseau micro-ondes commuté en 6 points principaux et 7 points secondaires. Entre Québec - Trois-Rivières - Montréal, il y a jusqu'à 8 voies vidéo simples, 6 vers Tadoussac, 4 vers Chicoutimi, Baie-Comeau, Rimouski, Hull, Rouyn, Sherbrooke et deux vers Sept-Iles, Rivière-du-Loup, New Carlisle.

Ce projet d'un coût global de 42 millions et demi (17,600,000 pour la transmission, $3,400,000 pour la commutation et $22,000,000 pour la diffusion) aurait coûté autour de 8 millions et demi $17,600,000 pour la amortissant les investissements sur une période de 20 ans.

Par ailleurs, l'importance du projet de 70 est aussi de préfigurer d'autres projets qui naîtront par la suite.

Entre autres, le projet de régionalisation de Radio-Québec qui, s'il avait été accepté l'an passé par le Conseil des Ministres, aurait permis de mettre en place un réseau permettant une production et une diffusion originant de treize régions définies comme telles à l'intérieur du Québec et vers 1984, la communication inter-régionale.

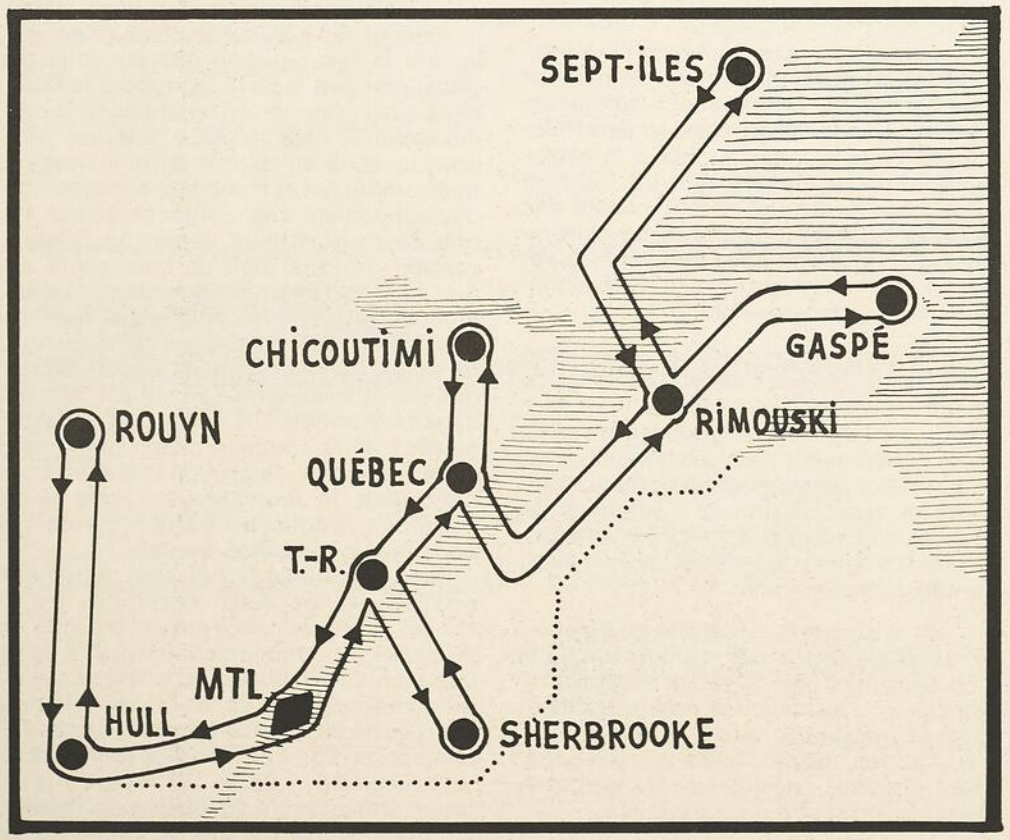
Le projet de régionalisation de Radio-Québec

Dans les étapes prévues d'implantation du projet, le réseau complet serait alimenté depuis le centre de production de Montréal, ans un premier temps (1978). Dans un deuxième temps, le réseau deviendrait bidirectionnel et pourrait être renversé de chaque point émetteur. Dans un troisième temps, on assisterait au développement d'un réseau *distribué*, ayant une possibilité de treize canaux pour l'échange locale et inter-régionale (1984).

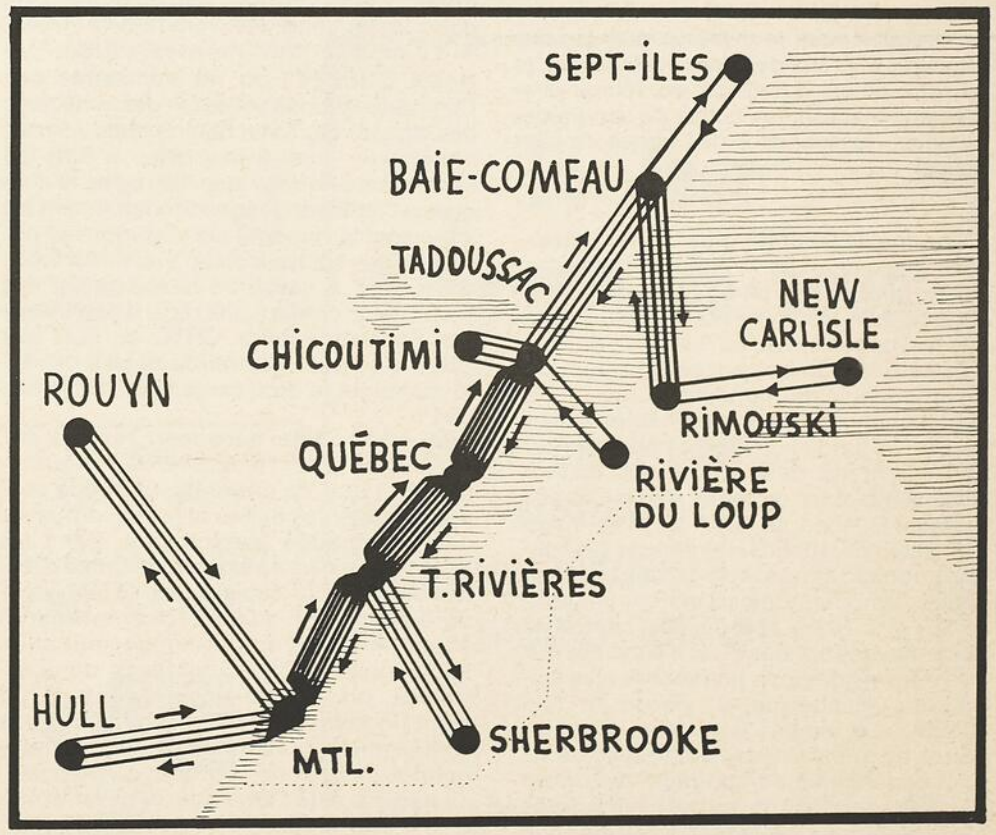
Mentionnons également le projet (réalisable d'ici un an ou deux) de liaison par micro-ondes de l'ensemble des constituantes de l'Université du Québec pour l'enseignement à distance et les téléconférences-vidéo. Enfin parlons des études faites pour alimenter l'ensemble des câblodistributeurs de province à la riche programmation de la région montréalaise.

Le temps est mûr

En conséquence, il ne faut pas douter un seul instant que l'État devra intervenir pour créer un réseau intégré de communications à voie large. C'est une question de temps, et le plus tôt me semble le mieux, pour toutes sortes de raisons. C'est d'abord une façon stratégique d'aborder le problème du partage des juridictions



Réseau en boucle: Selon le principe bien connu en informatique du "store and forward", les messages qui circulent dans la chaîne sans fin sont retenus provisoirement à chaque point pour sélection et le reste est réacheminé dans le système. L'ensemble du système est constamment en interaction.



Réseau commuté: voici un exemple du réseau commuté (projet du M CQ de1970). Chaque point est un centre de commutation. Montréal - Trois-Rivières - Québec forment le tronc commun où circulent tous les messages en provenance des deux extrémités. Malgré l'importance de sa structure centrale, ce type de réseau a l'avantage de pouvoir être sectionné.

fédérales-provinciales en prenant l'initiative du jeu. D'autre part, le Québec a intérêt à intervenir, non pas tellement sur le contrôle du contenu des communications (ce qui serait un dangereux précédent) que sur la **configuration des réseaux.** S'il est vrai que le gouvernement croit à la régionalisation, c'est seulement en modifiant les structures actuelles qu'il pourra inverser le processus de centralisation créée par le développement souvent anarchique de la télédiffusion. Enfin c'est le seul moyen de rentabiliser une série de projets institutionnels (éducation, affaires sociales, administration gouvernementale) et publiques (régionalisation, création de stations de télévision dans les zones éloignées, communications communautaires) qui ne pourront survivre que par le régime de l'**interfinancement** des infrastructures de transmission. Comme il l'a fait dans d'autres domaines, le Québec peut s'appuyer sur des investissements techniques et financiers qu'il a déjà consentis (Hydro-Québec, Radio-Québec) pour créer un réseau intégré, géré par une société "de la couronne" - si on me permet cet anachronisme! - ou une société mixte incluant Québec-Téléphone ou Bell.

Le centre de programmation

La création d'un vaste réseau de télécommunications à travers le Québec suppose que ce réseau appartient à tous les utilisateurs (ministères, institutions publiques et para-publiques, diffuseurs privés) qui en paient le coût de location pour la portion de temps utilisé. Il est évident que plus il est utilisé, moins il coûte cher. Étant donné sa grande flexibilité, il permet la communication uni-, bi- et multidirectionnelle, en direct et en différé, vingt-quatre heures par jour, et pour de multiples usages: il peut transmettre tout signal de nature électronique, qu'il soit visuel, sonore, audio-visuel ou numérique.

Le réseau se prête à une multitude de modes d'utilisation. Ainsi tout secteur peut opérer de façon autonome, en direct ou en différé. Si deux ou plusieurs régions ont un intérêt commun, ils peuvent être regroupés: en même temps, d'autres secteurs peuvent s'interrelier autrement. Tout point peut devenir tête de réseau.

A l'intérieur d'une programmation quotidienne, les huit heures de la journée seront consacrées aux communications organisationnelles de type téléconférences administratives, télé-travail (santé, recherche scientifique, consultation) ou téléenseignement; les huit heures du soir seront prioritairement allouées à la diffusion publique (télédiffusion et câblodistribution nationale, diffusion régionale et interrégionale, échanges locales et communautaires); les huit heures de la nuit peuvent servir à l'acheminement des documents présentés en différé, au télécopiage et au courrier électronique.

Un tel système sera géré par ordinateur et dirigé par un Conseil d'administration composé des représentants des principaux utilisateurs.

Regroupement des infrastructures de production

Tous les grands centres de production audio-visuelle sont situés à Montréal. Étant donné la tendance actuelle du développement du système de communications, il n'est pas étonnant que tout origine de la métropole. Cependant toutes les capitales régionales et les agglomérations d'importance moyenne auraient des équipements suffisants, s'ils étaient regroupés.

En province, il existe des centres de production chez les télédiffuseurs et les câblodistributeurs locaux qui ont été rachetés, ou risquent de l'être bientôt par des compagnies montréalaises ou dans les institutions publiques (écoles secondaires, cegeps, univeristés, hôpitaux).

Selon une étude réalisée en 1975, voici ce qu'il en coûterait pour la transmission et le multiplexage, si on créait un réseau de tours micro-ondes desservant les 10 - 20 ou 30 villes les plus importantes au Québec (calculé en milliers de dollars 75.).

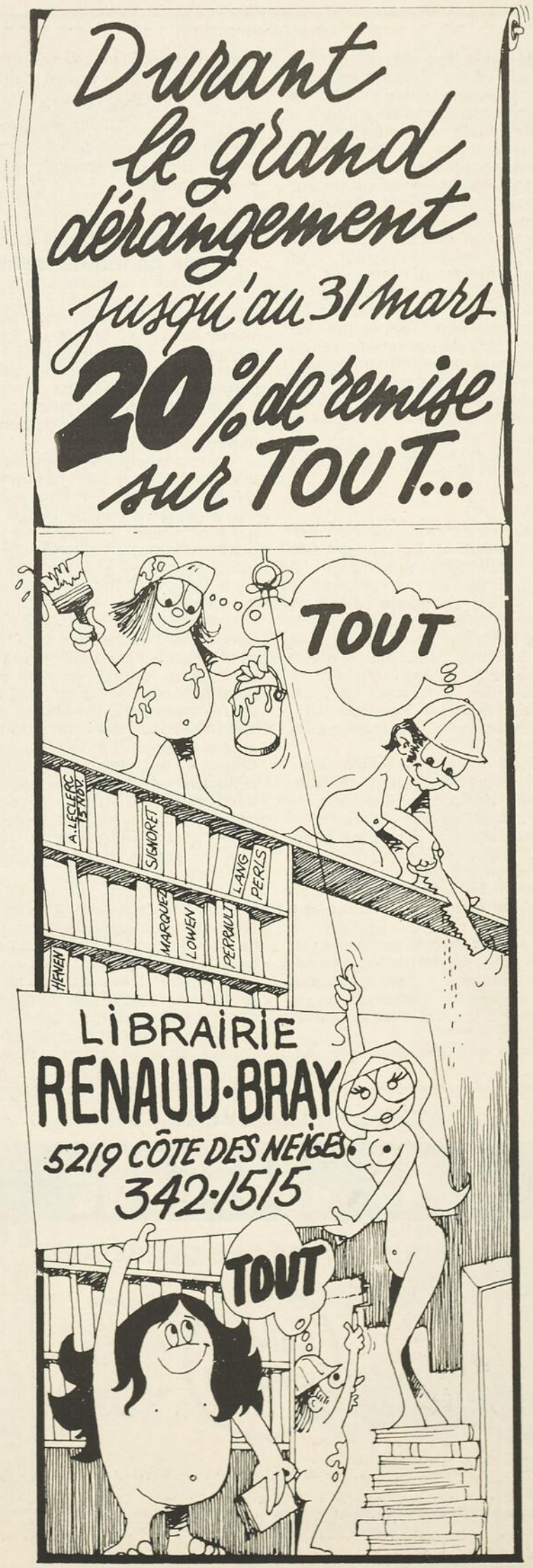
Nombre de canaux	2	4	6	8	10	12
60 tours ou 10 villes	8534	9815	11624	12889	14675	15935
80 tours ou 20 villes	11489	13119	15617	17297	19673	21353
100 tours ou 30 villes	14403	16566	19588	21688	24658	26758

Si on utilise le réseau de l'Hydro-Québec, les économie réalisées sont de l'ordre de 25% (000 $75.00)

60	6434	7715	9524	10784	12566	13826
80	8864	10575	12992	14672	17048	18728
100	11253	13416	16438	18538	21504	23604

Si on calcule maintenant les coûts *annuels* d'investissement d'un réseau micro-ondes reliant 10, 20 ou 30 localités et ayant une capacité de 2 ou 4 canaux bidirectionnels, en comparaison d'un coût annuel de *location* (000 $75.).

		10	20	30
2 canaux	INC.	6434	8864	11253
	LOC.	4204	5672	7140
4 canaux	INC.	7715	10574	13416
	LOC.	7567	10209	12852



Malheureusement, ces équipements ne sont nécessairement compatibles parce que l'on a trop souvent laissé les administrations locales à la merci des vendeurs de matériel audio-visuel. Il existe également des compétences, au niveau technique et au niveau de la production qui pourraient prendre en charge la réalisation de projets importants, s'ils étaient habitués à travailler ensemble. A la suite des efforts de régionalisation de Radio-Québec, il s'est constitué dans certaines régions du Québec (notamment à Rimouski) des conseils régionaux des communications qui groupent les institutions qui ont une mission d'information. C'est en poursuivant ces objectifs de concertation et de mise en commun de ressources collectives que l'on peut prétendre qu'on n'aurait pas à investir beaucoup plus pour posséder des centres régionaux et locaux de production.

Grosso modo, on peut définir deux sortes d'installation de production qui correspondent d'ailleurs à deux types d'usage:

1—Les studios de production, à fonctionnement complexe, qui exigent une pléiade de techniciens, d'opérateurs et d'artistes qui organisent la communication en forme de **spectacle** selon une technique et un art qui permet souvent de suppléer au faible contenu d'intérêt et de nouveauté de l'information par le plaisir du divertissement. C'est la forme de production des mass média dont les coûts ont tendance à croître d'une façon astronomique - souvent en raison inverse de la valeur du contenu!

2—Les équipements plus ou moins automatisés, telles les salles de téléconférences, beaucoup plus près de l'échange interactif de type téléphonique. Il est bien entendu que la motivation essentielle qui anime ce type de production est essentiellement liée à l'intérêt du contenu de l'information échangée en fonction d'une situation précise. Ne communique que celui qui veut bien le faire, c'est aussi bête que cela à dire! La mise en place de cette technologie se met lentement en place au niveau de l'audio-visuel, quoiqu'elle soit nettement en retard par rapport à un bi-directionnel de groupe.

Bon nombre de communications, davantage axées sur l'échange et non sur le spectacle, auraient intérêt à utiliser des studios en grande partie automatisés - les télévisions communautaires ont beaucoup joué à devenir des Radio-Canada! Mais il est difficile de ne pas imiter un modèle que l'on a sous les yeux, quatre heures par jour.

Définition des lieux collectifs de communication

Si on pose l'hypothèse de la création d'un réseau collectif de diffusion et de communication québécois, dont la programmation est l'affaire de l'ensemble des groupes ou institutions qui l'utilisent, si on parle de la propriété collective ou partagée des instruments de production, il faut maintenant identifier les groupes d'intervenants et le type de communication qui sera à l'oeuvre.

A part la télédiffusion (service national, télédistribution de stations étrangères, télévision à péage), les deux secteurs les moins desservis dans le régime actuel et qui profiteraient d'un système intégré et public de diffusion sont les communications régionales et interrégionales - et les communications inter-groupes.

Au début des années 60, lorsque l'on commença à mesurer l'importance du développement fantastique de la radiodiffusion, McLuhan présentait le grand mythe du "Village global" qui eut au moins l'avantage de faire comprendre aux adultes médusés cette génération de jeunes traînant partout leurs transistors ouverts à plein régime. C'était l'époque où l'on croyait à l'unanimisme créé par l'écoute collective de la musique supposément plus "tribale". C'était le temps où on annonçait la fin des idéologies, des nationalismes et des différences qui devaient se fondre dans le grand magma électro-acoustique.

Dix ans plus tard, lorsque les technologues eurent découvert le moyen de réaliser la bi-directionnalité apparut le mythe de "la Cité câblée" et l'on crut enfin que tout le monde allait se parler et se comprendre! L'ère McLuhanienne avait profité à l'industrie électronique en favorisant la vente de transistors et d'appareils de diffusion portatifs; maintenant c'est l'affaire de la câblodistribution qui relie tout le monde à tout le monde - c'est aussi le temps de l'exploitation du jeu électronique interactif, des téléservices à demande, de la consultation à domicile, etc.

Les circuits naturels

La télédistribution (même interactive) n'est pas une alternative réelle à la télédiffusion de masse. Entre l'échange inter-individuelle et les mass média, le grand oublié dans la conquête de la **communication médiatisée,** c'est le groupe: **le groupe restreint,** le groupe d'appartenance (la famille, le groupe de travail, le groupe social) et le **groupe plus large,** la communauté locale et régionale. De l'individu à la collectivité nationale, il existe au moins deux paliers de communication qui sont des étapes nécessaires qui doivent être franchies, sur le long chemin de l'intégration des valeurs. Les mass média ne reflètent que la partie visible du iceberg. On est toujours surpris de l'imprévisibilité des événements publics, tel le résultat des élections où, depuis 10 ans, la performance des média a été faible - on n'a pas prévu la victoire de Johnson en 66, le raz-de-marée libéral de 1973, et encore moins la victoire péquiste du 15 novembre.

Le défi des années 80, c'est de retrouver les **circuits naturels** de la communication humaine et de la prolonger par des extensions technologiques, capables de vaincre le temps et l'espace - ce qui semble être une conquête définitive de l'humanité. Cette médiatisation de la communication de groupe et de la communication communautaire ne naîtra pas des systèmes mis en place pour réaliser l'échange inter-individuel ou la diffusion de masse. Je sais qu'à l'heure actuelle, les compagnies de téléphone offrent des services d'échanges à plusieurs (téléconférences) et que les réseaux nationaux (Radio-Canada et Radio-Québec(tentent la régionalisation. Les communications multidirectionnelles - puisqu'il faut les baptiser! - répondent à une autre logique de développement, obéissent à d'autres lois de rentabilité financière et sociale.

La création d'un réseau publique et polyvalent de diffusion et de communication à distance ne permet pas d'accéder d'emblée à l'ère de la communication multi-directionnelle: elle ne crée que l'environnement technologique minimal à son éclosion. Elle pose également des conditions économiques, en rendant possible la formule de l'inter-financement. Mais ce qui est le plus difficile culturellement à réaliser, c'est la création de **lieux collectifs** de communication que l'on nommera, pour la circonstance, **maison de média** (comme il existe des maisons de la culture), sorte de bureaux de postes électroniques, municipalisés ou de propirété publique, équipés en salles de téléconférence et en studios de production. Pour cela il faudrait inverser un certain nombre de tendances du développement des systèmes de communication. Par exemple les technologues prévoient que l'exploitation de la fibre optique, des ondes millimétriques ou du laser va permettre l'accès à domicile (à la ville comme à la campagne) d'une multitude de canaux: pourtant l'individualisation des communications est une solution écologiquement aussi mauvaise (tant au niveau mental que social ou économique) que l'automobile face au transport en commun. Par ailleurs, la régionalisation ne naîtra pas à la suite des tournées en province de Radio-Québec ou dans les plans d'extension du réseau de Radio-Canada: mieux vaudrait remettre les sommes allouées au chapitre de la régionalisation aux conseils régionaux des communications!

Voilà quelques jalons d'une planification nouvelle des systèmes techniques et sociaux des communications.

●

AVIS AUX ABONNÉS

Pour l'abonnement par courrier, prévoir un délai d'une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Les abonnements commencent au numéro courant. Pour recevoir des numéros déja parus, écrire au Service du tirage en incluant $1.00 par exemplaire. Nous vous remercions de votre collaboration.
Le service des abonnements

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

HEBDOMADAIRE DES QUÉBÉCOIS

un simple coup de fil, aux numéros suivants:

sans frais de votre part

● Mtl. Local 332-3890
● Mtl. Extérieur 1-800-361-6059
● Hull Local 234-2078

Service camelot

● Saguenay 543-7715
● Lac St-Jean 1-800-361-5699
● Hull Extérieur 1-800-361-5699

● QUÉBEC 683-1517

et vous serez heureux de compter parmi nos nombreux abonnés

PAYABLE CHAQUE SEMAINE AU PORTEUR
$1.00 $1.00 $1.00

LE JOUR INC.

1435, rue de Bleury, local 801,
Montréal H3A 2H7,
Québec

COUPON D'ABONNEMENT

PAR COURRIER

Je désire recevoir l'hebdomadaire national
Ci-joint mon chèque d'abonnement de :

NOUVEL ABONNEMENT _____
RENOUVELLEMENT _____
$25.00 pour 26 semaines ___ _____
$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

NOM _____ TÉL. _____

RUE _____

VILLE _____ Code postal _____

N.B. - Les abonnements ne sont pas remboursables.

Du pain sur la planche en éducation



par
Hélène Pelletier-Baillargeon

Parmi les nombreux défis que le dernier discours inaugural nous propose de relever, l'un des plus amples en matière de réformes, Monsieur Lévesque l'a clairement dit, reste celui qui consiste à redonner aux Québécois la confiance perdue dans leur système d'éducation publique.

Dans tous les pays et sous tous les régimes politiques, l'école demeure une question névralgique. Non seulement parce que les valeurs qu'elle transmet influent directement sur la sorte de contrat social qui sous-tend toute forme de vie en société, mais aussi parce que toute mesure sociale qui touche à l'enfance suscite chez les parents-citoyens des réactions souvent beaucoup plus viscérales que leurs options politiques, sociales et partisanes. Ce qui, idéologiquement paraît "bon" pour soi ne sera pas nécessairement jugé en pratique "assez bon" pour son propre enfant. Nous connaissons tous, bien sûr, de ces collectivistes inconditionnels de l'école qui inscrivent en catimini leur propre progéniture à l'école privée...

Malgré l'ampleur de la tâche qui attend le nouveau gouvernement, ce dernier peut cependant compter sur l'appui quasi unanime de la population. Au Québec, hormis peut-être la caste très circonscrite des technocrates chargés d'en perpétuer le statu quo, le système scolaire actuel trouve chez nous de bien rares et bien timides défenseurs. Dénonciations-chocs émanant des syndicats d'enseignants, désaffection inquiétante des parents en matière de participation scolaire, déception, ennui chronique, "droping-out" ou vandalisme chez bon nombre d'étudiants. Trop de phénomènes convergent, en effet, pour que l'on puisse miser sur quelques techniques bureaucratiques pour redresser rapidement la situation.

Cette convergence d'ailleurs s'avère remarquablement constante quelle que soit la sorte de lunette idéologique que l'on choisisse de poser sur son nez: du document à saveur marxisante de la CEQ au lamento créditiste, une extraordinaire unanimité de diagnostic ressort infailliblement. Que l'on fasse remonter la source de tous nos maux à la perversité intrinsèque de la "classe dominante" ou à celle de la "classe socialisante-laïcisante", importe assez peu, à vrai dire, puisque tout le monde, au bout du compte s'entend assez bien pour conclure que "ça ne peut plus continuer comme ça"...

Des misères trop connues

"Ça", c'est l'école-usine où l'élève est devenu un matricule et l'enseignant un exécutant aligné sur sa chaîne de montage. "Ça", c'est le savoir "en conserves", chosifié en petits casiers étanches par un système d'options prématurées, pauvres en contenu, et que ne relient ni n'animent plus entre elles la poursuite d'une culture fondamentale et collective.

C'est l'école-gadget obsédée par les nouvelles quincailleries pédagogiques que ne cessent de lancer sur le marché forcément captif de la pédagogie des facultés de sciences de l'éducation toutes plus sophistiquées et inconstantes les unes que les autres.

C'est, comme dirait Sol, "l'odieux visuel" et la vogue électronique se substituant progressivement à la réalisation individualisée maître-élève. C'est le divorce consommé par un utilitarisme professionnel vicieux ou borné, entre la formation globale de la pensée et l'acquisition nécessaire de certaines techniques spécialisées.

C'est, enfin, le mythe de la facilité à tout prix, nourri par je ne sais quelle aberrante méconnaissance des attentes concrètes des jeunes en matière de liberté ou quel délire obsessionnel de la "répression" chez les faiseurs de méthodes d'apprentissage. Comme s'il était subitement devenu "policier" et "totalitaire" d'imposer des gammes au pianiste, la barre fixe à la danseuse ou le régime alimentaire au coureur de fond, on s'est mis à bannir progressivement de l'école un nombre incalculable d'exigences minimales de mémorisation, de discipline, de rigueur intellectuelle ou d'exactitude orthographique. Plus "épanouis", plus "eux-mêmes", plus "chez eux" à l'école pour tout cela les jeunes? Il est permis d'en douter.

À Montréal, une école publique, l'école secondaire Louis Riel, a tenté une expérience-pilote. À partir d'une concertation démocratique entre élèves, parents, professeurs et direction, tout le monde s'est mis d'accord pour réhabiliter et exiger un gros minimum de discipline, d'effort personnel et de souci d'excellence. Résultat: les demandes d'inscription affluent de tous les coins de l'Ile et les places-élèves de Louis Riel ne suffisent plus à la demande des étudiants hantés par le souci de trouver enfin un endroit paisible... où on les fasse travailler.

Dans une remarquable série d'articles consacrés à l'éducation par le magazine **Châtelaine,** la journaliste Madeleine Ouellette-Michalska fait état d'une enquête fort significative menée auprès des étudiants du niveau secondaire. Les adultes prendront connaissance avec intérêt de certaines attentes et de certains diagnostics pour le moins étonnants de la part de nos bébés-SPOCK-devenus-grands:

(...) "52% des garçons s'estiment satisfaits de la Polyvalente contre 43% des filles. **Mais ni l'un ni l'autre groupe ne souhaite y envoyer ses enfants:** 59% des filles et 54% des garçons. Et ce sont les garçons, qui, les premiers, souhaitent un redressement de la discipline: 44% contre 38% chez les filles" (...)

(...) "68% des étudiants **ne connaissent pas le nom de leur directeur ou directrice d'école** et 49% n'ont eu ni rencontres de groupes ni de rencontres individuelles avec eux (...)"

(...) "79% des élèves souhaiteraient le retour au cours magistral et l'unanimité se fait entre eux sur le rejet des méthodes audio-visuelles (...) 59% des garçons déplorent une grave carence en français. Leurs remarques en post-scriptum en témoignent: "Je ne suis pas c'est cours", "Je ne suit pas contre en autemps que c'est intéressant" etc...

Réformer avant tout l'école publique

On pourrait allonger la liste à l'infini... Quand on lit cela, on est vite amené à conclure que de tenir la suppression des subventions à l'école privée comme une panacée universelle à tous ces maux consiste à élever un mur de Berlin pour empêcher les citoyens de penser (à tort ou à raison) que "c'est peut-être mieux de l'autre côté de la clôture". Eliminer son concurrent n'a jamais rendu qui que ce soit plus sain, plus robuste, ni surtout plus attrayant.

Le mal inquiétant dont souffre l'école publique n'est d'ailleurs pas d'abord d'origine économique: nos luxueuses polyvalentes regorgent d'appareils coûteux, de labo, de gymnases, de tapis mur-à-mur et de merveilles technologiques. Ce mal se situe d'abord au niveau de la volonté politique. Il y a des objectifs essentiels en matière de culture fondamentale et nationale que nous devons nous redonner de toute urgence en tant que peuple: les propositions concrètes du discours inaugural touchant notamment l'enseignement du français, de l'histoire et de la géongraphie constituent un premier pas dans cette direction. Mais il faut faire vite: la matière grise, contrairement au béton, reste une matière éminemment périssable.

LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE INDÉPENDANT DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

PEUGEOT

OU LE SERVICE PRIME LA VENTE



504 SEDAN SL



504 STATION WAGON ESSENCE





504 SEDAN GL

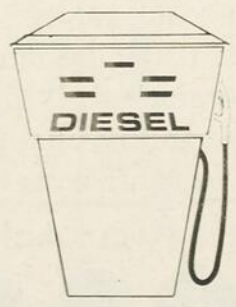
DEPUIS 17 ANS SPÉCIALISTE DES VOITURES
OFFICIELLES FRANÇAISES CITROEN & PEUGEOT

10825 RACETTE, MONTRÉAL-NORD

(Entre Lacordaire et Pie-IX)

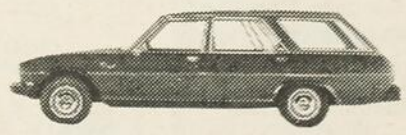
Biarritz

323-1900





504 SEDAN DIESEL



504 STATION WAGON DIESEL

Tourbec

Tourbec innove...

... et vous offre une nouvelle destination soleil à Cuba.

Un programme original alliant le repos, la mer, le soleil, la connaissance du pays et des rencontres avec les Cubains a été élaboré de concert avec la section jeunesse de l'agence nationale de tourisme cubain.

Notre prix pour un séjour de deux semaines: $549.

séjour de deux semaines: du 25 mars au 8 avril.

- le transport aller-retour de Montréal à La Havane par DC-8, Cubana Airlines
- les transferts de l'aéroport à l'hôtel et de l'hôtel à l'aéroport
- l'hébergement à La Havane et à Costasur en hôtel tout confort, 2 ou 3 personnes par chambre, au choix
- les 3 repas par jour pour toute la durée du séjour
- un programme de découverte des aspects culturels et socio-économiques de La Havane et des environs de Costasur
- diverses activités nautiques
- les services d'un représentant de Tourbec et d'un guide-accompagnateur cubain

La taxe d'aéroport fédérale de $8.00 doit être ajoutée à ce prix

Tourbec Inc
347 est rue St-Paul
Montréal H2Y 1H3
866-1063
No de permis 75-01-50218
Québec
29 rue d'Auteuil
Qué. G1R 4B9
(418) 694-0424

SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPE

La RENAULT 5 une vraie partie de plaisir!



RENAULT 5

Traction avant ● Pneus radiaux Michelin ceinturés d'acier ● Suspension indépendante à barres de torsion ● Direction à crémaillère ● Freins à disque avant ● Dégivreur électrique de lunette arrière ● Double protection antirouille et ailes avant doublées de plastique ● 51 milles au gallon* Garantie 2 ans ou 40 000 kilomètres sur le moteur et la boîte de vitesses.

* Tests effectués selon les méthodes approuvées par Transport Canada.

JUSQU'AU 31 MARS 1977

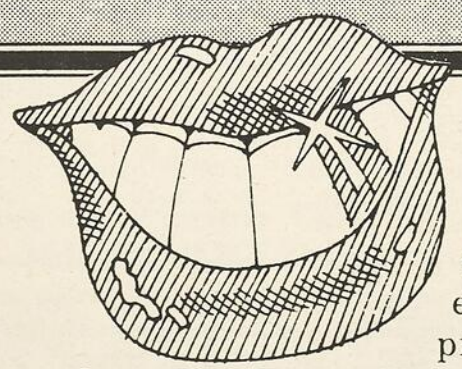
R5L 76	$3295.
R5L 77	$3495.
R5GTL 76	$3695.
R5GTLO 76	$3895.
R5GTL 77	$3995.

(FAUSSES AILES EXTRA)

● Livraison immédiate
● Licensement sur place
● Financement bancaire
● 50 experts techniciens formés en usine.

RENAULT CENTRE VILLE
(Ouvert de 9.00 A.M. à 9.00 P.M.)
1824, RUE STE-CATHERINE (OUEST)
MONTRÉAL
937-9551

LE POURBOIRE À CUBA? "IL N'EXISTE PAS"



Unitours Cuba vous offre maintes surprises agréables... des milles de sable blanc sur la plage de Varadero... la mer bleue et chaude des Caraïbes (25° Celsius). Ou encore une escale au Club Tropicana... un élevage où se prélassent quelque 38,000 crocodiles... sans supplément, une bière ou une boisson gazeuse aux repas... Le forfait unitours inclut: trajet aérien, tous les repas et l'hébergement. A partir de $369, prix par personne chambre double, venez donc vous offrir du bon temps!

Unitours Cuba

Places encore disponibles pour le mois d'avril

PRÉSENTATION TOURISTIQUE GRATUITE

Mercredi le 6 avril à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal.

LES VOYAGES HONE
Le Métro à notre porte
Station McGill Union
1460 av. Union
Montréal
845-8221
Permis no 75015178

Tourbec

Hissez les voiles

Croisières à la voile aux Antilles

Découvrez les côtes de la Martinique, Ste-Lucie, St-Vincent et les Grenadines, tout en vous initiant aux rudiments de la navigation à la voile.
Vous vous enivrez de soleil pendant deux semaines et vivrez une expérience de vie de groupe unique.
Nos capitaines sont des membres enseignants de la Fédération de la Voile du Québec.

Prix
$644.00 par personne

Ce prix comprend

- Le transport aérien Montréal-Fort-de-France-Montréal
- Les tranferts de l'aéroport au voilier et du voilier à l'aéroport
- L'hébergement à bord pour 14 nuits
- Tous les repas pris à bord
- Les services du capitaine, représentant de Tourbec
- Les activités à bord du bateau

Les départs

26 mars, 9 avril, 23 avril, 8 mai, 5 juin.

Aucune expérience de voile n'est exigée.

La taxe d'aéroport fédérale de $8.00 doit être ajoutée au prix.

Tourbec

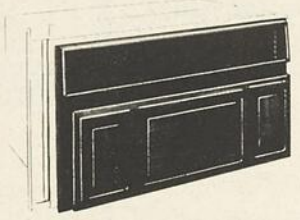
Tourbec Inc
347 est rue St-Paul
Montréal H2Y 1H3
866-1063
No de permis 75-01-50218
Québec
29 rue d'Auteuil
Qué. G1R 4B9
(418) 694-0424

BONI DU PRINTEMPS SUR CLIMATISEURS

RCA
MAISON beaudet inc.

JUSQU'À $35 DE REMISE si vous achetez en avril ou en mai

Voici votre chance de faire des économies toutes fraiches en achetant un climatiseur "Achat à voir" de RCA avant la grosse saison. Achetez n'importe lequel des modèles portatifs, réguliers ou coulissants qui suivent, entre le 1er avril et le 31 mai 1977, et RCA vous enverra un chèque de $25.00 ou $35.00, selon le modèle choisi. Passez dès aujourd'hui pour avoir le plus grand choix, et profitez de votre boni du printemps RCA!



$25.00 DE REMISE
Modèle APL-500
Modèle APL-600
Modèle APL-800
Modèle ASL-800

$35.00 DE REMISE
Modèle ARL-1000
Modèle ARL-1200
Modèle ASL-1000

VENDANT $224.00
BONI $ 35.00
PRIX $189.00

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

- ENSEIGNEMENT
- NOMINATIONS
- APPELS D'OFFRES
- BILANS
- RAPPORTS ANNUELS
- AVIS PUBLICS
- AVIS LÉGAUX
- AVIS DE DIVIDENDES

COMMUNIQUEZ AVEC LISE BOULET

842-4821

Le tarif est de 60 cents la ligne agathe. Minimum de 30 lignes

GROSSISTES EN VARIÉTÉS

Besoin 2 vendeurs dynamiques pour visiter détaillants région de Sherbrooke ou Hull - Ottawa.
Candidats avec au moins 1 an d'expérience en variété ou semblable, demeurant dans ces régions de préférence.
Fournissons clientèle établie et territoire protégé.
Salaire - Bonis - Commissions et avantages sociaux.
Application écrite seulement

EXCEL LIMITÉE
5343, De Castille
Montréal
H1G 3E3

Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

Département de géographie

Le département de géographie souhaite recevoir des candidatures de professeurs dans les domaines suivants:

Domaines
Géographie humaine et économique
(excellente connaissance des méthodes quantitatives)
Télédétection
Climatologie
(intérêt en micro-climatologie)
Pédologie
Hydrologie
Géographie physique quantitative

EXIGENCES
Doctorat et bonne connaissance de la langue française.

TRAITEMENT
Établi en fonction de la compétence et de l'expérience des candidats et selon les normes de la convention collective.

DATE DE CLÔTURE POUR LES CANDIDATURES
Le 30 avril 1977.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" à:

Monsieur Hughes Morrissette
Directeur
Département de géographie
Université de Montréal
Montréal, Qué.
H3C 3J7

C.L.S.C. JOLI-MONT

Notre-Dame-de-la-Merci, Chertsey, Entrelacs, Lac Paré, Ste-Caliste, Ste-Julienne, Rawdon, Ste-Marcelline, St-Alphonse-de-Rodriguez, St-Côme.

RECHERCHE

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:

- **Mandaté par le Conseil d'administration, le candicat verra à l'administration générale du C.L.S.C.**

- **En fonction des besoins du milieu, des orientations du Conseil d'administration, il sera responsable du fonctionnement du C.L.S.C. avec l'aide d'une équipe multidisciplinaire; planification, coordination, administration et évaluation des activités.**

- **Il devra établir le lien entre le Conseil d'administration et le personnel tout en s'assurant que le Conseil d'administration dispose de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées.**

- **Il devra assurer la circulation de toutes les informations et faire le lien entre la population, les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.**

Exigences:
Le(a) candidat(e) devra avoir les qualités suivantes:

- Scolarité universitaire, de préférence en sciences humaines, ou en sciences sociales ou administration, ou expérience jugée pertinente.

- Expérience pratique valable dans un poste semblable impliquant des fonctions de direction et de coordination.

- Connaissance suffisante du réseau des affaires sociales et de la réforme sociale au Québec.

- Être capable d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités en suscitant une prise en charge chez chacun de ses membres.

- Avoir de la facilité à communiquer tant avec les individus qu'avec les groupes.

Salaire:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Le curriculum vitae des candidat(e)s doit parvenir avant le 12 avril 1977, à 5:00 heures p.m. au:

C.L.S.C. JOLI-MONT,
a/s Président du jury de sélection,
C.P. 270, 8161 rte 125,
Chertsey, Cté Montcalm, Qué.
J0K 3K0

DEMANDES D'ADMISSION À L'UQAM

Suite à la reprise des activités universitaires, l'Université du Québec à Montréal désire communiquer ce qui suit aux personnes ayant ou voulant déposer une demande d'admission.

1. ADMISSION POUR L'HIVER 1977

Les étudiants ayant déposé une demande d'admission pour l'hiver 1977 recevront sous peu une réponse et les nouveaux admis seront convoqués à s'inscrire pendant la première semaine de cours de la session d'hiver 1977 (du 2 au 6 mai 1977).

2. ADMISSION POUR L'ÉTÉ 1977

L'Université n'offrira pas de cours à l'été 1977 et conséquemment n'admettra aucun étudiant pour l'été 1977.

3. ADMISSION POUR L'AUTOMNE 1977

Nouvelles échéances pour le dépôt des demandes d'admission pour l'automne 1977:

Premier cycle:	**1er avril:**	
	temps complet:	tous les programmes
	temps partiel:	programmes contingentés
	1er juillet:	
	temps partiel	
2e-3e cycles:	**1er juin:**	
	temps complet et temps partiel	

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service de l'admission, tél.: 282-7161

Université du Québec à Montréal

AVOCATS

LUC ALARIE
AVOCAT
1044, rue Giffard
ST-BRUNO (514) 653-0492
DE MONTARVILLE 526-9662

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300
MONTRÉAL-NORD 323-9000

ROBERT BASTIEN & ANDRÉ WILLIAMS
AVOCATS
365, rue Laurier, suite 101
BELOEIL (514) 467-5849

DUFOUR & COTE
Avocats
23 est, rue RACINE
Chicoutimi 549-8150

Dubé, Martin, Trudel-Lussier
AVOCATS - PROCUREURS
138 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 5C5 Tél. (819) 563-0334

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats
1070, Chemin Ste-Foy
Québec (4180687-5920
André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, LL.L
Marcel Croteau, LL.L

UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE, BONIN & ROBERT
Paul G. Unterberg, b.a., b. com. b.c.l.
1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal
Tél: 934-0841

GASCON & RIENDEAU
Avocats
390 ouest, rue St-ANTOINE
Chambre 333
Montréal, Québec. 849-3563
H2Y 1J9 André Gascon, LL.L

AFFICHES populaires SERVICE de DIFFUSION Sérigraphie AFFICHES DESSINS AUTOCOLLANTS
844-1459 5059 St-Denis

SÉJOURS DE SKI DE FOND - fin de semaine ou en semaine. Raquettes, trappes, randonnées, veillées avec TRAPPE-QUÉBEC en agréable compagnie. Vous trouverez gîte et couvert, pistes et guides dans un site sauvage et très beau.
INF.: 332-4193

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Tél.: 382-2080
CHARBONNEAU, BRISSON, GUÉRIN & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
10800, RUE LAJEUNESSE
MONTRÉAL H3L 2E8. (QUÉBEC)

CHIRURGIENS-ORTHOPÉDISTES

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste
Saint-Hyacinthe

CHIROPRATICIENS

DR. ERNEST BILODEAU
CHIROPRATICIEN
5845 EST SHERBROOKE 255-8043

DENTISTES

CLAIRE SIMARD
Chirurgien Dentiste
ALMA

DENTUROLOGISTES

denturologiste
Y. Bélanger, d.d.
Montréal Centre-ville

Tél.: 274-4673
J. Aimé St-Louis T.D.C.
DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS
6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

NOTAIRES

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

694-2543
notaire
Paul-Émile Faucher,
225, boul. Hymus
Pointe-Claire

MAURICE CRÉPEAU
NOTAIRE
175, 10e avenue
FERME NEUVE (819) 587-3217

DIVERS

"AU LOTUS NOIR"
Fleuriste
91 ouest, boul. Crémazie
Montréal H2N 1L3 381-1769
OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.
1600, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval H7G 2E7 669-3598

DIVERS

AMEUBLEMENT AU COMPLET
Tous les styles
Directement du Manufacturier
Jean-Pierre Henri 331-1705
Courtier en Ameublement Jour et soir

AGDA 849-9750
Décoration
Rénovation
Commerciale & Résidentielle
3575 boul. St. Laurent Montreal

CONSTRUCTION CHARBEAU INC.
Spécialités:
- Rénovation de sous-sol
- Cuisine
- Salle de bain, etc.

Tél.: 627-2429

REP. *Jean Desjardins*
M. DESJARDINS ENRG. REG'D
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ
FIRE PROTECTION SUPPLIES
7165, rue HURTEAU st.
MONTRÉAL, QUÉ. H4E 2Z2 768-6315

Télévision couleur 20'' $495.00
Télévision couleur 26'' $659.00
MARQUES TRÈS CONNUES
LIVRAISON GARANTIE - SERVICE INCLUS
MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue St-Michel
Tél: 729-5217

Matelas Sommiers-Caisses
Dépareillés - Toutes dimensions
PRIX TRÈS INTÉRESSANTS
MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue
St-Michel
Tél: 729-5217

OUI

NOUS PAYONS COMPTANT POUR VOS VIEUX BIJOUX EN OR 10, 12, 18 KARATS TELS QUE BAGUES, CHAINES, CROIX, BRELOQUES, BRACELETS, ÉPINGLES, MONTRES, LUNETTES, MÉDAILLES, PONTS, COURONNES ET DENTS EN OR, ETC. PESÉ ET ÉVALUÉ SELON LE MARCHÉ.

CHÈQUE PAR RETOUR DU COURRIER.

SATISFACTION GARANTIE POSTEZ PAQUET À

DENIJAC INT'L
Acheteurs de Métaux Précieux
C.P. 9398, Ste-Foy, Qué. G1V 4B5

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MÉDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PÉPIN
LISE BOULET
LE JOUR
842-4821

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel et qui peut se contrôler.
Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

OPTICIENS

ARMAND R. BASTIEN & ASS.
Optométristes
A.R. Bastien, o.d.
Y.R. Bastien, o.d.
VERRES DE CONTACT STRABISME
VISION SOUS NORMALE DYSLEXIE
274-6513
7670, Saint-Denis MONTRÉAL

L'ASSOCIATION ARABO-CANADIENNE
LE CENTRE ARABE
317 est, Ontario
Tél.: 843-8349

Mercredi le 23 mars 77, à 20 h. - conférence avec M. Kenneth Georges, président du R.C.M.

LE CENTRE EST OUVERT QUOTIDIENNEMENT DE 19h à 22h.

COURS DE PHILOSOPHIE
(Niveau Cegep)
Institut Philosophique de Laval
Tél.: 687-2469

SCRIBEC
45 est, rue Jarry, Montréal
387-2486
Secrétariat
Impression
Dactylographie
Photocopie Xerox

1-4	11c
5-15	8c
16-25	7c

copies du même original

26-35	6c
36-55	5c
56-90	4c

Format légal et papier couleur: supplément
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset
Copies 8 1/2 x 11' 8 1/2 x 14"

100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

La Meublerie Marcel Gingras

Les Professionnels du meuble

prestige

RÉFRIGÉRATEUR



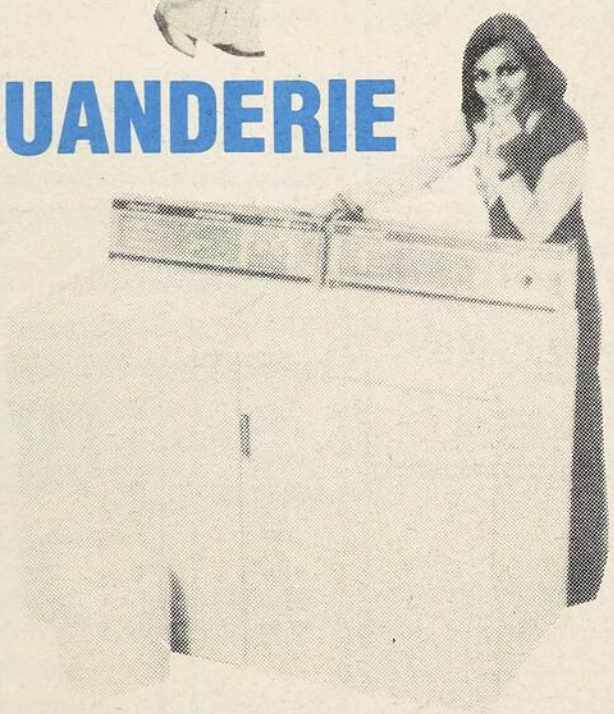
Réfrigérateur sans givre de 15 pi. cu.
Élégance 700 L15JLM

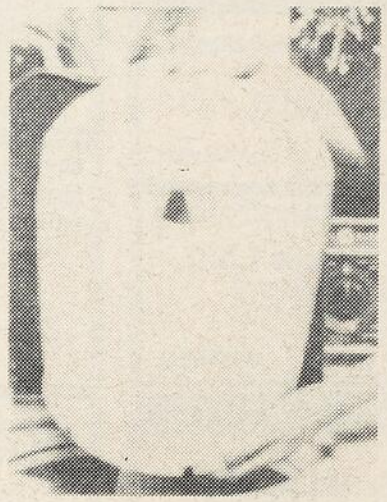
Capacités du congélateur: 3.7 pi. cu et 131 lb ● Garde-viande en porte-à-faux ● Légumiers jumeaux ● Tablettes en verre résistant sur les tiroirs ● 3 tablettes fixes dans porte ● Conditionner de beurre ● 3 demi-tablettes en porte-à-faux ajustables ● 2 oeufriers amovibles ● Longue poignée simili-noyer ● Roulettes ● Couleurs: jaune, moissons, avocat ou blanc ● Dimensions: H. 59''; L. 30 1/2; P. 29 1/8''.



L15JLM

BUANDERIE





Panier Mini-lavage
Peut laver jusqu'à 2 1/2 lbs de linge. Pour les articles dont on a besoin tout de suite. Action légère pour les articles délicats. Met fin au lavage à la main. Épargne eau, savon, détersif et temps.

CUISINIÈRE



	J35LL
TABLEAU DES COMMANDES: Tableau en verre	●
Arrière du tableau, satiné et brossé	●
	●
Minuterie automatique, horloge et chronomètre	●
Cadran noir	●
Commutateur à chaleur infinie	●
Prises de courant normale (N), minutée (T)	1-N/1-T
DESSUS DE CUISSON: Éléments Calrod 2-8'' et 2-6''	●
Éléments débranchables	●

FOUR: Four auto-nettoyant PYROLITIQUE	●
Provision pour rôtisserie	●
Léchefrite en porcelaine avec gril	●
Lampe enchâssée dans le four	●
Joint de fibre de verre autour de la porte	●
Fenêtre	●
Poignée simili-noyer, exclusive à CGE	●
COULEURS: JauneOr, Avocat, Blanc	●
DIMENSIONS: L x P x H	

ACCESSOIRES
COMPLÉMENTAIRES DISPONIBLES

- *Financement facile sur les lieux*
- *Stationnement gratuit*
- *Meubles d'enfants*
- *Armoires de cuisine modulaires*

37, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
Tél: 667-1112